

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL UNAFORIS

INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE ET COMMUNAUTAIRE

(COMMISSION SPÉCIALISÉE 1 SUIVI DU PLAN INTERMINISTÉRIEL)

JUIN 2017

* * *

Sous la coordination de

Manuel BOUCHER (IRTS/IDS Normandie) et de Chantal CORNIER (IFTS Echirolles)

Avec la participation de

DUGUÉ Pierre (AFERTES - Hauts de France)
FRECHON Fabienne (IRTS Normandie Caen)
GUTHLEBEN Guillaume (ISSM - Grand Est)
IBRAHIM Mélina (EMAP - La Réunion)
KELLENBERGER Sonja (IRTESS - Bourgogne Franche-Comté)
LALANDE Patrick (AFERTES - Haut de France)
PETIT Agathe (IRTS PACA et Corse)
PONT Christine (IRTS Montpellier - Occitanie)

UNAFORIS

Union Nationale des **Acteurs** de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Sommaire

Introduction.....	3
I. Contexte de l'intervention sociale collective et communautaire : histoire, concepts, approches et acteurs.....	6
Une perspective socio-historique.....	6
Des concepts et des approches participatives : <i>empowerment</i> , pouvoir d'agir, <i>community organizing</i> ... de quoi parle-t-on ?	13
II. Approches et acteurs de l'intervention sociale collective et communautaire	19
L'organisation communautaire	19
Le travail social communautaire.....	25
III. Les établissements de formation en travail social et l'intervention sociale collective et communautaire : réalités, pratiques et propositions pédagogiques.....	31
Intervention sociale collective et communautaire en formation.....	31
Définir la notion de compétence en ISCC.....	41
Une proposition pédagogique pour intégrer l'intervention sociale collective et communautaire dans les établissements de formation en travail social.....	44
Bibliographie générale.....	47
Bibliographie analytique.....	55
Annexes	65

En lien avec le plan d'action interministériel en faveur du travail social, un groupe projet a mené une réflexion durant l'année 2016/2017 dans l'objectif d'intégrer les notions d'interventions sociales collectives/communautaires et de développement social dans les formations en travail social.

L'analyse faite par l'UNAFORIS des cinq rapports thématiques des états généraux du travail social, et plus spécifiquement du rapport sur le travail social collectif et le développement social ainsi que le plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social, donne des orientations fortes qui conduisent les établissements de formation à s'approprier les différents modèles d'intervention collective, communautaire, groupe, réseau primaire et la notion de développement social afin de développer les compétences des intervenants sociaux et des cadres.

En France, rempart contre l'individualisation (exclusive), le renouvellement des pratiques d'intervention sociale s'inscrit historiquement dans les modèles d'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) et plus globalement dans le développement social (DS). L'approche du travail social collectif convoque ainsi la notion de groupe, de communauté de réseau... Mais aussi différentes formes de solidarités destinées à établir ou rétablir un lien social entre les personnes.

Les différents modèles d'intervention sociale collective (de groupe, communautaire, réseau primaire) ont ceci de commun qu'ils relèvent d'un parti pris démocratique, d'un processus de changement.

Les démarches collectives relèvent d'un processus qui s'appuie sur les ressources que les habitants, les personnes accompagnées, partagent en commun sans en avoir forcément conscience. Il s'agit d'aider à organiser cette force latente afin de développer le « pouvoir d'agir ».

Il importe aujourd'hui de former les intervenants sociaux et les cadres à la capacité de comprendre et d'accompagner les parcours des citoyens sur un territoire, de façon à ce que ceux-ci puissent s'y impliquer pour vivre un territoire de manière inclusive. Cela suppose de comprendre les personnes dans leur milieu de vie, dans des communautés, sur un territoire et d'accompagner leurs liens. L'horizon d'intervention concerne plus largement la mise en route d'une société dans ses solidarités élémentaires.

Le groupe projet considérant que l'appellation ISIC est trop restrictive et attachée à un champ particulier du travail social – celui de l'action sociale – nous avons préféré utiliser le terme *Intervention sociale collective et communautaire*, plus ouvert à toutes les formes d'intervention.

De l'ISIC à l'ISCC¹

Les interventions sociales sur le territoire sont fortement marquées par leur dimension individuelle. Peu nombreux sont les acteurs de terrain qui engagent des interventions collectives².

Si aux États Unis et au Canada, l'action communautaire³, le travail social communautaire⁴ ou encore la pratique communautaire⁵ sont les termes de référence pour qualifier les interventions sociales collectives ; en France c'est le terme « intervention sociale d'intérêt collectif » (ISIC), forgé par le CSTS en 1988⁶, qui regroupe, sous un même terme, les différentes approches collectives en travail social (CSTS, 2010). Selon Trémintin (2009), l'appellation ISIC constituerait une

¹ Les éléments qui suivent sont extraits d'un article publié dans la revue SAS : Dina Ben Ezra, Agathe Petit, "D'une recherche action à une redéfinition d'un projet de formation", Sciences et actions sociales [en ligne], N°6 | année 2017, mis en ligne le date 31 janvier 2017, consulté le 13 juin 2017, URL : [http://www.sas-revue.org/index.php/34-n-6/dossiers-n-6/89-d-une-recherche-action-a-une-redefinition-d-un-projet-de-formation]

² Le terme intervention collective recouvre une multitude d'approches, qui varient suivant les auteurs et les acteurs de terrain, qui par ce même terme définissent des modalités d'action très disparates. Ainsi, dans cet article nous nous référons aux définitions plutôt issues de la littérature anglo-saxonne.

³ En anglais : Community Action. A ce sujet v. p.ex. Lavoie, Jocelyne, & Panet-Raymond, Jean. *La pratique de l'action communautaire*. 3ème éd. Presses de l'Université du Québec, 2014.

⁴ Community Social Work

⁵ Community Practice - A ce sujet voir p.ex. : Weil, Marie (ed.). *The handbook of community practice*, Sage, 2013.

⁶ Rapport remis au ministère en 1988

construction typiquement française créée par le CSTS pour « contourner la notion de ‘communautaire’, marquée par la culture des pays nordiques et anglo-saxons, mais peu en vogue dans notre pays ». L’ISIC devient ainsi le terme générique recouvrant plusieurs approches : le travail social communautaire, le travail social avec les groupes, le développement social, l’action collective, s’adressant à l’ensemble des professions composant le travail social français (Bouquet et Dubasque, 2011). Le CSTS dans son rapport de 1988 définit l’ISIC comme une intervention qui « se donne pour objectif la prise en compte d’intérêts collectifs, entendus comme des facteurs susceptibles de faciliter la communication sociale de divers groupes et, par-là, aider à la maîtrise de la vie quotidienne, dans ses diverses dimensions. Elle vise donc un objectif culturel et postule une démarche d’intégration » (CSTS, 2010 : 47). Et encore, « C’est en effet la promotion, le renforcement ou la restauration d’objectifs d’intérêt général et de bénéfiques collectifs qu’elle [l’ISIC] va s’efforcer de produire » (Rapport du CSTS cité par Portal et Bueno-Cazejust). La définition de l’ISIC du CSTS de 1988 met en avant la notion d’intérêt collectif qui vient se substituer à celle de communauté et fait référence essentiellement à la dimension consensuelle et institutionnelle de l’ISIC. Cet aménagement sémantique reflète, entre autres, une crainte idéologique ainsi qu’une défiance historique à l’égard du travail social communautaire perçu comme comportant un risque d’encourager le développement du communautarisme et par cela accroître les revendications culturelles et religieuses et les appartenances singulières, contraires au modèle républicain français (CSTS, 2010 ; Bouquet et Dubasque, 2011).

Cependant, l’omission volontaire de la notion de communauté de la conception de l’ISIC est loin d’être anodine et comporte des effets dépassants le simple champ sémantique se reflétant sur le travail des différents acteurs sur le terrain. En remplaçant la notion de communauté par intérêt collectif se posent différentes questions : quel est cet intérêt collectif ? Qui est à même de le définir ? Ces interrogations renvoient à la qualification d’intérêt collectif qui est souvent entendue comme intérêt général menant au bien commun. Ainsi, la notion d’intérêt collectif risque de se voir réduite à une mission d’utilité publique en application des orientations des politiques sociales (Romagnon, 2015). L’ISIC, vidée de sa dimension communautaire, s’inscrirait facilement dans une logique institutionnelle descendante, renforcée par la recrudescence des dispositifs d’aide sociale individualisés (De Robertis, Orsoni, Pascal et Romagnon, 2008 ; Pascal, 2013) qui cantonnerait ainsi les interventions collectives à une inscription dans des politiques d’accès et de gestion de droits individuels (CSTS, 2010). Se pose ainsi la question, telle que posée par Gaëlle Le Pabic (2002), du sens de la mobilisation et la promotion du collectif, du groupe ou même de la communauté, dans le cadre d’une intervention sociale, quand le modèle culturel et politique de subjectivité dominant encourage la conquête de l’autonomie de l’individu, la réussite de soi, la responsabilité individuelle du citoyen.

Recouvrant une pluralité de logiques souvent contradictoires, les différentes approches à l’ISIC que l’on retrouve en France, se prêtent elles aussi à des contradictions quant à leur nature, finalités et stratégies d’actions. La typologie proposée par Romagnon (2015), partant d’une enquête récente menée sur 30 actions collectives en France, aide à éclaircir les différentes approches et permet de distinguer les actions collectives présentes à l’échelle du territoire. Romagnon catégorise les différentes initiatives selon deux axes principaux : la construction du pouvoir d’agir des personnes et le niveau de changement produit. Ainsi, les actions collectives que recouvre l’appellation « ISIC » seraient celles où « le public est partie prenante » des démarches collectives. Les différents degrés de participation et d’empowerment définissent, dans la typologie de Romagnon, les différents cas de figure d’ISIC, allant de « l’ISIC d’information » où le public concerné est considéré comme bénéficiaire et est doté du choix de participation à l’action proposée, mais ne détient aucun pouvoir décisionnel, à « l’ISIC de co-construction » où les personnes sont associées dès le début du projet et disposent du choix de participation, du pouvoir décisionnel et participent activement à la mise en œuvre de l’action, dans une relation de partenariat avec les professionnels.

Ainsi, la plupart des actions à visée collective rencontrées sur le territoire se résument à des actions d’information ou de prestation de service de groupe. Elles renvoient aux “ISIC d’information” qu’évoque Micheline Romagnon. Rares sont les actions à visée d’empowerment, et encore moins celles qui font du principe de co-construction une priorité.

Le groupe projet (articulé à la commission spécialisée de suivi du plan d’action interministériel) est constitué de personnes ressources désignées par les plateformes régionales de l’UNAFORIS (Annexe 1). Il avait comme objectif de proposer un processus pédagogique de formation modulaire, transversale, de formation initiale et continue en référence aux modèles d’intervention sociale collective/communautaire et de développement social en vue de :

- s’adapter aux mutations et à la complexification du champ social ;
- accompagner les changements de pratiques professionnelles et la construction de nouvelles compétences en référence à la définition du travail social (Art. D. 142-1-1.CASF)⁷.

⁷ « Art. D. 142-1-1. Code de l’Action Sociale et des Familles -Le travail social vise à permettre l’accès des personnes à l’ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d’émancipation, d’accès à l’autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.

Ce rapport a pour but de servir d'appui aux établissements de formation en travail social dans la réflexion et l'élaboration d'un socle commun concernant l'intervention sociale collective et communautaire et le développement social.

Pour élaborer ce travail collectif, le groupe a :

- procédé à un état des lieux des concepts, des notions et des méthodes mobilisés par les acteurs de l'intervention collective et communautaire ;
- identifié l'existant des réflexions et pratiques formatives en cours au sein des plateformes Normandie, Occitanie, Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Grand Est ;
- procédé à des auditions d'acteurs nationaux et régionaux impliqués dans l'intervention sociale collective et communautaire⁸.

Ce rapport est composé de trois grandes parties :

- la première partie contextualise l'intervention sociale collective et communautaire : nous avons fait le choix d'une mise en perspective socio-historique. En effet, l'intervention sociale collective et communautaire s'inspire à la fois dans une tradition nord et latino-américaine et d'autre part de mouvements d'éducation populaire qui ont beaucoup influencé le champ social, socio-culturel et de l'animation en France. Nous avons souhaité définir les concepts et les approches mobilisés par une pluralité d'acteurs sociaux et politiques.
- la deuxième s'intéresse aux enjeux et aux pratiques des établissements en matière d'intervention sociale collective et communautaire : nous avons interrogé la manière dont un EFTS s'articule avec les acteurs du territoire pour innover, réfléchir et former à ces questions. Notre postulat est qu'un EFTS est un acteur à part entière du développement et des logiques d'interventions sociales et communautaires dans son environnement local. Les entretiens collectifs conduits au sein des plateformes ont montré que cette implication est réelle et contrastée selon les territoires.
- la troisième, qui s'appuie sur les deux premières parties, propose un module de formation : nous avons fait le choix d'une proposition pédagogique qui reste large, bien différente d'une déclinaison d'un module détaillé qui devra s'adapter en fonction de contextes locaux. Notre proposition définit un cadre large qui peut s'appliquer à la formation qualifiante comme aux actions de formation continue.

« A cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière.

« Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social. ». (Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social).

⁸ Voir le courrier en annexe 2.

I. Contexte de l'intervention sociale collective et communautaire : histoire, concepts, approches et acteurs

Une perspective socio-historique

Fin du XIX^e siècle, les racines communes au modèle collectif : les settlement houses

C'est en Angleterre que l'organisation communautaire prend racine avec le mouvement des *settlement houses*, créé par le pasteur anglican Barnett en 1884. L'industrialisation naissante du XIX^e siècle, a créé de profonds bouleversements : accroissement et aggravation de la misère et de la pauvreté en particulier, dans les centres urbains où le phénomène du paupérisme est particulièrement criant. Le principal objectif des *settlement houses* dans les quartiers défavorisés était, avec et pour les habitants, la recherche de l'amélioration de leur niveau de vie et la participation à des luttes sociales. Des étudiants s'installent dans les quartiers populaires et créent des activités éducatives (éducation des adultes, travail des jeunes, logement, santé...).

Le problème essentiel est celui de la non-participation de la classe ouvrière aux échanges et rapports qui font la vie d'une société démocratique. L'idée est que les *settlements* peuvent contribuer à l'exercice de la citoyenneté. En France, en 1896, Marie Galery puis Mercedes le Fer de la Motte créent, dans le 11^e arrondissement de Paris, l'œuvre sociale de Popincourt. Ces résidences sont animées par des femmes de la noblesse et de la bourgeoisie, courant du catholicisme social.

C'est le début des résidences sociales qui deviendront les centres sociaux (Durand, 1922). Elles ont comme objectifs l'éducation et l'assistance sociale (bibliothèques, conférences, garderies...).

Cette expérience s'est répandue dans toute l'Europe.

Dès 1889, les États-Unis vont plus particulièrement reprendre à leur compte cette expérience de travail communautaire. En 1910, on compte 400 *settlements*, le mouvement s'organise en fédération « *National federation of Settlement houses and of Neighborhood centers* ». Les travailleurs sociaux créent le *Community council* dans un objectif de concertation, de planification et de coordination des actions de quartier.

Sous-tendues par ces créations il existe des options fondamentales, importantes pour nous aujourd'hui et qu'il est donc utile de rappeler :

- une présence active des habitants, acteurs à part entière ;
- l'indépendance. On ne doit pas éloigner les décisions des habitants de la réalité qu'ils connaissent le mieux ;
- le mutualisme et l'intérêt pour toutes les formes d'organisation collective (mutuelles, associations, coopératives, groupement d'achat...) ;
- le voisinage. Un territoire, un quartier, le local comme base de la solidarité. La proximité est importante. Le centre social n'est pas seulement un équipement, c'est un dispositif d'action. Le territoire est celui du lieu de vie ;
- le quotidien, la vie hors travail. Un lieu d'interface privé/public ;
- une approche et une démarche globale. Ouvert à tous, non spécialisé ;
- une méthode : des choix stratégiques, des priorités, la mobilisation des partenaires ;
- un choix politique : une démarche endogène ;
- des limites : une intervention hors production par exemple.

Années 1930. L'émergence du travail social de groupe

Sa théorisation débutera dans les années 1930. La reconstruction de l'Europe après la guerre par le PNUD, va favoriser l'introduction du *group work*. L'ONU soutiendra ce développement en organisant principalement deux séminaires européens en 1959 à Helsinki et à Sèvres où il sera introduit en France.

En 1962, il prendra place comme modèle d'intervention dans le programme de formation des assistants de service social (comme le travail social communautaire). Il sera introduit par certains employeurs : MSA, puis à la SNCF ainsi que dans les CAF.

Il prend en compte la personne dans son environnement. Il s'agit de d'utiliser le groupe comme support pour atteindre des objectifs individuels et/ou collectifs (changement personnel, changement social, solidarité...).

C'est un système d'aide mutuelle où le groupe devient acteur dans son environnement.

Autour de la deuxième guerre Mondiale : les fondements de l'organisation communautaire

Les Anglais inventent, en 1940, le concept de *community development*. L'administration a repris les méthodes du *self-help* c'est à dire de l'adhésion et de la participation active des populations pour les appliquer aux masses indiennes, colonisées. Il s'agissait pour eux de s'appuyer sur les populations, à travers des programmes d'éducation de masse, pour que le système occidental atteigne tout le monde.

Le développement communautaire va être, dans certains pays d'Afrique, un instrument de la politique de développement économique et social.

De 1945 à 1965, l'ONU contribue à la diffusion de ces procédés, au travers de programmes de développement liés à la décolonisation. Dès 1960, l'ONU définissait le développement communautaire comme :

- l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des communautés ;
- ces procédés supposent que les habitants participent activement aux efforts entrepris en vue d'améliorer leur niveau de vie, et ces efforts sont laissés dans toute la mesure du possible à leur propre initiative. En vue de rendre plus efficaces l'initiative, les efforts personnels et l'aide mutuelle, des services techniques sont fournis ;
- les programmes de développement concernent des collectivités locales, étant donné que les gens qui vivent dans la même localité ont de nombreux intérêts en commun.

Après-guerre, en Europe, les Nations Unies introduisent les méthodes de service social de groupe et d'organisation communautaire. Il existe un programme spécial de service social des Nations Unies pour l'Europe. L'objectif est de diffuser les techniques modernes de travail social et d'orienter les politiques sociales européennes sur les solutions des problèmes qui touchent les individus, familles et communautés. Le premier séminaire de développement et organisation communautaire a lieu à Palerme en 1958.

Claude Jaquier, dans un article intitulé *Les enseignements du développement social local, ailleurs* (2005), évoque les travaux de Jean-François Médard (1969), notamment la déclinaison du développement communautaire en trois types de stratégies :

- **l'organisation communautaire comme technique auxiliaire de la planification.** Elle regroupe les techniques de participation des citoyens à l'élaboration des projets avec toutes les nuances possibles (consultation, dialogue, négociation). Cette stratégie est marquée par les réalisations matérielles, mais celles-ci doivent cependant contribuer à susciter des processus dans lesquels les citoyens deviennent acteurs, au même titre que les autres partenaires engagés dans le projet. C'est cette stratégie qui servira de référence en France en particulier dans le secteur de l'aménagement urbain (thématique de la participation) ;

- **l'organisation communautaire comme technique d'intégration sociale.** Cette stratégie « met l'accent sur le processus plutôt que sur les résultats ». Elle a surtout été élaborée par des travailleurs sociaux (Ross, 1955). Dans cette stratégie, l'animateur professionnel joue un rôle clé de guide, de facilitateur et d'expert. Il occupe une place charnière, en établissant une liaison entre le système qu'il veut transformer (système horizontal cible) et le système social environnant (liaison verticale). C'est un « maillon systémique » (Loomis, 1959) ;
- **l'organisation communautaire comme technique de contestation.** L'organisation communautaire radicale. C'est là que se trouve l'inspiration et l'originalité de Saul Alinsky (1976) (organisation des minorités, pression, conflit...) qui sera le propagandiste de cette approche. C'est une stratégie politique, conflictuelle, débouchant sur une négociation avec les différentes formes de pouvoir établi.

Breve histoire de la « nébuleuse communautaire⁹ »

Marie-Hélène Bacqué rappelle que l'action communautaire dans les quartiers populaires aux États-Unis, « en dialogue et en opposition avec les politiques publiques », date de la fin du XIXe siècle. Selon Bacqué (2005 : 52), le Progressive movement représente la première réelle fondation d'un « projet de réforme urbain » visant à améliorer la vie des plus pauvres mais aussi à les moraliser : « Promu par des membres des couches moyennes et supérieures majoritairement protestants, il est à l'initiative de la création, dans les quartiers pauvres, de centres d'œuvre sociale (*settlement houses*) qui proposent une panoplie de services et tentent d'instaurer des formes d'entraide et d'éducation à l'échelle locale. Ces premières initiatives partagent deux principes qui constitueront des lignes de force de l'action « communautaire ». En premier lieu, la démarche se veut globale (compréhensive) au sens où il s'agit de coordonner les actions touchant plusieurs domaines, éducation, jeunesse ou santé. (...) La « participation » constitue un deuxième principe, qui renvoie à la fois à une démarche paternaliste et à la recherche de formes de démocratie locale avec pour objectif de réguler le changement social, voire de transformer la société à partir de l'échelle locale. »

Pour Bacqué (2005 : 52), alors que la paupérisation des *inner cities* se développe dans un contexte de décentralisation industrielle et de montée du chômage, « dans les années 1950, la politique d'*urban renewal* s'attaque à la question de l'insalubrité dans les centres villes ». Il s'agit de faire disparaître les *slums* (quartiers insalubres) et de relancer l'économie dans les centres-villes « en attirant des sièges d'entreprises et les classes moyennes. » Or, paradoxalement, dans un contexte d'émergence de la question raciale et d'organisation du mouvement des droits civiques, cette politique d'*urban renewal* va favoriser, au sein des classes populaires et des minorités ethniques, souvent noires, le développement des *urban political movements* qui s'opposent aux opérations de rénovation urbaine qui déplacent les couches populaires. Selon Bacqué (2005 : 52), « ils représentent une des rares expériences d'organisation des groupes dominés sur une base de solidarité ethnique, territoriale et de classe aux États-Unis. »

Dans les années 1960, nées de la critique des opérations urbaines, des expérimentations urbaines voient le jour au sein desquelles Bacqué (2005 : 52) rappelle que les quartiers de centre-ville sont désignés comme des nœuds de problèmes mais aussi comme une échelle d'intervention efficace : « La question de la délinquance juvénile est mise en avant comme problème dominant découlant du déclin des *communities*, du développement d'une culture de la pauvreté et des transformations économiques (...) Cette orientation est prolongée en 1968 par un amendement de l'Economic Opportunity Act qui permet de subventionner directement les *Community Development Corporations* (CDC), entreprises « communautaires » investies opérationnellement dans la gestion des quartiers. A la conjonction des mouvements sociaux et des politiques fédérales, sont ainsi créées les conditions favorables au développement d'initiatives locales et à la multiplication des associations et des entreprises « communautaires ». »

Pour Bacqué, à la fin des années 1960, en raison de la recomposition du Welfare, le soutien financier de l'État fédéral aux *community organizations* diminue mais pas leur légitimité à intervenir auprès des pauvres et des quartiers défavorisés, bien au contraire. *Les community organizations* (Bacqué, 2005 : 52-53) « sont appelées à investir les domaines délaissés par la

⁹ Ce texte reprend des éléments du Cours de Manuel Boucher : « L'intervention sociale collective et communautaire : vers un développement du pouvoir d'agir dans le champ social », février 2017 – Institut national du travail social (INTS - Brazzaville – Congo).

puissance publique, et notamment celui du logement, puis à accompagner les politiques du *workfare*. (...) Les *Community Development Corporations* constituent le pivot autour duquel l'intervention « communautaire » s'organise et se transforme à partir des années 1970. (...) En devenant des opérateurs (...), elles sont poussées à se professionnaliser et à s'organiser (...), elles participent à structurer un domaine professionnel à la jonction du travail social, du développement économique et de l'action politique, et un champ d'études situé entre recherche et expertise. »

En faisant un rappel historique, Bacqué (2005 : 53) souhaite montrer que la « nébuleuse communautaire » est « le produit des mouvements urbains mais aussi d'une politique fédérale de lutte contre la pauvreté s'appuyant sur des initiatives locales ». Il s'agit d'une territorialisation des politiques de lutte contre la pauvreté et la délinquance qui laisse une place (organisation et représentation partielle) aux groupes dominés et exclus du champ politique mais si les *community organizations* sont de plus en plus professionnelles, moins « politiques » et plus gestionnaires, « en se structurant et en se professionnalisant, les *community organizations* ont au cours de ces vingt dernières années transformé leurs registres d'action, passant, pour une part d'entre elles, de la revendication au consensus, du mouvement social à la gestion managériale. » (Bacqué, 2005 : 54)

Dans tous les cas, Bacqué montre qu'au sein de la « nébuleuse communautaire », il existe deux héritages qui s'articulent ou s'opposent (2005 : 54) : « celui du paternalisme moraliste veillant à l'encadrement et l'éducation des couches populaires et celui des mouvements sociaux comme expression revendicative de ces mêmes groupes. » Dans ce dernier cadre, des acteurs sociaux militants issus des minorités ethniques ont pour objectifs de « structurer des contre-pouvoirs locaux dans une démarche d'« empowerment » et dans une perspective de « community control ». » (Bacqué, 2005 : 57)

Les apports de l'éducation populaire

Parallèlement, dans les années 1960, les États-Unis lancent une campagne de développement communautaire en Amérique Latine. Fonds conséquents, participation de la population locale et des travailleurs sociaux. C'est « l'alliance pour le progrès » de Kennedy.

En réaction se développent, plus particulièrement au Brésil, des mouvements d'éducation populaire. Pensée révolutionnaire qui prend appui sur l'église catholique, le plus connu est celui de Paolo Freire (2006), qui élabore et pratique une méthode d'alphabétisation qui sera appelée plus tard « conscientisation », relayée en France par l'INODEP. Il s'agit de promouvoir chez le peuple une conscience claire de sa situation dominée pour atteindre une « conscience libérée » au moyen d'une action éducative.

Il existe aujourd'hui de nombreuses démarches de mobilisation qui s'appuient sur les processus de conscientisation pour la mise en œuvre de pratiques émancipatrices (Garibay, Segurier, 2009).

L'éducation populaire, c'est une conception citoyenne et humaniste ayant pour finalité de permettre à chacun de devenir un acteur capable de participer à la vie du pays. Nous ne ferons pas ici l'histoire riche des mouvements d'éducation populaire mais donnerons une définition.

Pour C. Maurel (2010), l'éducation populaire c'est « l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple, et augmentent leur puissance démocratique d'agir ».

C'est une conception citoyenne et humaniste ayant pour finalité de permettre à chacun de devenir un acteur capable de participer à la vie du pays.

Nous ne ferons pas ici l'histoire des mouvements d'éducation populaire (Cacérés, 1964), mais il est important de rappeler que leur émergence en France a joué un rôle charnière à la fin du XIXe siècle dans une période caractérisée par une double lutte : celle des défenseurs d'une République balbutiante face aux tentations d'un retour à la monarchie et celle des défenseurs des ouvriers face à l'exploitation par les patrons. L'éducation populaire naît alors d'un combat qui revendique un accès à la culture et à l'éducation comme condition de l'émancipation : cours du soir, bibliothèques publiques, égalité entre hommes et femmes... Tout au long du XXe siècle, différents mouvements

d'éducation populaire œuvreront à développer une pratique de l'éducation complémentaire de celle de l'Éducation nationale, perçue comme souvent limitée à la seule instruction.

Apparition et déclinaisons de la notion de développement en France

La notion de développement communautaire portée par les pays anglo-saxons s'est construite dans un contexte de décentralisation de l'organisation politique. Elle s'appuie sur les communautés locales, indépendantes des pouvoirs politico-administratifs, où la référence à la dimension communautaire est évidente dans de nombreux pays où les communautés font partie intégrante du système social et de ses représentations. Ce n'est pas le modèle français. L'orientation du développement en France sera impulsée par l'État au travers du Commissariat général au plan dans un contexte de centralisation et de hiérarchisation étatique des centres de pouvoir.

Dans le cadre d'une recherche menée par le CERAT pour la Cnaf (2005 ; 2006), les chercheurs ont regardé les modalités d'apparition du développement en France.

La «localisation» des stratégies de développement aura tout d'abord pour cadre le milieu rural (1967, premiers parcs naturels régionaux, alliant protection du patrimoine et développement local ; 1970, contrat programme d'aménagement rural et PAR (plans d'aménagement rural)). Ce mouvement est alimenté par le retour en France d'une génération de coopérants partis dans le tiers-monde (Afrique, Amérique latine), sensibilisés à la thématique du développement qui, dans un premier temps, vont investir le monde rural, et il est structuré par les organisations agricoles. Cette dimension du développement est au cœur du mouvement d'intégration européenne autour de la thématique de réduction des déséquilibres régionaux au sein de l'Union (création du FEDER (Fonds européen de développement économique régional) en 1975).

Le développement local est né de la prise de conscience : les politiques d'aménagement (*top-down*, mises en œuvre par le gouvernement et les collectivités territoriales), destinées à corriger les déséquilibres géographiques et socio-économiques, ne peuvent trouver leur pleine efficacité si elles ne reposent pas sur l'organisation des volontés locales (approche *bottom-up*). Il a pris naissance autour de procédures de mobilisation intégrée (économique, sociale, politique, institutionnelle) et globale des acteurs locaux. C'est une approche politique partant des habitants, un mouvement endogène ascendant.

Dans le monde urbain, le développement social urbain est issu de deux grandes mutations :

- d'une part, la quête d'une autre orientation méthodologique et d'un autre contenu à donner aux approches de requalification des espaces urbains au cours des années 1970 ;
- d'autre part, la mise en question par les mutations économiques et sociales, des politiques sociales traditionnelles, centralisées, sectorisées, ciblées sur l'individu ou la famille, qui ont abouti notamment à l'invalidation partielle des organisations et des pratiques professionnelles patiemment construites jusque-là.

Le rapport DUBEDOUT, *Ensemble refaire la ville*, (1983), conduira aux opérations de développement social des quartiers (DSQ) et à la constitution du Conseil national du DSQ, puis au « développement social urbain » en 1988, puis, en 1990, à la « Politique de la ville ». Il s'agit d'un développement descendant qui lie par des procédures l'État à la ville.

Il en est résulté, semble-t-il, deux formulations, pour ne pas dire deux approches du développement (Jacquier) :

- une qualification du développement qui apparaît, en quelque sorte, comme une extension de compétence des techniciens de l'urbain (le *hard*) sur la sphère sociale (le *soft*) ;
- le qualificatif de « développement social », « développement social local », qui apparaît au sein de quelques réseaux de professionnels, soucieux de prendre en compte les ruptures survenues dans le champ d'une action sociale jusqu'alors trop cantonnée à une dimension individuelle, familiale ou privée et considérée

comme insuffisamment apte à prendre en compte la dimension collective ainsi que les ruptures, celles-là plus dangereuses, introduites par le mouvement de décentralisation du début des années 1980. Cette prise de conscience est cependant seulement le fait de quelques professionnels.

Le développement social

C'est un mouvement qui articule les dimensions : sociale, économique, culturelle, environnementale en vue d'accroître le bien-être et la responsabilité d'une microsociété. C'est une stratégie politique sur un territoire à laquelle contribuent les travailleurs sociaux au même titre que d'autres acteurs du territoire.

Sur l'approche du développement social¹⁰, nous n'allons pas reprendre ici l'analyse effectuée dans le cadre du groupe de travail « **Gouvernance des politiques de solidarité** » préparatoire à la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale mais retenir que reconstruire la réponse sociale devrait reposer sur trois principes :

- une logique de projet global où l'objectif de solidarité traverse l'ensemble des politiques publiques pour atteindre les diverses dimensions de la vie des gens ;
- une démarche de territoire constituant à la fois l'espace de connaissance des besoins et l'espace où se croisent les compétences ;
- une dynamique de participation où personne ne peut, ne doit, s'affranchir de prendre part à la création, à la consolidation du lien social.

Stabiliser une définition du développement social

Le développement social ne se décrète pas. La nouvelle question sociale, qui se traduit par l'accroissement des inégalités sociales et l'affaiblissement des socles de solidarité, le diagnostic est connu, nous contraind aujourd'hui, de manière urgente à proposer de nouvelles alternatives dans un contexte où l'action sociale est désormais territorialisée. L'enjeu essentiel est de développer des projets à partir des attentes des populations sur les territoires en mobilisant les capacités des habitants à agir pour créer du collectif et permettre aux citoyens de participer à la vie démocratique. Les processus à l'œuvre aboutissent à séparer les groupes sociaux les uns des autres et sont un danger pour la démocratie. C'est le projet politique de renforcement de la démocratie qui seul peut donner l'impulsion en créant des espaces de délibérations.

Une philosophie de l'action

C'est une forme de démocratisation de l'action publique, qui tend vers la démocratie participative, vers la mise en œuvre de dynamiques de participation habitante, vers la mobilisation de l'ensemble des acteurs sociaux. C'est la prise en compte du local comme pertinent pour l'action après deux siècles où le modèle républicain issu de la Révolution a laissé peu de place aux pouvoirs locaux et aux diverses formes d'organisations intermédiaires.

C'est la vision d'une citoyenneté active, d'une citoyenneté qui permet à chacun de participer au développement de la cité. Nous n'entendons pas ici la participation au sens traditionnel des procédures d'information, de consultation et de concertation mais au sens de l'implication (prendre part à), de la négociation, de la coproduction, avec toutes les questions que cela pose en terme de représentativité, de règles du jeu sur les modalités de la prise de décision dans le cadre d'un système démocratique représentatif. Il s'agit de mettre en place de nouvelles formes de coopération entre élus, institutions et habitants car le développement social repose sur trois piliers :



Un processus

¹⁰ Groupe de travail «Gouvernance des politiques de solidarité conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, URL : [\[www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gouvernance_final_couv-2.pdf\]](http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gouvernance_final_couv-2.pdf).

C'est un processus volontaire, centré sur la population, les habitants. Le développement est endogène, il s'appuie sur les forces, les potentialités internes d'un territoire.

Un objectif

Partir de la valorisation des ressources locales pour accroître les échanges matériels, culturels, informatifs, créateurs de nouvelles relations sociales, culturelles et économiques au sein d'un territoire dont les habitants manifestent solidarité et sentiment d'appartenance. C'est un objectif de changement social sur un territoire porteur de ressources, qui valorise territoires et populations.

Des caractéristiques

Le territoire

Le développement social met en scène la relation territoire/projet. Le « territoire » est une notion qui recouvre trois dimensions (Autès, 1995) :

- une dimension géographique et spatiale ;
- une dimension politique qui est l'investissement de l'espace par un pouvoir légitime, une souveraineté, s'exerçant à l'intérieur de frontières ;
- une dimension plus symbolique ou culturelle qui est l'expression du rapport des populations à leur sol et à leur territoire politique, soit les traditions, les structures familiales, les systèmes de croyance, etc. (Le Bras, 1995).

Avec le territoire s'exprime la notion d'intérêt collectif (répartition de services, participation à la vie, échanges sociaux, accessibilité à la vie publique). Le territoire pertinent n'est pas défini *à priori* ; il est la résultante de :

- la composante géographique et administrative, c'est la structure de l'espace ;
- l'analyse des flux de biens, de services, de populations et de pratiques sociales ;
- l'interrogation en termes de problèmes sociaux ;
- l'analyse des pratiques territorialisées des intervenants sociaux ;
- la définition des centres d'intérêts, des attentes et des problèmes de la population.

Les acteurs

Le développement social sous-tend une implication et une participation de la population et des acteurs locaux. La population, les usagers, sont porteurs de ressources et sont des partenaires actifs.

Bien que relevant d'une conception endogène, ce n'est pas un processus spontané, il a besoin d'une impulsion « exogène » pour se mettre en route. De nombreux acteurs et structures peuvent donner cette impulsion, et pas seulement des acteurs du monde de l'action sociale traditionnelle.

Il contraint à l'implication des acteurs locaux (collectivités locales, services de l'État, institutions et organismes sociaux, associations) au partenariat, il contraint à la création d'espaces publics de négociation. C'est la dynamique d'acteurs qui produit l'innovation.

Une approche multifactorielle des problèmes

Il nécessite de sortir des logiques sectorielles, de « populations cibles », d'institutions.

Les politiques publiques sectorielles occultent la complexité. C'est une approche complexe, transversale, qui nécessite une coordination des acteurs locaux, une concertation des professionnels, une modification des modes d'intervention et de posture tant des professionnels que des organisations.

Approche globale, transversale et de mutualisation, de connaissance partagée des problèmes, de compréhension des causes, des ressources, d'élaboration concertée des actions et de mobilisation des moyens.

Un travail en mode projet

Reposant sur un diagnostic partagé et des modalités d'évaluation dynamique permettant le pilotage du processus, il :

- implique l'action collective ;
- s'organise à partir de l'implication des personnes et des représentants de la population ;
- renforce la démocratie locale.

C'est une dynamique qui dépasse le champ de l'action sociale.

Si le développement social implique l'action collective, l'action collective ne produit pas forcément du développement social, au sens où nous venons de le définir. Si les intervenants et travailleurs sociaux peuvent développer de nombreuses initiatives fondées sur des approches collectives, pour autant cela ne fait pas du développement social. Ils peuvent y contribuer, en être le fer de lance, mais ne peuvent impulser de tels processus s'il n'y a pas d'engagement politique fort.

Ce sont, par conséquent, les articulations qui sont à construire entre tous les niveaux des organisations pour enclencher des dynamiques de développement social.

Peu à peu la thématique du développement va devenir plus horizontale, transversale du fait de plusieurs facteurs : crise économique mais surtout identitaire, décentralisation, émergence du local comme lieu de l'action, d'où l'émergence de véritables politiques de développement, élaborées par les collectivités locales, souvent en réponse aux politiques publiques initiées par l'État sur le mode de la contractualisation.

Pour conclure, depuis la fin des années 1980, le développement durable fait référence. « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », Commission Brundtland, 1987.

Les principes du développement durable posent la nécessité d'assurer une croissance économique soutenue, mais qui soit compatible avec la gestion prudente des ressources naturelles et l'équité intra et intergénérationnelle. « La protection de l'environnement, dit Gro Harlem Brundtland dans l'introduction du rapport *Notre avenir à tous*, dépend de la lutte contre la pauvreté et contre l'inégalité entre les personnes et entre les nations ».

Pour les Nations Unies c'est un « Modèle de développement qui permet de satisfaire les besoins d'une génération, en commençant par ceux des plus démunis, sans compromettre la possibilité, pour les générations suivantes, de satisfaire les leurs. Pour être durable, le développement doit être économique (croissance économique (pas au sens retenu par le PIB) et d'efficacité économique), social (objectifs d'équité et de cohésion sociale : santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture), environnemental (préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme) ».

Le développement humain est un enjeu social essentiel du développement durable, en vue d'une meilleure équité, d'une plus grande justice sociale et du respect universel des droits de l'Homme. Il est nécessaire de renforcer la dimension sociale du développement durable.

Des concepts et des approches participatives : *empowerment*, pouvoir d'agir, *community organizing*... de quoi parle-t-on ?¹¹

De quoi parle-t-on lorsque l'on utilise les concepts d'*empowerment* et de *community organizing* dans le contexte français ? Dans un ouvrage très remarqué sur la notion d'*empowerment* généralement traduit en français par la notion de « pouvoir d'agir », Marie-Hélène Bacqué indique que cette notion polysémique a émergé en France dans les débats publics à partir des années 2000. Dans ce livre, Marie-Hélène Bacqué construit une histoire non linéaire de la notion d'*empowerment* et souligne que même si différents promoteurs de cette notion, notamment dans les champs du développement international ou des politiques urbaines et économiques utilisent le même vocabulaire, ils se différencient idéologiquement entre des modèles « radical » (militant), « libéral », voire « néo-libéral ». Par conséquent, dans cet espace idéologique ambivalent au sein duquel se confrontent des perspectives

¹¹ Ce texte reprend des éléments de l'article de Manuel Boucher, "Introduction du deuxième numéro : De la réduction des risques sociaux aux logiques d'activation", Sciences et actions sociales [en ligne], N°2 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 24 mai 2017, URL : [http://www.sas-revue.org/index.php/22-n-2/articles-n2/41-introduction-du-deuxieme-numero-de-la-reduction-des-risques-sociaux-aux-logiques-d-activation]

émancipatrices de changement social, voire révolutionnaires mais aussi néo-conservatrices et néo-libérales, Marie-Hélène Bacqué montre qu'en Amérique, au sein de l'intervention sociale, « *l'empowerment* est utilisé par des professionnel(le)s dès la fin des années 1970 pour reconfigurer des pratiques ou comme nouveau paradigme ; il représente l'une des premières théorisations et systématisations de la notion et illustre la façon dont elle est instrumentalisée dans le temps pour devenir une technique du travail social ». En fait, Marie-Hélène Bacqué souligne que l'utilisation et le sens donné à la notion d'*empowerment* dans l'intervention sociale dépend beaucoup des différentes formes d'intervention sociale plus ou moins militantes, professionnelles, voire bureaucratisées présentes aux États-Unis depuis les années 1970.

Empowerment

Dans leur ouvrage sur *l'empowerment* (Bacqué, 2005) Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener indiquent qu'il paraît plus facile de définir en creux ce que traduit réellement la notion d'*empowerment* (capacitation, empouvoirement, pouvoir d'agir...) que de la définir « positivement » : « *L'empowerment* est facile à définir par son absence : manque de pouvoir, réel ou imaginé, intégration du sentiment d'impuissance, aliénation, perte du sentiment de contrôle de sa propre vie. Il est plus difficile de le définir positivement, parce qu'il prend différentes formes selon les personnes et les contextes. » (Bacqué, Biewener, 2013 : 46) En effet, même si Bacqué et Biewener soulignent que les différents promoteurs de *l'empowerment* aux États-Unis utilisent le même vocabulaire, ils se différencient idéologiquement entre « radicalisme » et « libéralisme ».

Une approche « radicale »

Pour les partisans d'une vision transformatrice de *l'empowerment*, ce processus représente une vision du monde de « portée radicale » et militante, porteuse d'une volonté de transformation sociale : « Dans cette optique, les années 1970 représentent un tournant pour tous ceux qui s'opposent (mouvements féministes, écologistes, minorités ethniques et sexuelles...) « aux formes d'autorité hiérarchique imposées « du haut » et autour d'enjeux de reconnaissance des *have not*, des marginalisés ou des « subalternes » (Bacqué, Biewener, 2013 : 9). » À la même époque, en Amérique latine, l'action des mouvements d'éducation populaire d'obédience catholique est largement inspirée par les idées du philosophe Paulo Freire (1921-1997). Celui-ci développe une « pédagogie des opprimés » devant permettre aux « illettrés » et « marginalisés », notamment les petits paysans, de conscientiser collectivement leur situation pour sortir d'un processus d'aliénation et proposer une transformation des rapports de production et d'éducation : « Ce mouvement, né d'une critique sociale radicale, avance une stratégie de mobilisation des individus et des groupes marginalisés pour transformer les rapports de pouvoir, remettre en cause l'exploitation et construire une société plus équitable. » (Bacqué, Biewener, 2013 : 12)

En définitive, le « modèle radical », malgré la diversité des acteurs qui l'incarnent depuis les années 1970, est lié à un fil rouge, celui d'une volonté de transformation sociale portée par la conscientisation, l'émancipation et la mobilisation individuelle et collective d'acteurs stigmatisés mais cherchant à rompre avec les processus de domination. Ces acteurs revendiquent une redistribution des ressources, l'accès à l'égalité réelle et le développement des droits politiques.

Une approche « libérale »

À partir des années 1990, *l'empowerment* n'est plus principalement utilisé et mobilisé par les mouvements progressistes militants associés à une vision « radicale » du pouvoir d'agir. En effet, cette notion « est intégrée dans le vocabulaire international de l'expertise et des politiques publiques » (Bacqué, Biewener, 2013 : 8) incarnées, en particulier, par l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale et l'Union européenne. Ainsi, dans un contexte de radicalisation du processus de mondialisation économique d'inspiration néolibérale, cette internationalisation de *l'empowerment* correspond également « à l'affaiblissement de sa portée radicale » (Bacqué, Biewener, 2013 : 9). En fait, dans la décennie 1990, l'adoption du vocabulaire de *l'empowerment* s'inscrit dans une recomposition majeure des politiques publiques, notamment sociales, à l'échelle internationale, nationale et locale : « Les dynamiques de réorganisation des pouvoirs locaux et nationaux, les logiques dites de « modernisation » administrative conduisent à repenser le rôle des administrés et mettent en avant la responsabilité des individus et l'enjeu de la participation. Les processus de mondialisation conjugués à l'affirmation du néo-libéralisme favorisent une restructuration des instruments de l'État social justifiée par la mise en cause des objectifs de protection sociale. » (Bacqué, Biewener, 2013 : 14) Cette vision

« libérale », contrairement au modèle « radical », ne remet pas en cause, structurellement, le système politico-économique capitaliste producteur d'inégalités sociales.

Pour Bacqué et Biewener, l'approche « libérale » se décline en deux « modèles » distincts : - le modèle « social-libéral » s'inscrit dans une dynamique politico-institutionnelle, celle des institutions de régulation internationale mise en œuvre après la Seconde Guerre mondiale. Dans un contexte d'économie de marché, ce modèle légitime « le rôle de l'État et des politiques publiques pour la promotion des droits civiques et pour la diminution des inégalités sociales et économiques. » (Bacqué, Biewener, 2013 : 16) Ce modèle articule la défense des libertés individuelles avec l'organisation d'un système social redistributif propice au maintien de la cohésion sociale ; - le modèle « néo-libéral » s'inscrit également dans la société de marché mais positionne le marché et ses valeurs au cœur de son projet politique. Autrement dit, dans ce modèle, lorsqu'il n'est pas purement et simplement remis en cause, l'État, notamment l'État social « est au service du marché et des valeurs entrepreneuriales. » (Bacqué, Biewener, 2013 : 17)

Au sein de la dynamique « libérale », Bacqué et Biewener affirment qu'aujourd'hui, le modèle « néo-libéral », qui est assez proche de la théorie du « *rational choice* » (Goldthorpe, 1996 ; Boudon, 2007), impacte de façon massive de nombreux segments de la vie sociale. Or, le modèle « néo-libéral » n'interroge pas « la question de l'émancipation et de justice sociale ». Dans la pratique, ce modèle imprègne aussi bien les politiques sociales revendiquées par les « néo-conservateurs » (Rosanvallon, 2011) que par les sociaux-démocrates, notamment ceux qui affirment faire partie d'une « gauche moderne » : « La notion d'*empowerment* y est mobilisée dans une logique de gestion de la pauvreté et des inégalités, pour permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions « rationnelles » dans un contexte d'économie de marché. Avoir accès au pouvoir signifie dans cette acception être intégré au monde du travail et de la consommation, trouver sa place dans l'économie de marché, « être entrepreneur de sa propre vie ». » (Bacqué, Biewener, 2013 : 17)

Au-delà de l'hétérogénéité de l'intervention sociale, le développement de l'*empowerment* dans ce champ dépend donc beaucoup de l'influence des mouvements féministes et antiracistes mais également des promoteurs des méthodes dites de *community organizing*. Impulsés par Saul Alinsky (1909-1972), un « agitateur professionnel » (auteur de *Rules for Radicals* publié la première fois en français sous le titre : *Manuel de l'animateur social*, Points Politique 1976) qui œuvra dans les quartiers pauvres de Chicago, notamment dans le quartier de *Back of the Yards* durant près de 40 ans jusqu'au début des années 1970, pour organiser des communautés défavorisées plutôt que de participer à leur encadrement dans des programmes d'assistance, l'objectif principal de la méthode du *community organizing* est de favoriser la conscientisation et le pouvoir d'agir de personnes, souvent stigmatisées, fédérées au sein d'une organisation communautaire pour défendre leurs droits. Par l'intermédiaire d'actions collectives et l'émergence de *leaders* communautaires, il s'agit de favoriser l'entraide et la conflictualisation des rapports sociaux pour peser durablement sur les choix politiques pouvant avoir une influence sur la vie des membres de la « communauté ». Ainsi, même si l'on ne doit pas confondre les méthodes du *community organizing* avec le travail social, aux États-Unis, ces méthodes ont beaucoup influencé l'espace du travail social.

En France, selon Thomas Kirszbaum dans un article récent, depuis les émeutes de 2005, nous assistons de la part des professionnels de l'intervention sociale impliqués dans la politique de la ville à un véritable « emballement autour de l'idée d'*empowerment* » (Kirszbaum, 2013). En effet, « instruits sur les pratiques nord-américaines de développement urbain et social par des travaux français, ces professionnels se sont emparés avec ferveur de cette notion riche de promesses pour transformer le rapport des institutions avec les populations marginalisées des villes. »

Dans le cadre de la chaire UNESCO « Politiques urbaines et citoyenneté », l'organisation à Vaulx-en-Velin, les 14-15-16 mars 2012, de la conférence internationale : « *Le community organizing : développer le pouvoir des citoyens* » animée à l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE – Université de Lyon) en partenariat avec le collectif « Pouvoir d'agir »¹² illustre l'intérêt croissant des chercheurs et des acteurs sociaux français pour des modèles d'action sociale et de participation politique dans les quartiers populaires puisés dans l'expérience américaine contemporaine. Le texte de présentation de ce colloque souligne ainsi que l'intérêt grandissant pour les méthodes

¹² URL : [<http://pouvoirdagir.fr>]

du *community organizing* en France « est dû non seulement à l'« effet Obama », qui fut lui-même *community organizer* à Chicago, mais aussi aux limites de la politique de la ville et aux frustrations exprimées par les professionnels de la participation comme du travail social. »

En effet, alors que bien souvent les appels à la « participation citoyenne », notamment dans le cadre de la politique de la ville ou de projets sociaux de réduction de la pauvreté et des inégalités, peinent à mobiliser la population car ces appels s'inscrivent surtout « dans des dispositifs de concertation qui ne donnent pas réellement de pouvoir d'action et de décision aux habitants », le *community organizing* donne alors de grands espoirs à tous ceux, notamment des intervenants sociaux et certains acteurs politico-institutionnels, qui souhaitent redonner du souffle à la mobilisation des citoyens afin qu'ils participent à organiser leurs territoires de vie.

Dans la pratique, cherchant à faire un état des lieux de la question du *community organizing* en confrontant les résultats de travaux universitaires avec des démarches d'organisation des citoyens portées par des acteurs sociaux, les organisateurs du colloque donnent une définition assez large du « *community organizing* » : il s'agit d'un « ensemble d'outils pour l'organisation locale d'individus et de groupes dans une perspective de changements politiques et sociaux. » Dans une optique relativement similaire, Hélène Balazard (2013 : 81) souligne que « dans une acception large, le *community organizing* renvoie à un processus qui engage des personnes, des organisations et des communautés vers des objectifs tels que (...) l'amélioration de la qualité de la vie et la justice sociale. »

Mais au-delà d'une vision large et consensuelle d'un « *empowerment* à la française » en capacité de politiser les demandes sociales des habitants des quartiers populaires (considérée comme un oxymore par Thomas Kirszbaum), Julien Talpin (2013), dans un autre article récent publié sur le site en ligne la *vie des idées*, interroge les « vertus et les ambiguïtés du *community organizing* vu de France ».

Dans ce texte, Julien Talpin indique que l'utilisation croissante de la notion de *community organizing* l'est, en effet, souvent de façon imprécise car, aux États-Unis, ce qu'il appelle la « nébuleuse communautaire » actuelle ne peut plus se réduire à ce qu'elle représentait pour Alinsky dans les années 1970. Pourtant, en France, nombre d'acteurs sociaux se réclamant de cette notion continuent de confondre le *community organizing* et le développement communautaire. Ainsi, Julien Talpin (2013 : 3) souligne qu'aux États-Unis, des organisations communautaires qui ont généralement un statut d'associations à but non lucratif (« *non profit* ») ont toutes pour objectif de combattre la pauvreté et la marginalité sociale. Cependant, ces organisations prennent trois formes distinctes : il s'agit d'associations de service, de développement communautaire ou de *community organizing*. À partir de cette distinction sur ce que recouvrent les différents visages de la « mobilisation communautaire » et de l'*empowerment* aux États-Unis, en étudiant le cas français, Talpin relève donc de nombreuses confusions chez les chercheurs et acteurs sociaux qui, souhaitant dépasser les fantasmes sur les « dérives communautaristes », plébiscitent le *community organizing* dans leur propre pays. Talpin remarque, en effet, que souvent les travaux français récents se référant au *community organizing* décrivent en fait des actions s'inscrivant plutôt dans un cadre pouvant s'apparenter à du « développement communautaire » ; autrement dit, il s'agit d'actions réalisées par des organisations communautaires beaucoup moins autonomes des pouvoirs publics que d'autres organisations moins consensuelles et plus indépendantes (financièrement et politiquement) mais s'inscrivant plus nettement dans une démarche de *community organizing*.

En effet, dans un rapport rédigé par Jacques Donzelot (*et al.*, 2012) pour le *think tank* « Terra nova »¹³ portant sur la « banlieue et les quartiers populaires », après avoir fait l'analyse synthétique de l'histoire récente de la politique de la ville depuis le début des années 1980 qui, selon lui, s'est construite, tour à tour, à partir de logiques de développement social (1981-1991) et de « discrimination positive territoriale » incluant une forte dynamique de rénovation urbaine (1991-2012), il propose une troisième voie pour la politique de la ville et la lutte contre le phénomène de ghettoïsation : « remettre les gens en mouvement » dans le cadre d'une démarche de « développement communautaire » d'origine américaine. Dans la pratique, la voie plébiscitée par Donzelot (*et al.*, 2012 : 13) revendique de ne pas opposer des actions associées au traitement des lieux (*place*), bien au-delà du bâti, à celles liées au traitement social, celui des « gens » (*people*) mais de les associer dans une même perspective d'intervention : Ces actions « peuvent se trouver associées pour composer une troisième voie, en quelque sorte, intitulée *people place based strategy* : agir sur les gens dans les lieux où ils vivent ».

¹³ URL : [www.tnova.fr]

Mobilisant les travaux du sociologue américain Mark Granovetter soulignant l'influence des « liens faibles » et des « liens forts » dans la capacité des individus, d'abord à s'intégrer mais aussi à s'émanciper de leur condition sociale et résidentielle, pour Donzelot (*et al.*, 2012 : 37), il s'agit d'articuler l'action de l'État avec le déploiement d'une forme de « développement communautaire ». En effet, il s'agit de « combiner efficacement les liens forts et les liens faibles pour éviter que les premiers ne servent de justification à l'immobilité. Soit, cette fois, une formule visant à combiner le traitement des lieux et celui des gens de façon à ce que l'amélioration des premiers serve à la remise en mouvement des seconds. » En fait, en promouvant le « développement communautaire » dans les quartiers populaires, Donzelot (*et al.*, 2012 : 37-38) oppose deux modèles d'intervention sociale qui, selon lui, instituent différemment le rapport entre le collectif et l'individu : le premier, qu'il considère ancien et dépassé, est associé, en effet, à l'« éducation populaire » ; le second, pensé comme plus adapté à la nécessaire refonte de la politique de la ville est quant à lui, relié à une formule de « développement communautaire » spécifique.

Donzelot plébiscite donc un renversement des manières de faire et de penser inscrites dans le travail social « classique » français ; en particulier, en appui sur plusieurs observations (Sevrans, Villiers le Bel...) réalisées avec le groupe « banlieues » de Terra Nova, il appelle de ses vœux une mutation des conduites professionnelles des intervenants sociaux qui, dorénavant, comme le revendique le collectif « Pouvoir d'agir » que Donzelot soutient, doivent « promouvoir le collectif comme support de la mobilité individuelle ». Donzelot (*et al.*, 2012 : 40) observe donc avec intérêt l'aspiration de professionnels sociaux de renouveler leurs pratiques et « leurs métiers de façon à accompagner les luttes (des habitants) en se dotant d'une capacité organisationnelle qui ne faisait pas vraiment partie de leur bagage jusqu'à présent. » En effet, souscrivant à la perspective « *bottom up* » (du bas vers le haut) plutôt que « *top down* » plébiscitée et décrite par Donzelot (*et al.*, 2003), ces intervenants sociaux, par conviction mais aussi pour renouveler la crédibilité de leurs métiers, soutiennent des collectifs de lutte en s'intégrant dans une optique de *community organizing*.

Néanmoins, Donzelot (*et al.*, 2012 : 40) reste dubitatif et critique vis-à-vis de formes d'intervention sociale purement combatives. En effet, pour agir dans les zones urbaines défavorisées, dans la pratique, à une dynamique de *community organizing*, Donzelot (*Ibid.* : 41) préfère une démarche d'« organisation communautaire » ou de « développement communautaire » (CDC) dont les objectifs sont plus régulateurs, voire consensuels que conflictuels. En plébiscitant la mise en œuvre de « conseils de quartier » dont les objectifs sont, notamment, de construire du consensus plutôt que du conflit, Donzelot (*et al.*, 2012 : 41) affirme ainsi un certain pragmatisme. En effet, celui-ci souhaite s'écarter de l'image romantique dans laquelle des intervenants sociaux organiseraient des luttes d'habitants avec l'appui politique et financier d'élus locaux qui, en France, restent aujourd'hui la cheville ouvrière de la politique de la ville. Dans tous les cas, pour Donzelot, la constitution de conseils locaux permettrait aux pouvoirs publics en charge, par exemple, des questions de sécurité, d'éducation ou d'insertion professionnelle, d'avoir des interlocuteurs défendant les préoccupations des habitants et des acteurs sociaux ; de constituer des instances représentatives à laquelle les pouvoirs publics devraient « rendre compte » (*accountability*) mais aussi de favoriser les rapprochements et les liens de coopération entre les pouvoirs publics et les habitants. Ainsi, Donzelot (*Ibid.* : 45) souligne qu'en matière de sécurité, la constitution de conseils locaux pourrait « servir d'interface entre les habitants et les corps de police, fournir parmi ses membres des « facilitateurs » du dialogue entre habitants et policiers. Mieux prendre en compte les préoccupations des habitants et des prestataires, mieux rendre compte de ce qui est fait par rapport aux priorités énoncées. »

En fait, nous l'avons vu, une des divergences essentielles entre les organisations de *Community Organizing* et les organisations de type « communautaire » (associées aux *Community Development Corporations* - CDC) tient à leur conception respective de l'action politique : coopération ou rapport de force. Dans tous les cas, la dynamique de *community organizing* est directement liée à l'implication d'*organizers* qui, selon les modèles, doivent être plus ou moins nombreux et professionnalisés. À l'origine, pour aider les personnes les plus opprimées à s'organiser, à construire des luttes autogérées, radicales et efficaces, Alinsky souhaite implanter des « animateurs politiques » dans les quartiers pauvres, des *organizers*, des spécialistes de l'organisation populaire qu'il forme pour qu'ils respectent quelques règles : s'intégrer et observer ; faire émerger collectivement les problèmes ; commencer par une victoire facile, organiser et intensifier les luttes, se rendre inutile et partir. En effet, aux États-Unis, les *organizers* sont généralement des membres salariés des organisations communautaires dont le travail principal consiste, d'une part, à mobiliser des habitants, à repérer ou à faire émerger des *leaders* et bien sûr, à co-organiser des actions collectives. Lorsqu'ils sont issus des quartiers pauvres et souvent « *working poors* », les *organizers*, en particulier ceux rencontrés par Talpin, ne regardent pas vers le bas, autrement dit, ils ne s'en prennent pas à la population marginalisée des « *inner cities* » mais regardent vers le haut pour ne pas monter les pauvres les uns

contre les autres : « Les adversaires ne sont pas intérieurs, mais du côté des pouvoirs publics, des grandes entreprises et des promoteurs immobiliers. » (Talpin, 2013). En effet, prenant en considération les effets néfastes du capitalisme, du racisme et de la stigmatisation de personnes et de territoires en difficulté (chômage, drogue, prostitution, violences...), les *organizers* ne cherchent pas à désigner des individus jugés responsables de ces problèmes à qui il faudrait demander de quitter les territoires concernés ; ils tentent plutôt de faire prendre conscience aux habitants qu'il existe des éléments structurels expliquant ces problèmes. Dans un entretien accordé au journal *Playboy* en mars 1972 et en partie traduit en français par Suzie Guth, Alinsky (2013) souligne, en effet, que la mobilisation de la « race » ne fait pas partie des tactiques devant être privilégiées par les *organizers*. En fait, pour Alinsky, conflictualiser les rapports sociaux dans les quartiers populaires ethniciés permet de les déracialiser et de lutter contre les processus de production de « boucs émissaires ».

Ainsi, au regard de l'importance du rôle des *organizers* pour favoriser une communauté à s'auto-organiser, au sein des différents modèles de *community organizing* aux États-Unis, le profil des *organizers* mais également le rapport qu'ils entretiennent avec les habitants sont sans cesse questionnés. Par exemple, les organisations communautaires ont bien conscience que lorsque des *organizers* se professionnalisent, à terme, ceux-ci peuvent « s'éloigner de la base » des habitants et s'inscrire dans un processus de bureaucratisation. Des *organizers* très impliqués avec la population peuvent aussi accumuler beaucoup trop de pouvoir et installer un rapport de domination avec celle-ci (Talpin, 2013). Talpin souligne aussi que les organisations communautaires s'interrogent sur le fait que les *organizers* doivent être ou non « à l'image » (sociale, ethnique, générationnelle...) de la majorité de la population qu'ils sont chargés de mobiliser. Dans les faits, certaines organisations de *community organizing* emploient, en effet, des *organizers* sans prendre en considération, au premier chef, leur âge, leur couleur de peau, leur niveau d'étude ou leur appartenance sociale. Autrement dit, des *organizers* blancs et diplômés issus des classes moyennes peuvent intervenir dans un « ghetto » pour mobiliser des populations majoritairement afro-américaines ou latinos. D'autres organisations, au contraire, font le choix d'employer principalement des *organizers* qui ressemblent à la population du territoire dans lequel ils agissent. Autrement dit, des *organizers* ayant le même âge, la même appartenance ethnoculturelle mais aussi étant issus de la même classe sociale (miroirs) que la plus grande partie des habitants du quartier, sont embauchés parce qu'ils peuvent incarner une figure d'exemplarité, voire une « avant-garde » politisée et éduquée. Quoi qu'il en soit, notamment depuis que les pouvoirs publics, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, se sont emparés de cette figure du *community organizer*, Hélène Balazard insiste sur l'ambivalence de ces acteurs écartelés entre des logiques d'émancipation, de conflictualisation et de contrôle social : « Surtout cette notion est désormais mobilisée dans les discours de l'action publique, notamment à travers la figure du *community organizer*. Cette cooptation renvoie à l'ambivalence du sens et des finalités de cette pratique, contre-pouvoir ou agent du désengagement de l'État et/ou du contrôle de celui-ci sur les communautés. » (Balazard, 2013 : 85-86). D'ailleurs, dans son optique régulatrice, Donzelot fait l'éloge des *community builders* qu'il distingue des *community organizers*. En effet, ces intervenants sociaux d'un type particulier ont d'abord pour mission de construire des « conseils de quartier » au sein desquels les antagonismes peuvent se réguler plutôt que d'accompagner, voire d'organiser des luttes collectives.

En définitive, au lieu de le dépasser, l'intronisation du concept d'*empowerment* en France relance le vieux débat sur les fonctions de l'intervention sociale comme acteur de l'émancipation ou agent de contrôle social. Comme le questionne Marie-Hélène Bacqué dans son livre sur l'*empowerment*, le rôle de l'intervention sociale « consiste-t-il à dispenser des services et à distribuer des aides à des usagers ou à des patients considérés comme des assistés incapables d'agir par eux-mêmes, ou bien est-il de leur apporter les ressources nécessaires pour développer leurs propres capacités de transformation individuelles et sociale ? » (*Ibid* : 24). En outre, la mobilisation puis l'institutionnalisation de la notion d'*empowerment* dans le monde de l'intervention sociale ne coïncide-t-elle pas également avec des pratiques qui se détachent progressivement d'une perspective de transformation sociale ? Dans ce cas, la revendication de toujours plus d'intervenants sociaux ne risque-t-elle pas de devenir un nouveau conformisme sans pour autant transformer les pratiques et les logiques de domination en œuvre dans le champ social ?

II. Approches et acteurs de l'intervention sociale collective et communautaire

Dans un contexte de mutation de l'État social, des acteurs sociaux n'en appellent plus à l'État intégrateur auquel ils ne croient plus. S'inspirant des modes d'intervention venus des États-Unis, ils en appellent à la réorganisation des communautés, à l'*empowerment* et au pouvoir d'agir des citoyens, en particulier des habitants des quartiers défavorisés. Il s'agit de s'appuyer sur des communautés locales pour faire société et réguler les rapports sociaux. En effet, le politiste Jean-François Médard souligne que « l'organisation communautaire aux États-Unis s'est développée surtout en dehors des auspices gouvernementaux, et parfois même avec l'arrière-pensée d'éviter l'intervention publique ; le rôle essentiel de leadership revient, conformément à la tradition américaine, à des associations volontaires et à des organismes privés. » (Médard, 1969 : 113)

Après avoir défini ce que recouvre l'organisation communautaire, au sein de cette approche, nous présenterons ce que représente le « travail social communautaire ». En effet, en 1969, Médard souligne que l'organisation communautaire est une « branche du travail social ». Selon Médard, l'organisation communautaire « est étroitement liée à cette profession qui l'imprègne de ses normes. » (Médard, 1969 : 114) C'est d'ailleurs, pour se détacher de cette association organisation communautaire/travail social, que d'autres intervenants sociaux plébiscitent le terme de développement communautaire. Médard montre que les travailleurs sociaux (*social workers*) occupent une place particulière dans les différents types d'organisation communautaire.

Nous présenterons ensuite le « *community organizing* » qui représente l'approche la plus « radicale » de l'organisation communautaire.

L'organisation communautaire¹⁴

Dès 1969, dans un livre issu de sa thèse intitulé : *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Médard, grâce à une enquête de terrain réalisée aux États-Unis, interroge le déploiement de l'organisation communautaire dans les quartiers populaires et ségrégués de ce pays : « L'explosion urbaine a pour effet, entre autres, d'accuser la ségrégation résidentielle et de recréer dans les banlieues une sorte de nouvelle communauté locale, non plus fondée sur la diversité et l'hétérogénéité sociale des habitants, mais au contraire sur leur homogénéité. » (Grellier, 1971 : 136) En effet, pour faire face aux processus de ségrégation en œuvre dans les grandes villes américaines dans les années 1960, Médard montre que plusieurs formes d'organisation communautaire¹⁵ sont plébiscitées par les pouvoirs publics et des professionnels sociaux : « Sous l'influence de l'idéologie participationniste, et sous la contrainte des nécessités de l'action, sont apparues des formes de participations organisées au niveau local, auxquelles on donne le nom d'organisation ou de développement communautaire. Il s'agit, en bref, de méthodes d'animation qui visent à organiser la participation des citoyens dans les communautés locales. » (Médard, 1969 : 1)

Etudiant les méthodes et les outils de l'organisation communautaire aux États-Unis, Médard affirme qu'au regard de la diversité des orientations et des domaines d'application étudiés, il n'existe pas de consensus sur ce que recouvre l'organisation communautaire.

Cependant, Médard souligne que pour définir la notion d'organisation communautaire, le plus opératoire semble être de la définir en creux : « Le point de départ le plus commode nous paraît être l'idée de désorganisation : une communauté, dont l'organisation sociale est considérée comme satisfaisante, n'a pas besoin d'organisation communautaire ; c'est seulement à partir du moment où elle se caractérise par la désorganisation sociale que l'utilisation des méthodes et institutions d'organisation communautaire s'avère nécessaire. » (Médard, 1969 : 93)

¹⁴ Ce texte reprend des éléments du Cours de Manuel Boucher : « L'intervention sociale collective et communautaire : vers un développement du pouvoir d'agir dans le champ social », Février 2017 – Institut national du travail social (INTS - Brazzaville – Congo).

¹⁵ Pour Médard (1969, p.2) cité par Palard (2007, p. 5), « il y a organisation communautaire lorsqu'un expert cherche à introduire un changement social dans une communauté locale en faisant participer la communauté à son propre changement. »

Reprenant les idées développées par Médard et James Coleman (1961), Marie-Antoinette Rupp souligne qu'« habituellement on organise ce que l'on considère comme inorganisé, mal organisé ou comme désorganisé. Il va de soi qu'une communauté, dont l'organisation est considérée comme satisfaisante, n'a pas besoin d'organisation communautaire. Il convient donc, pour être tout à fait précis de compléter la définition ci-dessus et de dire que l'organisation communautaire est un processus d'organisation ou de ré-organisation de la communauté dont on juge l'organisation inappropriée. » (1972 : 15-16)

Médard montre que les méthodes d'organisation communautaire mobilisées sont, en fait, des méthodes de « réorganisation communautaire ». Comme le stipule Rupp, « l'organisation communautaire est un effort délibéré de reconstruction sociale au niveau de la communauté locale. C'est une méthode qui crée des structures concrètes ou qui les réorganise pour permettre le fonctionnement dynamique de la communauté, malgré les problèmes survenus dans cette communauté à cause du changement qui y a été introduit. » (Rupp, 1972 : 16)

En effet, les méthodes d'organisation communautaire sont généralement mobilisées lorsqu'une communauté « est considérée comme socialement désorganisée, son organisation est jugée défectueuse. » (Médard, 1969 : 94) Ainsi, en partant du principe « que l'organisation communautaire permet à une société de maintenir son unité et sa cohésion en assurant un contrôle effectif de ses membres, de même la désorganisation sociale entraîne l'affaiblissement de la solidarité du groupe, et par là le conflit et la désintégration. » (Médard, 1969 : 94)

Dans une perspective fonctionnaliste, associée au concept d'anomie développé par Emile Durkheim ou la première école sociologique écologiquement de Chicago¹⁶, les méthodes de réorganisation communautaire doivent permettre de favoriser un processus de rétablissement de contrôle et de cohésion sociale lorsque que l'on constate « une diminution de l'influence existantes de comportement sur les membres individuels du groupe. » (Médard, 1969 : 94) Médard (1969 : 98) souligne que « toutes les manifestations de la désorganisation sociale se révèlent en premier lieu au niveau des communautés locales : telle communauté est atteinte par le chômage, telle autre par la délinquance juvénile, etc. Il s'agit là d'autant de problèmes sociaux que la communauté doit affronter. » Néanmoins, « ce sont les problèmes pour la communauté, ce ne sont pas les problèmes de la communauté. » (Médard, 1969 : 98)

En fait, s'appuyant sur les travaux des anthropologues et des sociologues ayant travaillé sur le « relativisme culturel » et l'organisation sociale spécifique aux quartiers populaires, Médard montre que les méthodes de réorganisation sociale sont surtout mobilisées par les acteurs et les institutions qui, d'un point de vue moral, sont dérangés par le développement de formes d'organisation sociale « s'écartant des normes éthiques de la classe moyenne ». (Médard, 1969 : 94)

Un changement communautaire planifié

Ainsi, même si à la fin des années 1960, Médard souligne que la méthodologie et les théories de l'organisation communautaire sont à un stade « embryonnaire », comme le souligne Grellier, cette forme d'intervention sociale est néanmoins suffisamment avancée pour que l'on puisse la définir, et énoncer ses principes : « Qu'est-ce que l'organisation communautaire ? Il s'agit d'un processus défini par trois éléments : tout d'abord, il faut que se pose un problème d'adaptation sociale au changement ; en second lieu, intervient l'action d'un « expert » qui doit guider, conseiller le groupe concerné, et faciliter sa prise de conscience ; enfin, l'adaptation doit être réalisée avec la participation active ou, au moins, l'acceptation du groupe. (...) Cependant, trois principes peuvent être dégagés : l'existence, au départ, d'un mécontentement capable de mobiliser le groupe ; la découverte par l'expert de leaders locaux qui seront garants de sa participation, l'adoption d'une allure (*pace*) en fonction de ses capacités. » (Grellier, 1971 : 137)

Pour Médard, « l'organisation communautaire se distingue donc de l'action communautaire, c'est-à-dire d'une action de la communauté spontanée et indépendante, puisqu'il y a intervention d'un expert, ce qui introduit une dimension professionnelle et technique. Elle se distingue aussi de l'action administrative pure et simple, car il est fait appel à la collaboration et à la participation volontaire des gens. » (Médard, 1969 : 3)

¹⁶ Médard souligne que « L'école écologiquement de Chicago fit un grand usage de ce concept (désorganisation sociale) en liant les problèmes sociaux, vice, crime, taudis, etc., à l'idée de désorganisation sociale à laquelle ils associaient celle de désorganisation de la personnalité. » (Médard, 1969 : 94)

Face à des changements involontaires et subis entraînant des formes de désorganisation sociale et des « dérives socioculturelles », l'organisation communautaire permet, avec l'appui d'un « expert », c'est-à-dire un « agent professionnel de changement », de construire un « changement dirigé et planifié » pour reconstruire un certain ordre. Dans la pratique, il y a organisation communautaire lorsque les « experts du changement » planifient la participation de la communauté à son propre changement. On peut donc parler d'organisation communautaire lorsqu'il existe « la double participation d'experts et de citoyens volontaires. » (Médard, 1969 : 112) En effet, comme l'écrit Murray Ross cité par Médard : « L'organisation communautaire signifie le processus par lequel une communauté identifie ses besoins et ses objectifs, classe (ou hiérarchise) ces besoins et objectifs, développe la confiance et la volonté pour satisfaire ces besoins et accomplir ces objectifs, trouve les ressources (internes et externes) nécessaires, agit en fonction de ces besoins et de ces objectifs et, ce faisant, étend et développe dans la communauté, des attitudes et des pratiques de collaboration et de coopération ». (Ross, 1955 : 39 in Médard, 1969 : 107)

Dans cette perspective, l'organisation communautaire décrite par Médard n'a pas pour objectif de dissoudre la communauté dans la société globale ni de rompre avec elle mais plutôt de renforcer les liens entre la communauté et la société globale : « L'objectif de l'organisation communautaire est de renforcer ou de restructurer le modèle horizontal de façon à permettre une meilleure adaptation à cet environnement matériel et social. Il s'agit de restructurer la communauté pour lui assurer un meilleur fonctionnement du point de vue de la communauté elle-même et du point de vue de la société globale. (...) L'interaction au sein du système d'action entraînera des sous-produits psychologiques : développement d'un consensus, d'un sentiment d'appartenance, apprentissage d'attitudes coopératives, transmission de techniques de résolution des problèmes, qui favoriseront l'intégration des individus et de la communauté à la société globale. » (Médard, 1969 : 111)

Organisation communautaire et/ou développement communautaire ?

La définition sociologique générale de l'« organisation communautaire » proposée par Médard est donc celle-ci : « L'organisation communautaire est, avant tout, un effort délibéré de reconstruction sociale au niveau de la communauté locale » (Médard, 1969 : 101) mené par des spécialistes ou experts (agents professionnels de changement) qui suivent une voie para-politique plus que politique et utilisent la persuasion plutôt que la contrainte pour construire un « changement communautaire planifié ».

Entre consensus et conflit

Dans son livre, Médard fait d'abord un état des lieux des travaux américains de la sociologie urbaine qui, comme l'écrit Palard (2007 : 5) est structuré par trois thèmes : « le déclin de la communauté, la crise de croissance des villes et l'inadaptation du système politique local. Il éclaire la vive controverse qui oppose deux philosophies du pouvoir, elles-mêmes sous-tendues par deux postulats scientifiques antagoniques : la conception du pouvoir comme lutte, conflit et compétition (...) et la conception du pouvoir comme facteur d'intégration (...). »

En fait, à partir de l'observation de deux expériences menées dans des quartiers de Chicago plébiscitant pour l'une une « approche consensuelle » et pour l'autre une « stratégie conflictuelle » de l'organisation communautaire », Médard s'interroge : l'organisation communautaire ne serait-elle pas une nouvelle *doxa*, une forme de « camouflage » de la réalité sociale et de propagande de l'« appareil idéologique de l'État local » donnant le sentiment aux individus (satisfaction psychologique) qu'ils ont des capacités d'action (auto-organisation) alors que, dans la réalité, ils n'ont pas la possibilité de changer les « structures sociales » de la « société globale ». A ce titre, Palard (2007 : 6) indique que Jacques Ellul, directeur de thèse de Médard, dans la préface de son livre « souligne en particulier que l'organisation communautaire locale est sans impact réel sur la conception et la conduite de la politique nationale. »

Dans la pratique, Médard décrit donc deux expériences spécifiques de participation (influencées par la dynamique de groupe et la psychosociologie) soulignant ainsi que l'organisation communautaire peut mobiliser des techniques utilisant le « consensus » ou le « conflit ».

La première expérience dite « consensuelle » menée à Chicago, dans le quartier de Hyde-Park-Kenwood, a pour principal objectif d'éviter que cette communauté produise elle-même des désordres : « Le mécontentement provenait du lent pourrissement du quartier (décrépitude matérielle, invasion de Noirs, etc.). L'organisation communautaire alors créée prit en charge, dans une première phase, la conservation du quartier, puis, sur la base d'un succès put obtenir dans une seconde phase, que les habitants soient consultés lors de l'opération de rénovation urbaine (inévitables de toute façon). Ainsi, le bilan de l'organisation communautaire a principalement été d'éviter un mouvement de protestation des gens, contre le pourrissement, puis contre la rénovation. » (Grellier, 1971 : 137)

Comme le fait remarquer Palard (2007 : 6), dans cette approche consensuelle, « la société étant acceptée comme elle est, l'animateur a pour l'essentiel un rôle de facilitation : il canalise le mécontentement, encourage l'organisation de la communauté, suscite des relations interpersonnelles harmonieuses et insiste sur les objectifs communs propres à garantir ou à resserrer le lien social au sein de la communauté. »

Au sein de cette approche consensuelle, Médard souligne également que la technique consensuelle n'est efficace que pour ceux qui sont déjà intégrés : « cette approche consensuelle, cette propagande d'intégration, semble être plus efficace chez ceux qui sont déjà intégrés que chez ceux qui ne le sont pas. Il est possible de faire appel aux valeurs communes, au consensus de ceux qui participent pleinement aux valeurs et aux normes de la société globale, c'est beaucoup plus difficile pour ceux qui sont rejetés au dehors et qui se sentent rejetés. » (Médard, 1969 : 159)

Dans la seconde expérience, même si l'objectif d'intégration de la communauté dans la société locale est identique, en revanche, le conflit en tant que « force intégratrice » (Simmel, 1995) est largement mobilisé : « Le second exemple, pris lui aussi à Chicago, mais dans le quartier noir de Woodlaw, décrit une expérience d'organisation communautaire menée selon les conceptions d'Alinsky (Saul Alinsky (1909-1972) est un « agitateur professionnel » (auteur de *Rules for Radicals* publié la première fois en français sous le titre : *Manuel de l'animateur social*, Points Politique 1976) qui œuvra dans les quartiers pauvres de Chicago, notamment dans le quartier de Back of the Yards durant près de 40 ans jusqu'au début des années 1970, pour organiser des communautés défavorisées plutôt que de participer à leur encadrement dans des programmes d'assistance) : c'est la technique « conflictuelle ». L'objectif proclamé n'est plus d'intégrer une communauté locale dans une structure plus vaste, mais de faire renaître la communauté, de lui faire prendre conscience de son existence et de ses possibilités, en l'opposant au départ à un ennemi extérieur. Dans notre cas, l'organisation communautaire s'oppose à l'Université (qui veut annexer une grande partie du quartier), pratiques des méthodes para-légales (boycott de commerçants malhonnêtes, *picket*, menaces contre les *slumlords*, etc.). Ainsi les résultats acquis renforcent la confiance dans l'action, et peu à peu le quartier non intégré reprend sa place dans la société locale. Le résultat est finalement le même. Comme l'indique Médard, on n'utilise pas les mêmes techniques pour une banlieue blanche de classe moyenne que pour un quartier noir. » (Grellier, 1971 : 137)

En définitive, l'enquête de Médard montre que les deux approches de l'organisation communautaire sont deux formes de propagandes : une « propagande d'intégration » et une « propagande d'agitation et de contestation ». Ainsi, Médard reste critique vis-à-vis de ces formes de propagandes car comme l'écrit Palard (2007 : 7), « à ses yeux, l'approche manque d'une vue d'ensemble sur la société américaine, alors qu'elle « devrait déboucher sur une certaine forme d'action au niveau de la société globale. Faute de cette action (Alinsky) en restera lui aussi au niveau des causes secondes et non des causes premières ». » (Médard, 1969 : 182)

Dans l'idéal, selon Médard (1969 : 4), « l'intérêt de l'organisation communautaire, c'est qu'elle veut justement être une technique de changement global au niveau local, ce qui ne veut pas dire qu'elle y parvienne réellement. »

Dans sa conclusion, Médard affirme qu'il existe trois approches de l'organisation communautaire dont les deux premières s'inscrivent dans une approche consensuelle :

- L'organisation communautaire comme « technique auxiliaire de la planification » (*planning*) : « La planification communautaire ne prend la forme de l'organisation communautaire que dans la mesure où elle prévoit une participation de la communauté à son propre changement. Il n'y a pas d'organisation communautaire sans participation civique. » (Médard, 1969 : 106)

« L'organisation communautaire, technique auxiliaire de la planification, joue en fait un rôle de courroie de transmission. Elle est subordonnée à la poursuite d'objectifs matériels précis d'ordre social, culturel et économique. Elle a pour résultat de permettre la réalisation d'un consensus sur un programme donné. En animant une collectivité, en suscitant la participation des citoyens ordinaires, on cherche à établir un dialogue entre ces derniers et des techniciens. Mais le dialogue est faussé à la base. Malgré toutes les bonnes intentions, les cartes sont truquées, car les citoyens n'ont pas de pouvoir : la participation est domestiquée. » (Médard, 1969 : 283) Comme le souligne Médard, dans cette perspective, « du point de vue des planistes et des administrateurs, l'organisation communautaire reste une arme à double tranchant, car il n'est pas toujours aisé de contrôler la participation civique, une fois que le processus est déclenché. Ceci explique la réticence des milieux responsables de la rénovation urbaine.... » (Médard, 1969 : 284) ;

- L'organisation communautaire comme « technique d'intégration » : « On cherche la participation pour la participation, sans se soucier d'aboutir à des résultats importants, ni d'exercer une véritable influence. L'optique reste essentiellement thérapeutique. Mais il s'agit d'une thérapeutique sociale et pas seulement individuelle. L'intervention est davantage centrée sur la communauté et sur ses habitants. On cherche à favoriser les communications dans toutes les directions afin de lutter contre la désorganisation sociale. » (Médard, 1969 : 283) ;
- L'organisation communautaire comme « technique de contestation » : il s'agit de réorganiser la communauté « mais en opposition avec les institutions qui incarnent la société globale. Elle intègre la communauté pour susciter un pouvoir, et par ce pouvoir, modifier le milieu extérieur et la communauté elle-même. » (Médard, 1969 : 283).

Community Organizing selon Alinsky

Aux États-Unis, ces méthodes du *community organizing* ont été impulsées par Saul Alinsky et théorisées dans *Rules for Radicals*.

« *Rules for Radicals* part du constat suivant : les populations les plus opprimées des États-Unis sont piégées dans un quotidien de survie. Elles vivent le plus souvent au jour le jour, sans grande perspective, sans assez de temps, de recul et d'énergie pour s'organiser politiquement, pour s'engager dans des stratégies de luttes, encore moins pour imaginer un bouleversement radical du système capitaliste. Des appuis extérieurs peuvent contribuer à briser cette spirale de contraintes et de résignation : les organizers. Leur but n'est pas de diriger des luttes, mais de stimuler leur essor, d'accompagner la création d'organisations populaires, les plus autogérées, indépendantes et radicales possibles vis-à-vis des pouvoirs publics, des propriétaires et des patrons.

Pour atteindre cet objectif, Saul Alinsky propose plusieurs étapes :

1/ S'intégrer et observer

Une fois choisi un quartier ou un secteur de la ville particulièrement sinistré, les organizers s'y installent à plein-temps, en se finançant par des petits boulots ou par du mécénat. Dans un premier temps, leur tâche est de s'intégrer lentement à la vie du quartier, de fréquenter les lieux publics, d'engager des discussions, d'écouter, d'observer, de tisser des liens amicaux. Il s'agit de comprendre les principales oppressions vécues par la population, d'identifier leurs causes et d'imaginer des solutions. Les organizers doivent également repérer des appuis locaux possibles en se rapprochant des organisations et des personnes-clés du quartier : églises, clubs, syndicats, responsables de communautés, etc.

Par cet effort d'observation active, les organizers doivent en particulier déchiffrer les intérêts personnels des différents acteurs en présence. Cette notion d'intérêt personnel est récurrente dans la pensée stratégique de Saul Alinsky, pour qui l'intérêt constitue le principal moteur de l'action individuelle et collective, bien plus que les idéaux ou les utopies. Pour favoriser l'émergence de luttes sociales, *Rules for Radicals* conseille aux organizers de concentrer leurs efforts sur les questions de logement, de salaire, d'hygiène ou de reconnaissance sociale, et voir dans quelle mesure ces problèmes peuvent faire émerger des communautés d'intérêts à l'échelle du quartier. Dans la vision d'Alinsky, les réflexions globales sur la société de consommation, sur le capitalisme ou sur le socialisme naissent dans un second temps, lorsque les personnes ne sont plus piégées dans un quotidien de survie, lorsqu'elles ont atteint un meilleur niveau d'organisation et de sécurité matérielle.

2/ Faire émerger collectivement les problèmes

Lorsque les organizers ont suffisamment intégré la vie du quartier et compris ses enjeux, leur tâche est de susciter, petit à petit, des cadres propices à la discussion collective. Cette démarche peut commencer très lentement : un échange improvisé entre quelques habitants dans une cage d'escalier, au détour du marché, dans un bar... Les organizers doivent saisir toutes les occasions de créer du lien entre les habitants, et les amplifier. Il s'agit de permettre aux exaspérations, aux colères et aux déceptions de s'exprimer collectivement, afin que les habitants réalisent combien, au-delà de leurs divergences, ils partagent des préoccupations, des problèmes et des oppresseurs communs.

Tout au long de ce processus, s'ils sont interrogés, les organizers ne doivent pas cacher leurs intentions. Ils doivent se présenter tels qu'ils sont, avec sincérité, expliquer qu'ils souhaitent soutenir la population, qu'ils sont révoltés par les injustices et les oppressions subies dans le quartier, qu'ils ont des idées pour contribuer au changement. Dans l'idéal, les organizers ont tissé suffisamment de liens avec des organisations locales, des églises, des syndicats ou des communautés, pour être soutenues voire recommandées par elles.

Cette phase d'expression et d'indignation collective doit rapidement s'accompagner de perspectives d'action concrètes. Si celles-ci n'émergent pas directement de la population, les organizers peuvent faire des propositions. Par contre, ils ne doivent pas prendre des décisions à la place des habitants.

3/ Commencer par une victoire facile

Dans l'idéal, la première action collective suggérée ou soutenue par les organizers doit être particulièrement facile, un combat gagné d'avance permettant de faire prendre conscience à la population de son pouvoir potentiel. Dans la pensée de Saul Alinsky, la recherche du pouvoir populaire est centrale : quand des personnes se sentent impuissantes, quand elles ne voient pas comment changer le cours des choses, elles ont tendance à se détourner des problèmes, à se replier sur elles-mêmes, à s'enfermer dans le fatalisme et l'indifférence. A l'inverse, quand des personnes ont du pouvoir, quand elles ont le sentiment qu'elles peuvent modifier leurs conditions de vie, elles commencent à s'intéresser aux changements possibles, à s'ouvrir au monde, à se projeter dans l'avenir. « Le pouvoir d'abord, le programme ensuite ! » est l'une des devises récurrentes de *Rules for Radicals*. Créer une première victoire collective, même minime comme l'installation d'un nouveau point de collecte des déchets ou l'amélioration d'une cage d'escalier, permet d'amorcer une passion du changement, une première bouffée d'oxygène dans des vies asphyxiées de résignation. Les organizers doivent par conséquent consacrer un maximum de soins aux premières petites victoires, ce sont celles qui conditionnent les suivantes.

4/ Organiser et intensifier les luttes

Une fois quelques victoires remportées, le but des organizers est d'encourager et d'accompagner la création de collectifs populaires permanents, afin d'élargir et d'intensifier les actions de lutte. La préparation des actions doit être particulièrement soignée et soutenue par les organizers. Les recettes d'une mobilisation réussie ? Élaborer des revendications claires et crédibles ; imaginer des stratégies inattendues, ludiques, capables de mettre les rieurs du côté de la population ; savoir jouer avec les limites de la légalité, ne pas hésiter à tourner les lois en ridicule, mais toujours de manière non-violente afin de donner le moins de prise possible à la répression ; mettre en priorité la pression sur des cibles personnalisées, aisément identifiables et localisables, un patron plutôt qu'une firme, des responsables municipaux plutôt que la mairie, un propriétaire plutôt qu'une agence immobilière ; tenir un rythme soutenu, maintenir une émulation collective ; anticiper les réactions des autorités, prévoir notamment des compromis possibles ; et, enfin, savoir célébrer les victoires par des fêtes de quartier mémorables !

Dans les premières étapes de ce processus, la radicalité des revendications ne doit pas être l'obsession première des organizers. Par expérience, Alinsky constate que la radicalisation des luttes découle généralement des politiques répressives des autorités, qui supportent très mal les contestations, aussi minimes et partielles soient-elles. Les réactions de l'État, des patrons et des propriétaires, parce qu'elles dévoilent au grand jour les rapports de domination et d'injustice, durcissent et éduquent davantage la population que les grands discours militants. Par ailleurs, Alinsky constate que la majorité des personnes a, dans son for intérieur, une grande soif d'aventures collectives, une envie de bousculer l'ordre existant, de maîtriser ses conditions de vie et son destin. Une fois la première brèche ouverte dans une vie de résignation et d'impuissance, l'ardeur révolutionnaire peut se propager bien plus vite qu'on ne l'imaginait.

Tout au long de cette présentation stratégique, on voit combien les organizers doivent faire preuve de qualités assez exceptionnelles : curiosité et empathie, pour comprendre la dynamique d'un quartier et tisser des liens de sympathie avec de nombreuses personnes ; ténacité et optimisme, pour ne pas se décourager face aux multiples obstacles, considérer son action sur la durée et cultiver une assurance communicative ; humilité et conviction autogestionnaire, pour savoir se mettre en retrait, ne pas prendre la tête des luttes, accepter de vivre chichement et sans grande gratification politique ; humour et imagination, pour inventer des actions ludiques et surprendre l'adversaire ; organisation et rigueur, pour savoir tenir des délais et gérer des informations multiples ; et, enfin, un talent de communication. *Rules for Radicals* insiste longuement sur ce dernier point, qui constitue, selon Alinsky, l'un des piliers de l'activité révolutionnaire : savoir communiquer. S'exprimer clairement, utiliser un

vocabulaire approprié, faire appel aux expériences et au vécu de ses interlocuteurs, être attentif aux réactions, savoir écouter, fonctionner davantage par questions que par affirmations, éviter tout moralisme, toujours respecter la dignité de l'autre, ne jamais humilier... A l'inverse, certains défauts sont éliminatoires : l'arrogance, l'impatience, le mépris des personnes jugées trop peu "radicales", le pessimisme, le manque de rigueur et autres comportements rapidement sanctionnés par la population. De fait, pour intervenir dans un quartier pauvre, Alinsky constate que les meilleurs organizers sont souvent ceux qui, ayant grandi dans des milieux populaires, en maîtrisent spontanément les codes de communication.

5/ Se rendre inutile et partir

La méthode proposée par Saul Alinsky, répétons-le, ne vise pas à prendre la tête des luttes d'un quartier, mais à les servir, à créer de l'autonomie et de la souveraineté populaire. En conséquence, les organizers doivent savoir s'effacer à temps, transmettre leurs compétences, se rendre progressivement inutiles, puis quitter le quartier afin de rejoindre d'autres aventures politiques...

Cette brève synthèse de la "méthode Alinsky" est forcément incomplète. Vous trouverez dans *Rules for Radicals* de nombreuses précisions et, surtout, des exemples concrets. Insistons sur le fait qu'il s'agit moins d'une recette prête-à-l'emploi que d'une démarche générale, une manière de faire qui dépend ensuite de chaque situation, de chaque quartier, nécessitant des efforts constants d'improvisation et d'adaptation. » (*La Traverse*, n°1, 2010 : 26-28)

Le travail social communautaire¹⁷

Assistante sociale ayant une grande expérience internationale tant dans les domaines de l'action sociale que de la recherche, Marie-Antoinette Rupp a rédigé plusieurs ouvrages (Rupp, 1969, 1970, 1971) sur le service social et le travail social dont un opuscule sur le travail social communautaire en 1972. Pour celle-ci, cette forme de travail social s'inscrit dans la démarche de l'organisation et du développement communautaires telle que définie par Jean-François Médard. Ce type de travail social requiert la double participation d'experts et de représentants de la population. Pour Rupp, « ce sont les phénomènes du changement rapide et de participation de la population à ce changement, ainsi que la présence d'un professionnel permettant à la communauté de fonctionner face à ce changement, qui constituent les critères du travail social communautaire. » (Rupp, 1972 : 27)

Contrairement au travail social individuel et de groupe, dans le travail social communautaire, « le travailleur social n'apporte plus une aide directe à des personnes » (1972 : 7) mais opère un travail collectif « au sein de petits groupes sociaux, groupes professionnels, associations, organisations, institutions, pour que leurs membres prennent des responsabilités, développent leurs aptitudes sociales et, ce faisant, réduisent la distance entre leur propre personne et la société. » (Rupp, 1972 : 7)

Dans la perspective fonctionnaliste de Rupp, le travail social communautaire a vocation de pallier les désordres produits par le changement au sein d'une communauté. Il s'agit d'aider cette communauté à résoudre les problèmes générés par ce changement et à recomposer des capacités d'intégration, de socialisation et de contrôle social.

La finalité du travail social communautaire est donc de trouver des solutions aux problèmes engendrés par le changement défini à partir de l'*Introduction à la sociologie* du fonctionnaliste Guy Rocher. Selon ce dernier cité par Rupp, on peut définir le changement social comme une « transformation observable dans le temps qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée. » (Rocher, 1968 : 22) Autrement dit, pour Rupp, « le travail communautaire ne peut être compris qu'à partir de l'idée de changement, et l'hypothèse sous-jacente au travail communautaire est que le changement social pose problème. » (Rupp, 1972 : 30)

Pour trouver des solutions aux problèmes de la communauté, il s'agit alors de responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par ces problèmes, professionnels et non-professionnels, pour qu'ils agissent de concert à la résolution des problèmes collectivement diagnostiqués : « Au niveau des individus, des groupes et des associations, en effet, une action est menée afin qu'ils s'organisent pour résoudre leurs problèmes. Il y a coordination des

¹⁷ Ce texte reprend des éléments de l'article de Manuel Boucher, "Le travail social communautaire : une tradition française ?", Sciences et actions sociales [en ligne], N°6 | année 2017, mis en ligne le date 31 janvier 2017, consulté le 24 mai 2017, URL : [http://www.sas-revue.org/index.php/34-n-6/dossiers-n-6/86-le-travail-social-communautaire-une-tradition-francaise]

services sociaux et organisation des relations entre ces services et la communauté, c'est-à-dire coopération méthodique de professionnels et de non-professionnels. » (Rupp, 1972 : 26)

Dans leurs attitudes, les travailleurs sociaux communautaires doivent ainsi réussir à ne pas être perturbés par l'hostilité dont ils peuvent faire l'objet mais aussi rester fermes face aux sollicitations de la communauté constituée ou non en « système d'action » (comité, association) : les travailleurs sociaux « ne sont pas ceux qui font les choses à sa place. Ils sont ceux qui l'aident à réaliser le but qu'elle souhaite atteindre. Ils ne la déchargent pas de la responsabilité de s'organiser et d'agir. Ils l'aident à assumer cette responsabilité. Ils ne sont pas les « agents de changement » qui transforment la communauté. Ils la soutiennent dans son effort de changement. » (Rupp, 1972 : 86)

Pour faire face à la désorganisation sociale engendrée par le changement, le travailleur social a une responsabilité particulière : « Le travailleur social ne peut pas, devant cette situation de désorganisation de la vie sociale, ignorer ses responsabilités et manquer d'élargir son champ d'action. » (Rupp, 1972 : 31) Ainsi, pour éviter que le changement social soit subi par la communauté, le travailleur social communautaire doit l'« organiser et le planifier » : « La réponse à la question : « Pourquoi les travailleurs sociaux font-ils du communautaire ? » devient : Les travailleurs sociaux sont contraints, de par leurs responsabilités professionnelles, de se préoccuper de l'organisation de la vie sociale et de l'adaptation au changement des institutions d'action sociale au niveau des communautés (...). » (Rupp, 1972 : 32)

Les travailleurs sociaux communautaires ont donc la responsabilité d'organiser et de planifier la transformation d'une « communauté locale ». En effet, pour Rupp, un travailleur communautaire intervient au niveau d'une communauté locale qu'elle définit, en citant Steiner (1930 : 20), comme « un endroit géographique occupé par des personnes qui constituent une sorte d'organisation commune pour poursuivre leurs intérêts. » (Rupp, 1972 : 36) En mobilisant une pluralité de partenaires d'« obédiences diverses » sur un même territoire, le travailleur social doit agir pour que cette pluralité d'acteurs aient une préoccupation commune : « faire fonctionner une communauté locale comme une unité ». (Rupp, 1972 : 33)

Le travailleur social doit agir pour construire un sentiment d'appartenance commun nécessaire à la recomposition d'une « communauté intégrée » adaptée au changement, cause de problèmes à résoudre collectivement : « La prise de conscience par les membres d'une communauté locale, de leur culture, de leurs valeurs, de leurs intérêts partagés, peut donner lieu à la formation d'un grand nombre d'associations volontaires ou de mouvements sociaux de toutes sortes qui témoignent de la vitalité de la communauté. Ces associations et groupements peuvent néanmoins agir séparément, comme des unités isolées, et ne pas avoir le sentiment d'appartenir à une communauté. L'intervention du travailleur social sera nécessaire pour qu'ils travaillent ensemble aux problèmes communs. » (Rupp, 1972 : 36)

Pour construire cette « unité communautaire », le travailleur social doit organiser sa « communauté fonctionnelle », c'est-à-dire qu'il doit se regrouper avec les groupes formels et informels, les associations professionnelles et non-professionnelles ainsi qu'avec les « bénéficiaires de l'action sociale ». Pour Rupp, en effet, « c'est au sein de cette communauté fonctionnelle que les travailleurs sociaux communautaires œuvreront au développement et à l'intégration de la communauté locale en assurant le fonctionnement optimum des services sociaux, médico-sociaux, socio-culturels (personnes et équipements) existant sur le périmètre géographique. Les « retombées » du bon fonctionnement de leur communauté fonctionnelle favoriseront l'intégration de la communauté locale. » (Rupp, 1972 : 34)

Une « technique d'intégration » spécifique

Dans la pratique, Rupp s'inspire des travaux du sociologue canadien Murray Ross (1910-2000) qui, à la fin des années 1960, est considéré comme, l'« autorité » de l'organisation communautaire (Ross, 1967). La démarche du travail communautaire de Ross est associée à une idée centrale : « la participation active de la communauté à la solution de ses problèmes. » (Rupp, 1972 : 51)

Faire de l'organisation communautaire consiste donc, pour les travailleurs sociaux concernés, tout d'abord, à constituer un « comité intergroupe » le plus représentatif possible de la communauté fonctionnelle concernée par des problèmes à résoudre. À partir du comité intergroupe, il s'agit alors de mettre en place « un processus qui consiste à aider une communauté qui a un problème, à identifier ce problème, à développer sa détermination à

vouloir l'affronter, à trouver les ressources (externes et internes) pour le résoudre et, ce faisant, à lui permettre de mieux comprendre son fonctionnement, d'une part, et d'accroître sa capacité d'intégration d'autre part. » (Rupp, 1972 : 53)

Ce processus est composé de plusieurs étapes qui s'« imbriquent et se chevauchent » :

- *identifier les problèmes de la communauté* : « le travailleur social laisse s'exprimer agressivité, colère, etc., parce que leur verbalisation permet la décharge de l'émotion et la dédramatisation des questions. » (Rupp, 1972 : 53) Il s'agit de favoriser la prise de conscience de la communauté des problèmes vécus (sondages, enquêtes-participation, études de besoins...) : « Ce sont les représentants des différents sous-groupes ou sous-communautés qui ensuite classent les problèmes par ordre de priorité, retiennent les plus urgents et se mettent d'accord sur l'action à mener. » (Rupp, 1972 : 54) ;

- *trouver des ressources (externes et internes)* : « Le travailleur social aide le comité de manière que celui-ci commence toujours par clarifier ce que la communauté peut déjà faire par elle-même et le concours qu'il lui faut obtenir de l'extérieur. » (Rupp, 1972 : 54) ;

- *mieux comprendre le fonctionnement de la communauté et accroître sa capacité d'intégration* : Rupp indique que cette troisième étape du processus est la plus importante. En effet, cette étape consiste à faire comprendre aux représentants du comité intergroupe ce que « travailler ensemble » signifie, notamment acquérir des capacités de négociation pour favoriser l'intégration de la communauté. En effet, selon Rupp, « travailler ensemble » implique « un désir sincère de négocier des compromis entre des intérêts divergents. Ce n'est qu'en développant une meilleure cohésion interne que la communauté atteint son but : améliorer son fonctionnement, devenir capable de reconnaître ses difficultés et d'y faire face. » (Rupp, 1972 : 55) En fait, lors de cette étape, le travailleur social a un objectif prioritaire : développer les capacités d'intégration et de pacification de la communauté.

Une approche solidaire au service de l'unité nationale

Selon Rupp, les « valeurs et principes de base » des travailleurs sociaux communautaires sont les mêmes que ceux des autres travailleurs sociaux : « Nous sommes obligés de constater que les valeurs et les principes sur lesquels se fonde le travail social communautaire : respect de la dignité de l'homme, promotion de la justice sociale et de l'entraide, croyance en la capacité de changement de l'homme, individu et être social, respect des différences entre les groupes, sauvegarde de leur autonomie de fonctionnement, sont les valeurs et les principes de base du travail social en général, et qu'il n'y a pas de valeurs spécifiques au travail social communautaire. » (Rupp, 1972 : 41)

Autrement dit, les travailleurs sociaux communautaires sont des professionnels sociaux au service de la solidarité promue, selon son vocabulaire, par la « société occidentale » : « La société occidentale reconnaît ainsi la dignité de l'être humain dans sa réalité vivante d'homme-en-société, souhaite l'avènement de la justice sociale et préconise le développement de la solidarité. Les travailleurs sociaux communautaires sont ce noyau de professionnels qui acceptent de traduire ces valeurs en actes. Ils se mettent au service de communautés dont ils respectent les caractéristiques. Ils travaillent avec leurs membres pour promouvoir l'entraide et la solidarité. » (Rupp, 1972 : 40)

Dans cette perspective, dans l'idéal, les travailleurs sociaux ont conscience d'agir dans un « système ouvert » et non clos sur lui-même ; ils incarnent, désormais, des acteurs sociaux antiautoritaires. Ainsi, lorsque les travailleurs sociaux interviennent avec et dans une communauté, « ils respectent les différences qui caractérisent les groupes et sauvegardent leur autonomie. Ils acceptent que la communauté prenne une décision autre que celle qu'ils ont suggérée, refuse leurs conseils ou encore mène une action différente de celle qu'ils ont préconisée. (...) Par-dessus tout, le professionnel du travail social communautaire respecte l'autonomie de la communauté et sait se retirer ou passer à autre chose, dès que le système d'action (comité ou association) devient capable d'assumer seul ses responsabilités. » (Rupp, 1972 : 40-85)

Une approche socialisatrice et intégratrice au service de l'ordre social

Néanmoins, au-delà de cette vision irénique, qu'ils interviennent dans une communauté stable et intégrée ou plus généralement dans une communauté peu intégrée, voire fragmentée, les travailleurs sociaux communautaires sont avant tout des « agents » de socialisation et d'intégration plutôt que de transformation sociale. Selon Rupp, « le travailleur social communautaire recherche toujours, *simultanément*, dans la même série d'opérations,

l'adaptation au changement de la communauté, c'est-à-dire l'aménagement de son environnement, et l'intégration de la communauté, c'est-à-dire l'amélioration des attitudes et des comportements. (...) L'approche communautaire est la manière adéquate pour affronter les problèmes sociaux tels que la ségrégation sociale, la désaffection des marginaux, les difficultés de la main-d'œuvre transplantée, l'isolement des personnes âgées, la délinquance juvénile, la désintégration de la famille, la rénovation urbaine, l'organisation des loisirs, l'éducation des adultes, l'insertion du Quart Monde, etc... Les communautés qui affrontent ces problèmes requièrent en effet une aide professionnelle pour en accepter les inconvénients et pour participer à l'effort de transformation requis.» (Rupp, 1972 : 38-40)

Dans une optique fonctionnaliste (Michel Wieviorka (2015 : 205) souligne que le fonctionnalisme considère « la société comme un tout intégré autour de valeurs elles-mêmes transcrites en normes, et de là, en rôles et en attentes de rôles », rappelant la finalité du travail social, pour Rupp les travailleurs sociaux communautaires doivent viser le « rétablissement d'un équilibre instable » en développant les capacités d'adaptation et d'intégration des personnes et des groupes qu'ils accompagnent. Ainsi, les travailleurs sociaux communautaires ont la charge d'agir pour prévenir les dysfonctionnements sociaux. Alors, voulant contrer les critiques souvent formulées dans les années 1960-1970 à l'encontre des travailleurs sociaux considérés à cette époque, d'un côté, par les représentants de la société établie comme les défenseurs des déviants et délinquants dont ils s'occupent mais également, d'un autre côté, comme des sympathisants des mouvements « gauchistes » (Collectif, 1972), Rupp réaffirme que les travailleurs sociaux, qu'ils soient communautaires ou non, ont un rôle : celui d'agir pour l'intégration et la régulation sociale. Ceux-ci sont d'abord au service de l'intérêt général et de la société représentée par l'État. Les travailleurs sociaux ont alors « l'obligation de participer au développement de la politique sociale de son organisme » lui-même au service de la nation. Je la cite : « Le travailleur social qui centre son action sur une communauté ne peut faire abstraction de la vie sociale plus large dont la communauté fait partie. En cherchant l'adaptation réciproque des sous-unités qui composent cette communauté afin de promouvoir son fonctionnement, il travaille *en même temps* à l'intégration de la région ou de la nation, dont cette communauté est une partie constituante. » (Rupp, 1972 : 47)

Par conséquent, lorsqu'ils travaillent à l'organisation d'une communauté en capacité de participer au contrôle social de ses membres et donc à la cohésion sociale, les travailleurs sociaux s'assurent que les objectifs poursuivis par cette communauté s'inscrivent dans les objectifs recherchés par l'État garant de l'unité nationale : « L'efficacité du travail social communautaire demande cette cohérence entre les objectifs poursuivis localement et les objectifs du système social plus large. Le travailleur social communautaire ne peut pas s'attacher à des objectifs qui contrediraient les objectifs de développement de la nation. » (Rupp, 1972 : 47)

En cherchant à construire l'intégration sociale à l'échelle d'une communauté partie constituante d'une région et d'une nation, les travailleurs sociaux communautaires sont donc au service de l'« ordre social ». En effet, dans une optique sociale réformatrice plébiscitée par Rupp, l'ordre social n'est pas considéré comme étant au service des classes dominantes et possédantes (Gorren, 2014) mais d'abord au service du progrès social mis en œuvre grâce à une politique de planification sociale développée par l'État et les pouvoirs publics : « Implicitement, le travailleur social admet, en effet, le principe que l'ordre social – le pouvoir quel qu'il soit – a une responsabilité directe dans l'amélioration des conditions générales de vie. Il accepte, par le fait même, que les pouvoirs publics fixent les objectifs nationaux de développement ; il admet que les grands problèmes sociaux ne peuvent être résolus que par une intervention de l'État. » (Rupp, 1972 : 48)

Dans cette perspective, les travailleurs sociaux sont alors d'abord les relais des pouvoirs publics. En effet, le travailleur social « ne prend pas de décision en matière de politique sociale » (Rupp, 1972 : 49) mais traduit en actes les décisions des pouvoirs publics, les informe des écarts entre les décisions prises et la réalité. En ce sens, même s'il n'a pas pour vocation de prendre des décisions politiques, par sa connaissance du terrain, le travailleur social communautaire a une capacité d'influence : « Il (travailleur social communautaire) « influence » les décideurs en leur transmettant ses constatations, en leur faisant comprendre les différences entre les besoins et en suggérant une pluralité de réponses à ces besoins plutôt qu'une seule, etc. » (Rupp, 1972 : 49)

Pour Rupp, les travailleurs sociaux communautaires sont donc des « informateurs » mais aussi des médiateurs qui font le lien entre les pouvoirs publics, les communautés et, plus globalement, la société civile : « Le travailleur social communautaire est un médiateur entre les autorités locales, les services sociaux de la communauté, la population prise dans son ensemble et les représentants de cette population. » (Rupp, 1972 : 50) Dans tous les cas, Rupp

rappelle que l'influence des travailleurs sociaux, même si elle peut permettre de faire avancer les objectifs de la communauté locale avec laquelle ils travaillent, ne doit pas venir s'opposer aux objectifs du pouvoir et des décideurs pour lesquels les travailleurs sociaux agissent. Ainsi, un travailleur social communautaire n'est pas le simple exécutant des décideurs politiques puisque sa connaissance du terrain, son expérience, sa méthodologie d'intervention sont des éléments qui lui octroie un savoir qui représente un certain pouvoir : « Une simple observation, une clarification appropriée peuvent effectivement changer les attitudes et les décisions des personnes avec lesquelles il est professionnellement en rapport » (Rupp, 1972 : 50) et avoir un impact politique. Pour autant, selon Rupp, ce pouvoir d'influence ne doit pas être utilisé par le travailleur social communautaire contre le pouvoir politique : « Son "pouvoir" (celui du travailleur social) technique est toujours à la disposition du service qui l'emploie et de la communauté qu'il sert. Il n'est pas utilisé comme moyen de pression sur le pouvoir politique. Nous retrouverons ici le travail social dans son unité. Le travailleur social aide un client, individu, groupe ou communauté, à résoudre un problème selon le processus méthodologique qui lui dicte sa technique. Sa prestation professionnelle passe nécessairement par le canal de son organisme employeur dont il s'efforce de réaliser les objectifs. » (Rupp, 1972 : 50-51)

Une « approche consensuelle » versus « approche conflictuelle »

Ainsi, même si Rupp ne nie pas l'existence de rapports de conflit au sein du processus devant conduire à l'organisation communautaire, en revanche, le conflit doit être canalisé par les travailleurs sociaux afin qu'il serve une logique d'intégration et de pacification plutôt qu'une logique de changement social potentiellement subversive et dangereuse pour le pouvoir : « L'accent porté sur l'intégration de la communauté n'implique pas l'élimination des difficultés, des tensions et des conflits entre les membres du comité. Au contraire, ces interactions sont à assumer, elles sont des forces qui alimentent le dynamisme de la communauté. *L'intégration n'est pas quelque chose qui survient spontanément. C'est le résultat d'un long travail en commun autour d'un problème. Ce problème peut être tout à fait prosaïque et ne concerner qu'une dératisation, par exemple. L'intégration de la communauté peut être obtenue à partir d'efforts collectifs faits à ce propos.* » (Rupp, 1972 : 55)

Selon Rupp, les « minorités mal ajustées » restent des groupes cibles pour les travailleurs sociaux communautaires qui ont la responsabilité de réussir à les intégrer « dans le cadre des valeurs de la société globale ». Pour répondre à cet objectif d'intégration, les travailleurs sociaux peuvent se servir du conflit mais ils ne doivent pas perdre de vue qu'à terme, ils doivent obtenir une forme de consensus : « Les écarts de progression dans l'évolution des différentes couches de la communauté engendrent nécessairement des frictions et des oppositions. Pour le service social, les conflits sont une des voies normales par laquelle passe l'adaptation des sociétés nouvelles et leur intégration. Le travailleur social, dans toutes ses interventions, n'en met pas moins l'accent sur l'approche consensuelle des problèmes. Il cherche à obtenir l'accord et la participation du système-client à tous les niveaux : interpersonnel, du groupe, du quartier, de la communauté. Il situe cette technique d'intégration dans le cadre de référence de la société globale. » (Rupp, 1972 : 69)

Si les travailleurs sociaux communautaires ne doivent pas hésiter à « utiliser » la colère et le mécontentement de la population pour qu'elle agisse, faire en sorte que « l'inaction soit plus insupportable que l'action », l'action collective co-construite par les professionnels sociaux doit d'abord servir l'intégration des personnes, des groupes et des communautés dans le cadre des valeurs de la société majoritaire et intégrée plutôt que la subversion et les perturbations sociales dangereuses pour l'unité nationale.

Dans cette perspective, Rupp plébiscite des principes d'action liés à une « approche consensuelle » du travail social qu'il soit communautaire ou non. Ainsi, pour Rupp, l'« approche consensuelle » plébiscitée par le travail social communautaire s'oppose à l'« approche conflictualiste » prônée par Alinsky qui, bien que « convenable » est considérée comme « extrême » et en contradiction avec les objectifs de pacification du travail social. Cette « approche alinskyenne », lui paraît, en effet, trop subversive et hasardeuse pour l'ordre social : « Une autre approche, convenable, a été utilisée par certains travailleurs sociaux américains, Alinsky, notamment. Elle prône le conflit, voire l'agitation, pour réaliser le changement ; en référence aux minorités auxquelles elle s'attache, elle utilise leur opposition à la société globale pour atteindre son but. Cet extrême est en contradiction avec la finalité du travail social. Celui-ci ne saurait postuler des techniques qui favorisent l'augmentation des conflits sociaux. » (Rupp, 1972 : 69-70)

Avant de les agiter, les travailleurs sociaux ont donc la responsabilité d'activer les populations pour qu'elles participent collectivement à la résolution de leurs problèmes (promotion de l'autonomie et de l'action collective). Il s'agit de réguler les turbulences, les rapports sociaux tumultueux en canalisant l'énergie des populations conscientisées (le travail social amène la prise de conscience de problèmes pouvant être manifestes mais aussi latents) et en colère afin qu'elles collaborent à l'amélioration du fonctionnement de communautés intégratrices. En effet, face aux changements et à la décomposition des capacités de contrôle et de régulation de communautés fragilisées par la modernité, les travailleurs sociaux doivent reconsolider ces communautés ou en faire émerger de nouvelles en les insérant dans des « structures » aux vertus intégratrices (il s'agit de travailler « à la meilleure cohésion de la communauté elle-même »).

En définitive, ayant fait du service aux autres et à la communauté leur profession, les travailleurs sociaux communautaires décrits par Rupp adhèrent à cette idée que l'existence d'un ordre social communautaire est nécessaire pour garantir la cohésion sociale et l'unité nationale. Face aux paradoxes de « l'organisation communautaire planifié » décrit par Médard⁸, Rupp affirme que les travailleurs sociaux doivent s'inscrire dans un type d'organisation communautaire « orthodoxe » et « officielle ». Pour Rupp, en effet, comme l'observe Médard, l'organisation communautaire planifiée ne conduit pas à une rupture avec les objectifs d'intégration et d'unification nationale mais, au contraire, permet de socialiser les communautés afin qu'elles s'intègrent dans la société globale. Néanmoins, durant la même période où Rupp écrit son livre sur le travail social communautaire, d'autres spécialistes de l'action sociale, critiques quant à son rôle de contrôle social des populations marginalisées, à l'instar de Pierre Lascoumes, revendiquent la stratégie conflictuelle « hétérodoxe » d'Alinsky. En effet, Lascoumes se distingue de l'option classique et orthodoxe du travail social communautaire proposée par Rupp car, « sous couvert de participation, cette forme d'action communautaire tend à prévenir et à désamorcer les conflits sociaux. » (Lascoumes, 1977 : 51). Ainsi, à propos des options possibles de la prévention spécialisée, Lascoumes appelle les travailleurs sociaux à la solidarité avec leurs usagers. Il s'agit que les travailleurs sociaux rompent avec l'idéologie assistancielle dominante et se réorientent en participant à la conscientisation des populations vivant des difficultés, c'est-à-dire qu'ils recherchent la compréhension des mécanismes d'exclusion et de domination par ceux qui la subissent afin qu'ils s'organisent collectivement pour prendre en main leurs problèmes et leur devenir. (Lascoumes, 1977 : 54)

Dans les années 1970 comme aujourd'hui, au sein du champ de « l'empowerment à la française », celui des acteurs de la participation et de l'organisation communautaire, la différence majeure entre les diverses formes de participation et d'intervention sociale collective et communautaire ne réside pas seulement dans l'opposition franche entre une approche consensuelle et une approche conflictuelle mais dans les logiques d'action mobilisées et les objectifs sociopolitiques visés par les acteurs de cette nébuleuse. Au sein de la diversité des formes de participation et d'intervention sociale collective et communautaire, au regard d'objectifs sociopolitiques et de logiques d'actions spécifiques, il existe des pôles en tension : les uns insistent sur des logiques d'action émancipatrices et conflictualistes tandis que d'autres, à l'instar des travailleurs sociaux communautaires, s'appuient davantage sur des logiques d'action socialisatrices. Pour autant, les intégrationnistes comme les participationnistes adeptes d'Alinsky sont des réformateurs sociaux. Ces acteurs ne souhaitent pas rompre radicalement avec l'organisation sociale existante mais font des choix différents pour accroître la capacité d'analyse et d'engagement des dominés pour servir un projet général d'intégration, de modernisation et de démocratisation de la société.

III. Les établissements de formation en travail social et l'intervention sociale collective et communautaire : réalités, pratiques et propositions pédagogiques

Intervention sociale collective et communautaire en formation

Des approches théoriques multiples

Les courants théoriques mobilisés correspondent à des champs de référence expérientiels et prennent des « colorations » différentes selon l'histoire, l'engagement, les pratiques d'un établissement.

Néanmoins, du fait d'un déficit de capitalisation, de diffusion et d'enseignement des connaissances dans ces champs, un manque de précision des différents termes est fréquent concernant le « développement social » et le « travail social collectif ». Un travail de clarification serait bénéfique pour préciser les différentes démarches, les méthodes, les enjeux et leur articulation, afin de pouvoir les différencier et ajuster l'intervention aux contextes.

Ce ne sont pas des modèles d'intervention (travail social de groupe, travail social communautaire, organisation communautaire, développement communautaire, intervention de réseaux et développement social) qui sont cités, mais plutôt des postulats préalables, une posture professionnelle, des dynamiques à convoquer/à activer via des méthodologies et des outils. Le pouvoir d'agir individuel et collectif, la participation des habitants peuvent aussi être un résultat lié au processus collectif.

Les références citées, dont la liste n'est pas exhaustive, peuvent renvoyer à la classification suivante :

Modèles d'intervention collective

- ↪ Paulo Freire : approche conscientisante
- ↪ Saul Alinsky : approche conflictuelle
- ↪ Bernard Dumas et Michel Segulier : construire des actions collectives
- ↪ Jocelyne Lavoie et Jean Panet-Raymond : pratique de l'action communautaire au Québec

Les différentes approches en développement

- ↪ Jean Marie Gourvil : approche Développement social local
- ↪ Jean-Luc Graven : pédagogie du Développement social local
- ↪ Unadel, revue « Territoire » (Adels), G. Gontcharoff : approche développement local en milieu rural, approche participative en milieu urbain
- ↪ L'économie solidaire
- ↪ Alexandre Moine et Nathalie Sorita : territoire et travail social

Méthodologie de projet et outils d'intervention

- ↪ Jean Pierre Boutinet : Le projet- le temps des agendas
- ↪ Analyse systémique
- ↪ Crozier : analyse stratégique
- ↪ Gisèle de Failly, CEMEA : éducation nouvelle dans la formation culturelle et pédagogique de tous les éducateurs
- ↪ Brodeur et Rousseau, Besson, Hebert Suffrin : Théorie des réseaux primaires, RERS... ..
- ↪ Marion CARREL : participation des habitants, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires
- ↪ William A. Ninacs, Bacquet Marie-Hélène : empowerment
- ↪ Yann Le Bossé : Développement du pouvoir d'agir (DPA)
- ↪ Claire Jouffray: La démarche centrée sur le DPA et les techniques favorisant l'expression et la participation
- ↪ Laurent Ott : Pédagogie sociale
- ↪ Adalberto Barreto : Thérapie communautaire intégrative

Les objectifs pédagogiques contrastés

Les objectifs pédagogiques évoqués diffèrent également en fonction de la diversité des entrées choisies selon les établissements.

Certains déploient les objectifs à partir d'une entrée davantage territoriale et de développement social local :

- ↪ Outiller les stagiaires à la capacité de lecture d'une situation, au diagnostic toujours partagé, à une technique de lecture de l'environnement et la mobilisation des acteurs concernés, la co-construction des projets (définition des objectifs en commun), une approche par objectif, des dispositifs d'évaluation co-construits (ce qu'on va trouver dans l'évaluation est une autre manière de poser des objectifs), au management participatif ;
- ↪ A partir de logiques de développement social local (DSL), amener les étudiants à situer leur place comme activateur, capable de lire les logiques de territoire et capable d'agir sur un territoire en le dynamisant.

D'autres énoncent une entrée d'emblée portée sur les outils de l'action collective, ou encore des expérimentations

- ↪ Permettre l'acquisition d'outils d'animation collective/participative ;
- ↪ Travailler sur le décroisement ISIC / ISAP ;
- ↪ Sortir des représentations de l'ISIC comme forme d'engagement militante uniquement ;
- ↪ Démystifier le collectif ;
- ↪ Expérimenter le collectif et la participation au sein de l'EFTS ;
- ↪ Développer la logique de projet, la méthodologie de projet appliqué au terrain qui est support à l'apprentissage de l'ISIC ;
- ↪ Promouvoir le développement social et les interventions collectives dans l'ensemble des formations.

Exemples de modalités pédagogiques et de réalisations concrètes

Propositions et perspectives

- ↪ Tronc commun « Action collective » à inventer ! ;
- ↪ Intensifier les pratiques pédagogiques toutes formations confondues sur le sujet ;
- ↪ Capitaliser les expériences et les savoirs sur le sujet, être en capacité de les modéliser ;
- ↪ Accompagner les formateurs à développer des modalités pédagogiques collectives ;
- ↪ Être volontaire dans le projet pédagogique des établissements, en promouvant l'action collective tant au niveau du sens mais également de son opérationnalité (notamment au regard des limites de l'ISAP) ;
- ↪ Développer les initiatives impliquant les personnes concernées (au sens large) avec une grande prudence déontologique ;
- ↪ Sortir le travail collectif des prérogatives uniques du TS comme outil d'action sociale... mais le réinscrire dans une démarche de développement social ;
- ↪ Inscrire les EFTS comme des acteurs du développement social au niveau de leur territoire... notamment au regard de l'ESS ;
- ↪ Développer des dispositifs de type Analyse de la pratique d'actions collectives ;
- ↪ Revisiter le DEIS au regard de l'approche développement social ;
- ↪ Flécher un stage « actions collectives » ;
- ↪ Transversalité, décroisement pédagogique sur la thématique au sein des différentes formations ;
- ↪ Nécessité de références théoriques sur le sujet et de définitions communes de bases servant de référence ainsi que de définitions sur les différentes méthodologies d'interventions ;
- ↪ Repréciser l'importance des réseaux primaires et du rôle qu'ils ont à jouer ;
- ↪ Armer les étudiants sur les stratégies d'acteurs sur les territoires et au sein des organisations afin de pouvoir développer une analyse stratégique permettant d'identifier les enjeux de pouvoir et les jeux d'acteurs à l'œuvre ;
- ↪ Accompagner et piloter un processus qui implique que l'intervenant social avec l'équipe concernée soit porteur d'un projet pédagogique, stratégique, professionnel et à partir de là, réfléchir à comment on va s'y prendre pour mobiliser les acteurs ;
- ↪ Formation des cadres essentielle afin qu'ils puissent accompagner les équipes d'intervenant sociaux sur le sujet ;

- ↪ Créer une formation complémentaire certifiante (comme pour l'autisme) ;
- ↪ Les problèmes sociaux d'aujourd'hui ne vont pas trouver leurs solutions seulement par des solidarités de droit (dispositifs). Cela passe forcément par le développement de solidarités d'engagement et celles-ci passent par l'intervention collective (faire le lien avec la définition du TS International notamment) ;
- ↪ Etre en capacité de développer des stratégies de conflits, de consensus, et de conscientisation ;
- ↪ Développer des lieux de stages de type associatif, éducation populaire ou autre, hors champ du travail social ;
- ↪ Passer par l'expérimentation sous différentes formes :
 - place de l'étudiant et de sa participation au sein de son parcours formatif et sur le territoire, prise en compte et valorisation de l'expérientiel /engagement de l'étudiant avant d'entrer en formation et/ou pendant son parcours formatif ;
 - Diversification des lieux d'alternance (voir note professionnalisation) ;
 - Place des personnes concernées dans les parcours de formation ;
- ↪ Décloisonner l'individuel et le collectif ;
- ↪ Clarification sur les concepts : le travail social n'est pas responsable du projet de développement social ; d'un territoire. Celui-ci relève d'un projet politique et le travail social peut y prendre part. L'intervenant social est activateur du processus.

Les EFTS sont unanimes pour envisager que la formation s'apprend par l'expérimentation. L'espace de formation est pris dans un sens large et orienté dans une perspective de croisement des savoirs.

Se former à l'intervention sociale collective et communautaire interroge les personnes concernées (formateurs, étudiants, professionnels, les usagers des services, les habitants...) sur la nécessaire expérimentation de situations support à partir de plusieurs portes d'entrée :

- ↪ En centre de formation, en fil rouge dans les cursus de formation, donner une place aux étudiants-es dans le partage des savoirs. En les mettant en situation d'acteurs, pour qu'ils puissent développer la co-construction avec les personnes dans les projets qui les concernent. Il importe de leur donner la possibilité de conduire des projets et de pouvoir prendre de plus en plus d'initiatives et de responsabilités dans la formation ;
- ↪ En alternance, en diversifiant les formes d'apprentissage expérientiel. Dans d'autres types de lieu de stage que ceux assez classiques Cf. note UNAFORIS *La professionnalisation dans les formations sociales : des modalités diverses*. Il importe de leur permettre de conduire des expériences de projet réel et non pas virtuel ;
- ↪ En renforçant la place des personnes accompagnées dans la formation ;
- ↪ Sur les territoires, dans une approche de l'environnement, du milieu de vie, du territoire vécu, habité, des lieux habités, des lieux qu'occupent les différents acteurs concernés. Dans des projets ascendants, sur la base d'un territoire, amener les étudiants à situer leur place comme activateur, capable de lire les logiques de territoire et capable d'agir sur un territoire en le dynamisant.

Le travail avec les acteurs du territoire est indispensable pour conduire une formation dans le champ qui nous intéresse.

Des dynamiques collectives avec les acteurs

Les EFTS sont globalement ouverts sur leur territoire et travaillent en grande proximité avec les acteurs. Ils sont en lien avec les acteurs de différentes manières :

- ↪ Intervention de personnes accompagnées, d'habitants, d'associations dans la formation ;
- ↪ Travail avec les personnes concernées : par exemple, une ½ journée avec ATD ¼ Monde en 1ère année ; 1 journée par an avec le Collectif SOIF (personnes accompagnées de la FNARS, professionnels, chercheurs, formateurs) ;

- ↳ Théâtre Forum avec des habitants auprès des étudiants ;
- ↳ Forum des associations au sein de l'EFTS ;
- ↳ Témoignage sur des parcours de vie ;
- ↳ Travail avec un groupe de personnes au RSA ;
- ↳ Travail avec les habitants, les sites qualifiants, les acteurs du territoire (associations, collectivités, institutions...), les personnes concernées qui interviennent dans les contenus pédagogiques (Advocacy, ESAT, gens du voyage...) ;
- ↳ Projet sur le territoire.

Il y a deux approches possibles

La 1^{ère} part de l'EFTS

- ↳ mise en place de stages collectifs et pluri-institutionnels appuyés sur des projets de réalisation d'actions concrètes par les étudiants ;
- ↳ A partir d'une problématique identifiée, les étudiants élaborent un projet, trouvent un partenaire et mettent en œuvre le projet ;
- ↳ En partant d'un diagnostic de territoire, réalisation d'une intervention collective.

Il est noté que, souvent, cette approche se limite à la phase diagnostique dans la perspective de la mise en œuvre d'une action collective.

La 2^{ème} vient des acteurs du territoire

- Dans ce cas, les EFTS sont sollicités par des acteurs du territoire et encadrent les étudiants pour construire des projets en partant de la commande de structures. Des acteurs sont en demande de cela, des collaborations sont conduites en ce sens ;
- Ou encore l'intégration d'étudiants à une équipe des chercheurs ou en situation d'évaluation d'un projet.

Il apparaît un consensus pour dire qu'il y a beaucoup de temps passé par les EFTS à convaincre les acteurs de la pertinence des démarches collectives : c'est, à la fois, la condition pratique et le principal frein. Ceci nécessite un travail de « labourage », de construction par les formateurs de leur réseau au fil du temps, d'être en veille sur les projets des partenaires, afin de pouvoir rebondir.

L'absence de volonté des organisations est fréquente. La mise en œuvre de l'expérimentation d'action par les étudiants, y compris dans des cas de conventionnement avec le Département pour la mise en œuvre d'actions collectives innovantes, est rendue difficile et l'on ne met pas le stagiaire en situation de faire mais d'observer. Est-ce une divergence de vision sur ce qu'est une démarche collective ? Des professionnels qui n'ont pas les compétences pour encadrer les étudiants sur ce champ ? Peut-être s'agirait-il aussi d'investir davantage le diagnostic partagé comme moment d'activation de dynamique collective sur un territoire.

Le secteur ESSMS est en difficulté pour travailler sur les questions des démarches collectives.

Par conséquent, les EFTS s'ouvrent au champ de l'intervention sociale, mais aussi à celui de l'animation et de l'éducation populaire pour trouver des initiatives collectives qui puissent être professionnalisantes, comme l'avait déjà mis en évidence le groupe professionnalisation. C'est dans le milieu des associations, souvent sans travailleur social, que l'on trouve de véritables actions collectives, participatives ou communautaires. D'où pour certains EFTS des liens renforcés avec ces associations inscrites dans des démarches participatives. Néanmoins, le secteur se tourne davantage vers l'innovation sociale, ce qui ouvre la porte à un renouvellement des pratiques à ce sujet.

La progression pédagogique mise en œuvre dans les établissements de formation, mais aussi dans les différentes filières, reflète systématiquement l'importance de l'expérimentation, de la pédagogie active ou inversée. Les exemples qui suivent revêtent les différents niveaux de métiers (niveau 1 à 4) et se situent à différents niveaux d'intervention.

Exemples par types de formations

Formation ASS :

-Certains EFTS privilégient l'entrée dynamique collective :

Après un premier stage d'observation, des cours théoriques introduisent les valeurs, finalités, principes éthiques, modèles, approches, méthodologies ISAP et ISIC en travaillant davantage sur leur complémentarité.

Astuces : partir de la question « Qu'est-ce qui fait collectif sur leur premier terrain de stage ? » De l'observation, définir les termes et la place du travail social dans ce groupe.

-D'autres passent par l'entrée territoire et méthodologie de projet :

En fin de première année, un diagnostic territorial est réalisé en stage collectif et en partenariat avec les centres sociaux qui passent une commande au groupe de stagiaires. La réalisation d'une ISIC sur le stage collectif en 2ème année avec production de l'écrit présenté au D.E. Des interventions spécifiques sur la participation et le « pouvoir d'agir », mais aussi sur les stratégies et les jeux d'acteurs sont apportées en 2ème année. Dès la commande, il est nécessaire d'amener les étudiants à se décentrer par rapport aux a priori, injonctions, volontés de pouvoir et d'influence des institutions dans lesquelles ils sont, pour repartir de la population, des besoins, se doter d'un dispositif d'observation indépendamment d'une vision pressentie de ce que devrait être la réalité. Ils devront mettre en place un diagnostic et des pistes d'action. Par rapport aux pistes d'action, ils vont devoir s'allier avec la hiérarchie, négocier. Il faut que l'exogène et l'endogène puissent se rencontrer. Si les deux ne se rejoignent pas, on a un diagnostic sans corrélation avec un projet ou une initiative.

Une approche éducation populaire et territoriale, géographique, systémique via une entrée projet (que ce soit ISIC ou ISAP) et une démarche participative à tous les niveaux.

-Cette facette de la formation, libérant l'imagination, et les astuces pédagogiques sont nombreuses dans les écoles (pêle-mêle) : un échange de savoirs entre promo. Les stages collectifs peuvent se passer à l'étranger. Un stage sur le thème des dynamiques collectives au sein d'une association. Organisation par les étudiants du Forum des associations.

Formation ES :

-L'entrée territoire est peu présente suite à la réforme du diplôme. Elle est actuellement réinvestie et en transversalité. La question du développement social est surtout investie via la formation au travail en partenariat et en réseau (intervention de réseau) sur un territoire autour du projet de la personne (dossier certificatif). Le lien avec le territoire est notamment réinvesti via la notion du milieu de vie de la personne que l'éducateur est amené à accrocher, notamment quand il intervient en milieu ouvert (SAVS, SESSAD...). Les stages en milieu ouvert sont nombreux aujourd'hui. Un lieu de stage innovant à Longvic est intéressant à propos de cette question du travail en milieu de vie : le CLSM porte ce projet expérimental concernant une unité d'hébergements pour des personnes en souffrance psychique suffisamment autonomes pour occuper des appartements indépendants avec cependant la présence d'un CMP en rez-de-chaussée, une présence de médiateur-pair, de stagiaires ES et ETS soutenus par les équipes CHS. L'accompagnement des personnes à la citoyenneté et à la vie locale sur le territoire est au cœur du projet. Le travail en réseau au niveau local est primordial. Le projet est rattaché au territoire et les projets des personnes ne sont pas qu'individuels.

Il est intéressant de constater que la réorientation de l'offre de service semble venir réinterroger ce qui est transmis aux étudiants (non pas anticipation, mais adaptation) et du portage (est-ce que l'institution s'implique dans le diagnostic, etc.).

-Autre exemple d'une formation ES/ETS : Dès la 1ère année et jusqu'en 2ème année, un groupe projet va à la rencontre de collectifs d'habitants en lien avec le territoire et les différents acteurs, accompagné par un référent formateur et professionnel/bénévole => Exposition de personnes concernées au sein de l'IRTS et film réalisé par les étudiants sur ces dynamiques collectives « Dialogique ».

Un jardin et marché solidaire est organisé au sein de l'IRTS avec des étudiants, des habitants et une association d'insertion. Cela fonctionne plus ou moins selon les années et l'investissement des étudiants.

Les projets en cours pour 2017 par les étudiants ES et ETS : 1ère et 2ème années sur le thème du « Vivre ensemble » en lien avec la ville d'Hérouville-Saint-Clair, la bibliothèque et de nombreux acteurs associatifs et Institutions (EHPAD, Service prévention, ville, habitants des quartiers....), deux réalisateurs vont produire un web documentaire.

Formation EJE :

Dès le semestre 2, les étudiants partent en stage collectif dans une structure/service de la petite enfance ou de l'enfance spécialisée pour une immersion et exploration territoriale, l'investigation d'une question sociale pour envisager des pistes d'action. L'approche de développement social local est prégnante.

Formation CESF :

Les stagiaires doivent réaliser en BTS une intervention collective d'animation et de formation en partant d'un diagnostic de territoire, du besoin des usagers, pour mettre en place quelque chose de très technique, axé sur le prisme économique et familial (par exemple, un projet contre l'écogaspillage) : il y a une phase diagnostic et une négociation avec le responsable de la structure, puis mise en œuvre et évaluation par rapport aux objectifs. La 3^{ème} année est essentiellement tournée sur le social et non plus seulement sur la technique. Historiquement, ce métier est très en prise avec le territoire et le collectif : dans les années 60, l'enseignement ménager consistait notamment en une intervention collective pour permettre aux gens de s'emparer du bâtiment (venant du milieu rural, de bidonville), du territoire (Haut du Lièvre à Nancy, par exemple) à travers les actions collectives qui avaient pour base la gestion des outils du quotidien (chauffage, eau, gaz...) : comment mettre en place des dynamiques entre les habitants pour qu'il y ait de l'entraide, de l'interconnaissance ? => A partir d'un support technique, travailler le vivre-ensemble.

Formation TISF :

Imbrication avec le territoire : les stagiaires sont en immersion en milieu rural, sur un travail de développement de projets sur ce territoire. Les niveaux 4 peuvent aussi être impliqués dans la mise en place de projet. Autre exemple : un stage dans une maison de retraite spécialisée Alzheimer => les stagiaires doivent découvrir le territoire, être en immersion avec les usagers pour voir quoi mettre en place, ou encore, dans un club du 3^{ème} âge pour découvrir un territoire avec les gens.

Formation Animation (niveau 1) :

Les stagiaires en alternance partent d'une commande non achevée sur un lieu de stage tout au long de la formation (18 mois). Ils doivent développer une démarche qui part au départ d'un diagnostic de l'institution, de l'environnement, du public final (lecture sensible des publics auxquels s'adresse le projet) et intermédiaire (coordination). Ce diagnostic doit déboucher sur des hypothèses d'action au bout de 5 mois.

Ensuite il étudie tout ce qu'il faut prendre en compte pour que ça marche : règlement, cadre législatif, la programmation, la définition des acteurs (partenaires, institutionnels), la dimension économique, (ressources mobilisées), la communication avec les instances. Un accent fort est posé sur la participation, il y a participation à tous les niveaux.

Ceci débouche sur une proposition devant une instance de décision ou type d'action qu'ils préconisent. Un exemple en milieu rural : une stagiaire a défriché ce que pourraient être des compétences de personnes âgées à l'échelle d'un pays, d'une communauté de communes. Le travail mené est une aide à la décision de ce que pourrait être une politique des personnes âgées à l'échelle intercommunautaire avec un travail d'inventaire avec l'ensemble des acteurs concernés et un rendu compte aux instances communautaires, CD, CAF et toutes les instances intervenant sur la politique. L'équipe projet n'a pas de lien hiérarchique entre elle.

Dans cette formation, on ne se situe pas en « intervention », mais en initiative ou en projet.

La formation aux dynamiques collectives s'engage avec succès par l'implication des étudiants, soit en interne, soit hors EFTS, via :

- ↳ des associations ou l'organisation en interne d'actions diverses, en particulier de solidarité entre étudiants ;
- ↳ des organisations de soirées débat à thème, par exemple.

Comment prendre en compte et valoriser leurs activités dans des démarches collectives au titre de leur engagement personnel.

Cette question n'est pas suffisamment évoquée : il s'agit d'être plus vigilant et actif au fait de prendre en compte l'expérience des étudiants dans le fonctionnement de nos institutions.

Notons que des possibilités en ce sens sont ouvertes, par la Loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, qui nous intéressent au premier chef pour les étudiants, en particulier pour la professionnalisation et les parcours, la reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes acquises hors formation.

Article 29

Le chapitre 1er du titre 1er du livre VI de la troisième partie du code de l'éducation est complété par un article L. 611-9 ainsi rédigé :

« Art. L. 611-9.-Les compétences, connaissances et aptitudes acquises par un étudiant dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou inscrite au registre des associations en application du code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, d'une activité professionnelle, d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au titre II du livre II de la quatrième partie du code de la défense, d'un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure, d'un service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national ou d'un volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du même code sont validées au titre de sa formation, selon des modalités fixées par décret. »

Article 34

Le chapitre 1er du titre 1er du livre VI de la troisième partie du même code est complété par un article L. 611-11 ainsi rédigé :

« Art. L. 611-11.-Des aménagements dans l'organisation et le déroulement des études et des droits spécifiques liés à l'exercice de responsabilités particulières sont prévus par les établissements d'enseignement supérieur, dans des conditions fixées par décret, afin de permettre aux étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, aux étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au livre II de la quatrième partie du code de la défense, aux étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique mentionné à l'article L. 120-1 du code du service national ou un volontariat militaire prévu à l'article L. 121-1 du même code, aux étudiants exerçant une activité professionnelle et aux étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires de concilier leurs études et leur engagement. »

Article 35

Le chapitre 1er du titre 1er du livre VI de la troisième partie du même code est complété par un article L. 611-10 ainsi rédigé :

« Art. L. 611-10.-Les établissements d'enseignement supérieur élaborent une politique spécifique visant à développer l'engagement des étudiants au sein des associations. »

La formation des cadres

Comme le montrent les exemples, la question des modèles d'intervention sociale collective et de leur mise en œuvre n'est pas suffisamment intégrée dans la formation des cadres qui conduisent aux diplômes du CASF alors même que c'est une question centrale. La faible participation des formations des cadres aux entretiens collectifs a été interprétée sur certains territoires comme symptomatique d'un manque de relais entre professionnels « de terrain » et cadres sur ces démarches, ce qui est un frein majeur à leur déploiement :

« Si les démarches d'intervention collectives ne sont pas développées et managées, elles resteront marginales. Si l'ensemble de la chaîne des acteurs susceptibles de promouvoir, mettre en place, réaliser ces démarches ne se retrouvent pas ..., celles-ci ne trouveront pas l'envol nécessaire. ... L'action collective nécessiterait de penser le management participatif et l'évaluation au fil de l'eau. On ne peut la réaliser si les institutions restent hiérarchisées et descendantes. Penser et travailler en collectif nécessite une pensée horizontale avec des compétences et délégations clairement repérées. La question du pouvoir interroge, d'où l'importance de relier le projet au management et à l'évaluation participatifs. Une ouverture à une autre façon de travailler est nécessaire. » (Compte-rendu d'entretien collectif EFTS)

CAFERUIS :

Par « concomitance » avec l'ingénierie de projet, la dimension DSL et la participation des usagers (Loi 2002-2) est enseignée. Sans aborder directement des contenus spécifiques sur l'ISCC, la thématique est effleurée dans certaines interventions telles que l'« actualité de la question sociale ». Enfin, en s'appuyant sur le stage, il s'agit d'aborder comment, en tant que cadre, faire vivre le partenariat /réseau et ce qu'il implique dans la posture professionnelle du cadre en lien avec les équipes.

Néanmoins, certaines formations de cadres, plutôt en DEIS et en formation continue, intègrent la question des démarches collectives de façon significative :

DEIS agrément AES option Développement Social :

175 heures en 2ème année sont consacrées à une étude de terrain. Le développement y est central avec un enseignement méthodologique (quanti/quali) et théorique (géographique, sociologique). L'étude est conduite en réponse à une commande institutionnelle. Il s'agit moins d'émancipation d'un public, que de changement des organisations et des pratiques.

Diplôme Sciences Po Grenoble – Ville territoire et solidarité :

Des étudiants en formation initiale avec de nombreux professionnels du travail social en formation continue se professionnalisent sur l'action collective et les démarches participatives.

Cours M1 9 heures et atelier M2 24 heures

Au sujet de la formation continue, notons qu'elles ont été peu évoquées par les EFTS. Ceci dit, ce résultat peut être lié à la démarche proposée. Par contre, beaucoup de formations développent de la formation-action et /ou de la recherche-action.

La recherche-action en particulier apparaît comme un levier utilisé par certains EFTS pour :

- Développer de la recherche sur des aspects de l'intervention collective et communautaire ou de développement social ;
- Développer la formation sur ces sujets ;
- Se positionner en tant qu'acteur du développement social ou de l'intervention communautaire sur le territoire.

Une recherche-action collaborative (RAC) a été conduite par l'IRTESS de Dijon avec le Village de stabilisation des familles Rom à Dijon en lien avec la recherche action nationale sur le développement communautaire et le travail social (SPISC). Le postulat initial consistait à supposer que pour créer les conditions et les possibilités de l'intégration des individus, « *il est nécessaire de prendre en compte les liens communautaires de telle sorte que l'émancipation des individus puisse se produire.* » Les étudiants ont conduit des entretiens et des ateliers collectifs avec les usagers pour un recueil de données sur les réalités communautaires et territoriales. L'expérience pour les étudiants a surtout été significative du point de vue interculturel et des techniques d'intervention en milieu. Du point de vue territorial et professionnel, l'expérimentation est sur le point de se terminer, des journées d'études, de restitution ont ponctué le processus. Ce cheminement d'une RAC multi-partenariale a permis un travail sur les représentations sociales et les réseaux d'acteurs dans la Cité, la participation des personnes et elle a agi comme un révélateur des innovations des pratiques du travail avec les communautés et du rôle du maillage territorial.

Plusieurs exemples montrent comment des recherches-actions sont devenues des doctorats :

- thèse d'une formatrice à l'IRTS Caen-Normandie : " Le hameau des possibles : Pour une sociologie du pouvoir de penser et d'agir" ;
- thèse d'un formateur à l'IRTESS Dijon : « les braconniers de la précarité rurale : pour une sociologie des limites » ;
- ou encore, un processus de recherche-action qui est devenue livre « Travail social et territoire. Concepts, méthode, outils », Nathalie Sorita (IRTESS) et Alexandre Moine (laboratoire THEMA).

Recherche-action sur l'ISCC mise en œuvre depuis septembre 2016 par le Pôle Ressource Recherche de l'Intervention Sociale Normandie (P2RIS), le réseau thématique « expérimentation - formation » qui s'est donné pour objectif d'initier des innovations pédagogiques visant à mieux articuler les préoccupations des chercheurs en sciences sociales, des acteurs de la formation en travail social et des praticiens de l'intervention sociale au niveau régional.

La démarche vise à réaliser une « recherche-action » avec des acteurs du champ social et médico-social avec un triple objectif : construire collectivement des connaissances, des capacités d'expertise et d'innovation sociale. En effet, il s'agit de permettre aux chercheurs, aux formateurs et aux praticiens de développer des espaces pour penser et construire des ressources afin d'articuler intervention, reconnaissance d'individus « sujets » et transformation sociale. Ce travail s'appuie sur une démarche d'accompagner des réflexions d'équipes professionnelles au sein même de leur environnement de travail, afin qu'elles identifient les contraintes dont elles doivent tenir compte, mais également les ressources dont elles disposent (ou devraient construire) pour mettre en œuvre des pratiques d'ISCC. C'est, en effet, en questionnant collectivement (administrateurs, cadres gestionnaires, intervenants sociaux, chercheurs, etc.) ces pratiques à différents niveaux (politique, économique, déontologique et éthique) que nous tenterons de répondre aux questions posées et d'identifier des repères pour l'action. Concrètement, à partir de séances de travail collectif dans des établissements et services sociaux volontaires, il s'agit de réaliser une étude collaborative dont le but est d'améliorer les capacités d'expertise et les pratiques professionnelles des intervenants sociaux en matière d'ISCC. Pour ce faire, nous privilégions une démarche inductive et qualitative, en partant d'abord des préoccupations des équipes professionnelles. Dès lors, nous avons mis en place un dispositif d'« analyse de l'auto-analyse » ayant pour but de produire de la connaissance sociologique tout en augmentant les capacités d'action des praticiens dans plusieurs « groupes » réunissant des centres sociaux, des acteurs de la prévention spécialisée, de la politique de la ville et de l'action sociale départementale.

Une recherche action a été conduite à l'IFTS d'Échirolles à partir de plusieurs lieux de pratique mettant en œuvre des groupes de parole à partir de l'approche de la thérapie communautaire intégrative : comment l'évolution des liens sociaux viennent influencer sur la construction d'un collectif ?

Il s'agit à terme de construire des modules de formation (FI et FC) articulant thérapie communautaire intégrative, approche systémique et outils d'intelligence collective.

Enfin dans le cadre de l'appel à projet du Ministère des affaires sociales, une recherche est financée. Le Laboratoire d'Étude et de Recherche Sociales dirige cette recherche sociale intitulée « RISCC » - « *Recherche sur l'intervention sociale collective et communautaire. Penser l'innovation sociale pour démocratiser les pratiques d'intervention sociale* ». Cette recherche réalisée dans le cadre du GIS-CRITIS est menée par une équipe regroupant l'IRTS-IDS Normandie, l'IRTS PACA et Corse, l'Université de Lorraine (2L2S), l'Université de Lille 2 (CERAPS), l'IFTS d'Échirolles, l'Université d'Amsterdam, l'École de Travail Social de l'Université de Barcelone, l'Université de Calabre (DISPES) et l'Université de Montréal (CIUSSS).

Nous distinguons des établissements pour lesquels ce positionnement d'acteur de développement est explicitement assumé institutionnellement et d'autres pour lesquels, l'absence de positionnement n'empêche pas une pratique des formateurs et chargés de mission dans les projets mis en place. Alors que pour d'autres, cet aspect est explicitement intégré au projet associatif. Dans ce cas, il est constitutif des partenariats développés avec les collectivités territoriales, les associations, les sites qualifiants.

Extraits d'entretiens collectifs :

« Trajectoire Formation à Montbéliard se positionne explicitement sur de la transformation sociale et les approches solidaires. Un président d'association et un CA avec des administrateurs très impliqués affichent explicitement que la formation n'est qu'un outil au service d'un projet d'éducation populaire. L'association défend le secteur, tout en rentrant dedans, en faisant bouger les choses, en réhabilitant l'éducation populaire, en luttant contre l'isolement, l'égoïsme, le cynisme, en recréant de l'échange, de l'ambition de transformation sociale. L'association a des leviers d'actions qui permettent de le faire, et aussi d'« élever le niveau », ne pas prendre les gens au niveau de ce qui sort au sondage, les faire délibérer, favoriser l'intelligence collective. Il y a une ambition et une volonté de ne pas se positionner uniquement comme une boîte de formation. La question

de la taille du centre est importante, une certaine cohésion et un engagement est possible à Trajectoire en raison de sa dimension (une dizaine de salariés). »

« A Dijon est cité l'exemple d'une opération de relogement au quartier de Stalingrad : des acteurs ont sollicité l'IRTESS de Dijon via l'ancien président qui était aussi président de Dijon Habitat pour faire un stage avec un diagnostic dans un programme de démolition-reconstruction de logements sociaux (cité d'urgence). Un groupe d'étudiants avec un formateur sociologue a contribué à la mise en place d'un diagnostic partagé avec la population quant à cette opération de relogement pour savoir quels étaient leur besoin, comment ils vivent le quartier, etc. Il est difficile de mesurer l'impact de l'institution sur le territoire. »

« A partir d'événements co-construits : forum des initiatives citoyennes, Hameau des possibles, projets co-construits entre habitants/Associations/Institutions/Étudiants IRTS »

Lorsque nous explorons les valeurs et la philosophie qui sous-tendent la démarche des EFTS, notions fondamentales pour inscrire l'intervention sociale collective et communautaire dans le projet pédagogique et définir les approches théoriques de références, il y a globalement peu de réponses. On note un écart important entre les EFTS qui ont réfléchi sur ces questions et en sont porteurs dans leur projet pédagogique et ceux qui forment et préparent au diplôme à partir des référentiels, où la notion de développement social est néanmoins présente.

Pour ceux qui s'inscrivent explicitement dans la démarche, il ressort les notions et principes suivants :

- ↳ Participation et inclusion ;
- ↳ Paradigme humaniste ;
- ↳ Démarche émancipatoire, démocratie participative, justice sociale ;
- ↳ Toute personne a quelque chose à dire et est en capacité de participer à l'élaboration des solutions qui la concernent (le développement social s'active via quatre niveaux : la personne, les liens collectifs, les organisations, l'environnement) ;
- ↳ Le Community organizing ou l'empowerment, c'est de l'éducation populaire reformulée : aider les personnes à trouver le pouvoir d'intervention, toujours avec une dimension collective, orientée sur de l'émancipation avec la méfiance du risque d'instrumentalisation et du contrôle ;
- ↳ Non pas intervention sociale, mais processus de transformation sociale, inscrit dans la pérennité, avec un impact social et politique ;
- ↳ Il n'y a pas de réponse préalable à toute mise en œuvre d'action collective ;
- ↳ L'intervenant social est expert du pilotage d'un processus et non pas expert de solutions.

Enfin, il apparaît que malgré les projets conduits, il n'y a que peu de capitalisation sur le sujet et que, s'il existe des publications et communications, elles sont éparpillées et il conviendrait de pouvoir les repérer.

Au niveau de la formation à proprement parler, l'intégration des démarches d'intervention sociale collective et communautaire apparaît clairement plus forte dans le parcours formatif des assistants sociaux du fait du référentiel sur l'ISIC. D'ailleurs, du fait de la construction des référentiels, la coupure entre ISAP et ISIC est regrettée et la plupart des EFTS cherchent à ne pas séparer ces deux modes d'intervention dans la formation.

- ↳ Il existe des enjeux de définition : développement social / Community organizing/ Travail social de groupe... Les confusions entre les différents modèles d'intervention, bien qu'ils s'appuient sur des finalités et des modalités parfois proches, doit nous conduire à une véritable clarification des concepts et références théoriques (cf. supra).
- ↳ L'acquisition de compétences n'a de sens que si elle s'appuie sur une dimension qui intègre l'expérience pratique¹⁸. Il est noté l'importance des logiques d'acteurs dans la formation pratique. Malgré les outils de développement de la politique de la ville, les institutions restent organisées en tuyaux d'orgues, hiérarchisées et descendantes. Les travailleurs sociaux sont dans l'application de dispositifs où la participation des habitants est convoquée et fait partie du dispositif sans forcément créer un mouvement ascendant. Sur des territoires, plutôt ruraux, des mouvements très ascendants se manifestent, venant de logiques de territoire, mais sans être relayés par les politiques sociales. Penser et travailler en collectif

¹⁸ Cf. UNAFORIS professionnalisation

nécessite une pensée horizontale avec des compétences et délégations clairement repérées. Les étudiants ne peuvent pas porter la transformation des pratiques, donc comment les armer ? La question du pouvoir doit être traitée de façon critique : analyse des systèmes de pouvoir locaux, nécessité de stratégie. La formation doit favoriser la transversalité des expertises.

- ↳ Enfin, l'intervention collective et communautaire n'est que trop peu abordée dans les formations de cadres, or ceux-ci sont essentiels pour le développement de ce type de démarche. Si les démarches d'intervention collective ne sont pas développées et managées, elles resteront marginales. Si l'ensemble de la chaîne des acteurs susceptibles de promouvoir, mettre en place, réaliser ces démarches ne sont pas formés et engagés sur le sujet, celles-ci ne trouveront pas l'envol nécessaire.

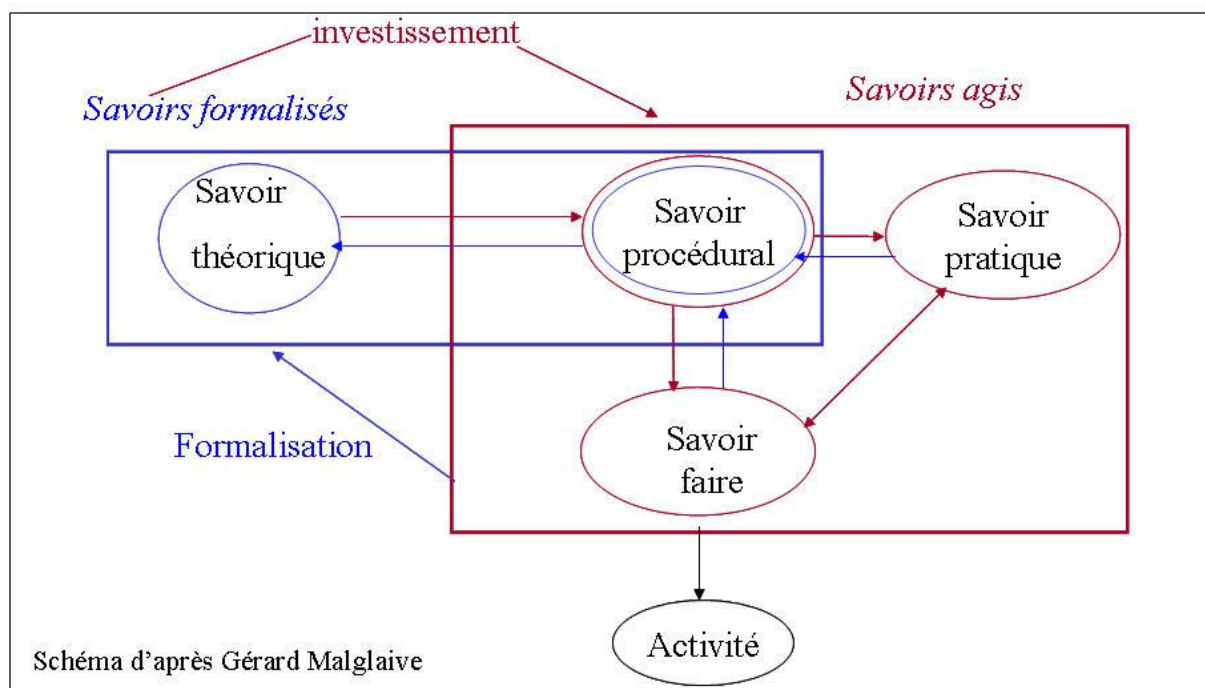
Définir la notion de compétence en ISCC

Pour mener ces activités, notre proposition pédagogique vise à développer des compétences.

Cette notion reste difficile à définir et recouvre de multiples conceptions. Dans le cadre de cette réflexion, nous nous proposons de retenir celle-ci tirée des travaux de Malglaive¹⁹.

Par compétence nous entendons : « *Habiletés reconnues à quelqu'un du fait de ses connaissances et de ses expériences. Celui qui est compétent sera donc celui qui a "le pouvoir d'agir" c'est-à-dire celui qui dispose non seulement de connaissances mais qui a aussi une expérience des situations dans lesquelles il convient d'utiliser telle ou telle compétence.* »

En effet, Gérard Malglaive (1990) identifie 4 catégories de savoirs : les savoirs théoriques (renvoyant aux connaissances), les savoirs procéduraux (ensemble de méthodologie, procédures permettant d'agir), les savoirs pratiques ou expérience (un savoir non formalisé, acquis par la pratique), les savoir-faire (s'investissent dans l'action, ce que les anglo-saxons appellent « skills », terme traduit par habiletés).



¹⁹ Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation, auteur de publications sur la formation des adultes.

Des principes pédagogiques

Ce type d'intervention repose sur des concepts, des modèles d'intervention, des techniques, de l'expérimentation :

- La co-construction : le cadre réglementaire et législatif en matière de droits des usagers est désormais conséquent. Il s'agit, par exemple, « d'affirmer la primauté de la valeur de la personne citoyenne »²⁰. Et à travers le plan d'action de Ségolène Neuville, nous retrouvons cette dynamique de favoriser la parole des personnes concernées et de favoriser l'intervention collective. Il paraît donc nécessaire de continuer à rassembler les dynamiques et de ne pas les opposer. Cette conception s'élabore nécessairement dans la co-construction au travers d'expériences partagées d'abord, s'appuyant sur la parole des personnes accompagnées, des personnes concernées, puis en écho (sans opposition), sur les ressentis des professionnels et des chercheurs.

Quel que soit la méthode retenue, il nous semble nécessaire de développer l'Agir des personnes car l'action est une notion : « la souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale mais par la diminution voir la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire... ». (Ricoeur, 1990).

- Une prise de risque à assumer/revendiquer : par nature, l'émergence d'espaces citoyens de discussions et de confrontations ne permet pas de connaître à l'avance la nature des débats ni leur forme. Cette incertitude suppose de la part des initiateurs du débat d'accepter une forme de « lâcher-prise », d'assumer la « prise de risque ».

- L'expérimentation : Il est nécessaire d'expérimenter l'intervention sociale collective et communautaire afin de s'accoutumer à ce type d'intervention. « L'éprouvé » en est une composante essentielle.

- Les risques d'instrumentalisation : la participation citoyenne que nous défendons doit permettre une prise de conscience individuelle et collective. Les animateurs et initiateurs de cette participation doivent être en même temps vigilants à ne pas instrumentaliser les publics dont ils suscitent la participation.

Les directives du ministère sont claires « les professionnels du travail social ont pour mission de favoriser le changement,..., le pouvoir d'agir et la libération des personnes... Le pouvoir d'agir s'inscrit donc dans une des attentes contemporaines, où le travail social éviterait de penser à la place des personnes concernées.

Évolutions pédagogiques

Deux axes nous semblent essentiels à prendre en compte :

- Concevoir et mettre en œuvre les actions de formation en association avec une pluralité d'acteurs ;
- Contribuer à la production de connaissances sur l'intervention sociale (études, recherche-action, recherche collaborative) inscrites dans des logiques de territoires, pour contribuer à faire advenir et enrichir de nouvelles pratiques et postures professionnelles.

Pour répondre à ces deux axes il est essentiel de développer des pratiques de co-formation en construisant des dispositifs de formation faisant une place effective aux personnes en situation de vulnérabilité, soutenant l'intervention collective et intégrant les réalités spécifiques des territoires.

- **La participation des personnes**

Associer le savoir d'expérience des personnes en précarité, en situation de handicap..., le savoir scientifique et le savoir de l'action dans les contenus et les méthodes de formations pour développer des formations partagées, des méthodes et des outils appropriés.

²⁰ Pour le groupe de travail des états généraux du travail social, sur la place des personnes, rapport remis par Marcel Jaeger, président de la commission du rapport du Conseil Supérieur du Travail Social (2015)

- **L'intervention collective**

S'approprier les différents modèles d'intervention collective : communautaire, groupe, réseau primaire... pour participer à développer les compétences des intervenants sociaux et des cadres.

Les contenus de formation devront veiller au renforcement de l'acquisition de méthodes pour utiliser le levier du collectif dans les interventions, par l'acquisition de techniques de type ingénierie et conduite de projets, travail en réseau sur un territoire, diagnostics participatifs, initiation de projets collectifs, toujours avec l'association active des personnes concernées.

- **La participation aux projets de territoire**

Inventer des dispositifs pédagogiques qui permettent de mieux repérer et comprendre la gouvernance interinstitutionnelle et la complémentarité entre les acteurs et permettre le développement d'une approche globale et territoriale de l'intervention sociale. Nous retenons notamment l'idée de concevoir et conduire des actions de formation/action associant élus, professionnels, habitants/citoyens.

Les étapes pédagogiques

- **Initier**

Introduction : pourquoi aujourd'hui, on se repose la question de l'intervention sociale collective et communautaire ?

Histoire : actualité de la question sociale

En France, rempart contre l'individualisation (exclusive), le renouvellement des pratiques d'intervention sociale s'inscrit historiquement dans les modèles d'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) et plus globalement dans le développement social local (DSL). L'approche du travail social collectif convoque ainsi la notion de groupe, de communauté de réseau...des formes diversifiées de solidarités destinées à établir ou rétablir un lien social entre les personnes.

Les différents modèles d'intervention sociale collective (groupe, communautaire, réseau primaire) ont ceci de commun qu'ils relèvent d'un parti pris démocratique, d'un processus de changement, d'un cadre de référence : l'inclusion et d'une croyance dans les capacités des personnes, des communautés à définir les problèmes qui les concernent et à être auteurs et acteurs de changement social.

Les démarches collectives relèvent d'un processus qui s'appuie sur les ressources que les habitants, les personnes accompagnées, partagent en commun sans en avoir forcément conscience. C'est cette force latente qu'il s'agit d'aider à organiser, afin qu'ils développent leur « pouvoir d'agir ».

- **Animer**

Contextualisation

- De quoi s'agit-il ? De quoi parle-t-on ? D'un point de vue socio-historique, professionnel
- Les modèles et les courants théoriques
- Les axes de travail : communauté/communautarisme, changement social, émancipation, injonction participative, responsabilisation individuelle et collective, question du pouvoir

Les problèmes posés aux acteurs

- Quand on met en œuvre l'intervention collective
- Quand on ne met pas en œuvre l'intervention collective
- Quels sont les problèmes qui sont rapportés par les acteurs ?
- Reprendre le rapport DS des EGTS
- Les ressources et les limites

Les hypothèses de solutions

- les pratiques d'intervention (atouts / limites)
- Travailler la conscientisation en éclairant les choix qui permettent ces pratiques

- Resituer l'intervention des travailleurs sociaux parmi d'autres acteurs qui sont déjà positionnés sur ces questions. De l'importance de ne pas faire reposer l'ensemble des interventions collectives sur les travailleurs sociaux.
- Apprendre à lire le territoire et ses enjeux
- **Participer**
 - Mise en œuvre (ou a minima accompagner des projets en cours)
 - Intervention individuelle et intervention collective se sont construites en opposition : il s'agit de dépasser ce clivage ?
 - Favoriser un travail social émancipateur (vs. contrôle social)

Modalités pédagogiques

- Approche inductive/déductive
- Rémunération des personnes accompagnées qui participent à la formation
- Comment, au-delà de ces modules spécifiques, le collectif est travaillé en formation ?
- Nécessité d'accompagner aussi cette dynamique dans la formation des cadres
- Donner des clefs de lecture du système et de la manière dont il fonctionne : la conscientisation et l'émancipation des professionnels se travaillent de la même manière pour les professionnels eux-mêmes
- Les modalités pédagogiques peuvent être variées (textes, films, sur site...)

Les modalités de mise en œuvre pédagogique : différentes selon les régions en fonction des dynamiques collectives et des partenariats existants.

Une proposition pédagogique pour intégrer l'intervention sociale collective et communautaire dans les établissements de formation en travail social

Cette proposition pédagogique a pour ambition de promouvoir l'intervention sociale collective et communautaire dans les établissements français de formation en travail social. En dépassant l'opposition idéal-typique entre deux interprétations théoriques et pratiques de l'intervention sociale collective et communautaire (ISCC), c'est-à-dire, entre l'ISCC comme « renouvellement de la police des subalternes » et l'ISCC comme « idéalisation de l'*empowerment* », il s'agit de mettre en œuvre les conditions nécessaires au développement, dans le champ de l'intervention sociale, d'approches collectives et communautaires adaptées au contexte social, politique et culturel français.

Cette proposition pédagogique vise à répondre à un ensemble de questions articulées entre elles : en quoi les acteurs et les pratiques de l'Intervention sociale collective et communautaire contribuent à construire des capacités d'intégration sociale et de démocratisation de l'intervention sociale ? Quels sont les acteurs locaux qui développent des modes d'ISCC ? Comment ces pratiques se présentent-elles ? Quels sont les objectifs politiques et sociaux qui les sous-tendent ? A quelles filiations théoriques et pratiques sont-elles rattachées ? Quelles sont les méthodes et techniques de mobilisation des personnes/habitants/usagers mises en œuvre ? Quelle est la place des populations dans les processus participatifs ? Quels sont les effets des pratiques d'ISCC sur les personnes/habitants/usagers et sur les rapports avec les « tutelles », « commanditaires », élus locaux, etc. ? Les transformations juridiques enjoignant les établissements et services d'intervention sociale à impliquer et à « faire participer » les personnes/habitants/usagers aux choix qui les concernent (*empowerment* ou encapacitation (Bertin, 2008)) et à la mise en œuvre des politiques d'action sociale contribuent-elles à produire, effectivement, une démocratisation du champ social et politique ?

Pour répondre à ce questionnement, nous proposons une progression décomposée en quatre étapes. Cette progression pédagogique s'inspire, notamment, des méthodes dites de « l'Entraînement Mental » inscrite dans les valeurs humanistes et émancipatrices de l'éducation populaire.

L'entraînement mental

Aujourd'hui, nous avons conscience que pour les néophytes, ce terme peut prêter à confusion. Il peut en effet être confondu avec ceux de « manipulation mentale » et d'embrigadement opérés par quelques groupes sectaires. Or, historiquement, « l'Entraînement Mental », désigne une méthode d'autoformation imaginée dès 1935 par le sociologue Joffre Dumazedier (2002) (longtemps président de l'association d'éducation populaire Peuple et Culture) et ses compagnons de la Résistance (*Un peuple, une culture, Manifeste de Peuple et Culture, 1945*) pour favoriser l'accès de tous au savoir (Boucher, 1998).

« A l'origine, il s'agit d'une rencontre d'hommes et de femmes de milieux différents qui, entendant transformer leur situation plutôt que de la subir, expriment leurs points de vue, débattent, questionnent le quotidien, exercent leur raison pour imaginer des manières d'être et d'agir en se fondant sur une compréhension partagée mais aussi sur des principes et des buts communs. (...) Les usages sociaux de cet art se sont diversifiés, dans l'éducation populaire, la militance culturelle, la formation professionnelle, l'éducation permanente, l'autoformation... En somme, il peut contribuer, sans exclusive, à étayer l'ensemble des conduites de projets. (...) La philosophie qui sous-tend l'Entraînement Mental nous semble résumée là :

- partir de l'expérience des hommes,
- réfléchir ensemble,
- parler ensemble,
- débattre et ainsi progresser dans la maîtrise du langage,
- faire le détour par l'interrogation de la connaissance savante, mutualiser les connaissances,
- pour ensuite passer à l'action.

N'oublions pas une caractéristique essentielle de l'Entraînement Mental : sa dimension sociale. C'est dans l'échange et la confrontation, dans la recherche par le groupe des aspects de la situation, des points de vue, des contradictions, mais aussi dans la notion d'entraînement que la méthode prend sens. » (Peuple et Culture, 2003).

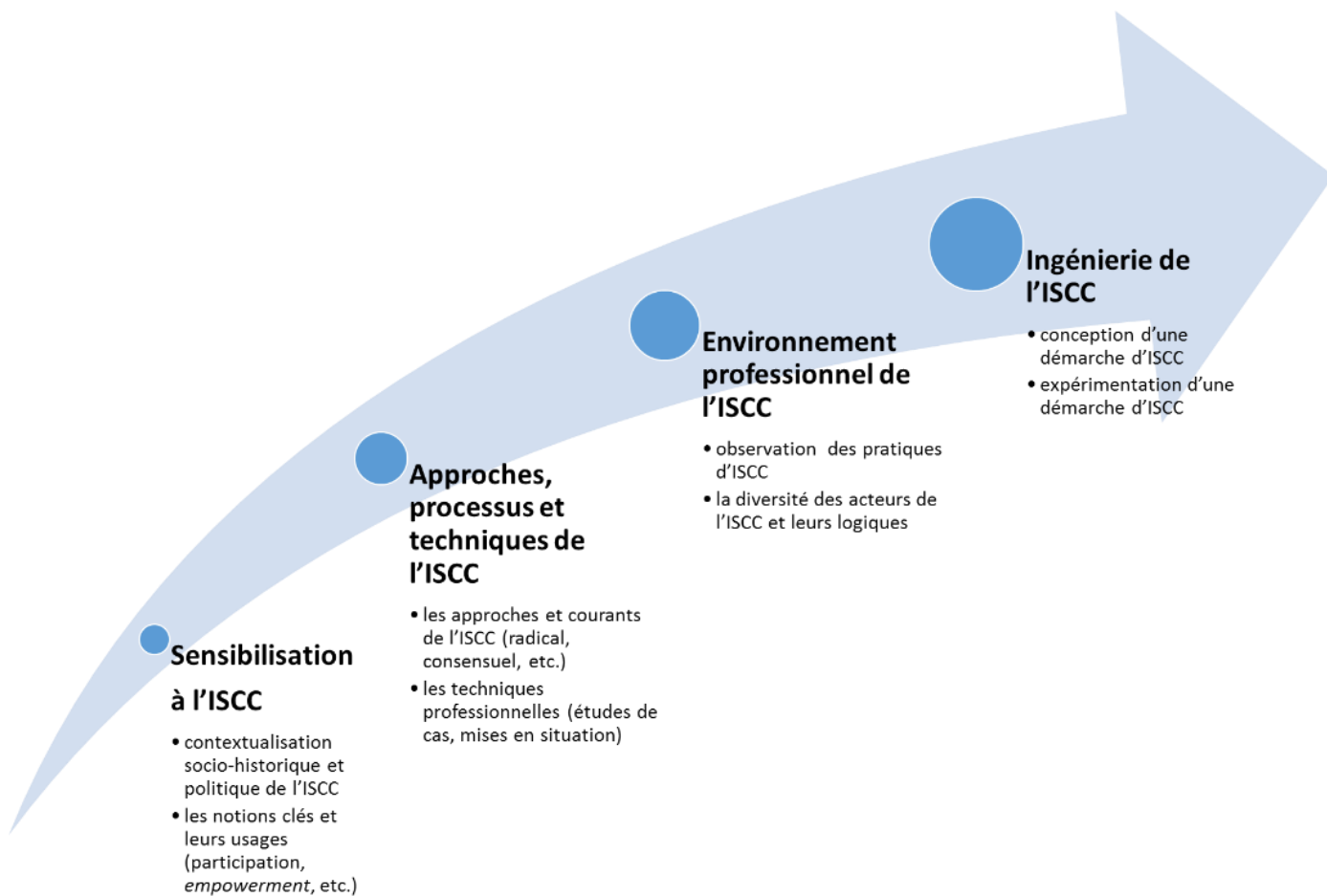
A l'instar de l'Entraînement Mental, pour favoriser une pensée critique active et humainement engagée, la progression pédagogique proposée ici est organisée en quatre phases, dont l'ordonnancement n'est pas immuable (il s'agit de rechercher un équilibre entre rigueur d'une pensée complexe et intuition), pour permettre aux intervenants sociaux en formation :

- d'analyser les situations (de quoi s'agit-il ?) ;
- de les mettre en problème (quels sont les problèmes ?) ;
- de rechercher des modèles explicatifs (pourquoi est-ce ainsi ?) ;
- à partir de l'ensemble de ces informations, de concevoir des hypothèses d'action, de les mettre en œuvre et de les évaluer en articulant des dimensions logique, dialectique et éthique (que faire et comment ?).

En s'appuyant sur l'alternance entre des activités menées en centres de formation et des observations réalisées sur des sites professionnels, la progression pédagogique proposée intègre des cours magistraux, des travaux coopératifs, des rencontres et des échanges avec des travailleurs sociaux, des enseignants, des chercheurs en sciences sociales, des experts, des personnes et des groupes directement concernés par l'ISCC.

Les étapes pédagogiques

L'articulation des étapes de cette progression pédagogique s'appuie sur plusieurs années d'expérience de formation des intervenants sociaux et de recherche sur les questions de participation et de pouvoir d'agir des personnes et des groupes les plus éloignés des sphères de pouvoir. Pour autant, libre à chaque utilisateur (formateur, enseignant...) d'articuler autrement ces étapes pourvu qu'elles permettent aux apprenants de décrire les situations, de les mettre en problème, de rechercher des explications, et de s'orienter vers l'action et le pouvoir d'agir. L'important étant de favoriser la formation des intervenants sociaux dans une optique émancipatrice individuelle et collective permettant d'agir dans la complexité.



Les phases pédagogiques

Phases	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - initier un espace de réflexion et de débat qui permette une première sensibilisation aux enjeux de l'ISCC dans le travail social ; - acquérir des connaissances de base sur les notions clés et leurs usages. 	<ul style="list-style-type: none"> - aborder les grandes transformations de l'intervention sociale pour contextualiser les enjeux de renouvellement de « postures » et de « pratiques » dans lesquelles s'inscrit l'ISCC ; - aborder les principales notions mobilisées dans les politiques et les pratiques d'ISCC, leurs contextes d'émergence et leurs usages (<i>empowerment</i>, participation, émancipation, conscientisation, travail social de groupe, développement social, action communautaire, <i>community organizing</i>, etc.).
Approches, processus et techniques de l'ISCC	<ul style="list-style-type: none"> - construire une connaissance critique des différentes approches, processus et techniques de l'ISCC ; - échanger avec des intervenants sociaux mobilisant des formes d'ISCC. 	<ul style="list-style-type: none"> - étudier les approches, processus et techniques de l'ISCC (objectifs poursuivis, conceptions des processus de changement social, approches (conflictualistes, consensualistes), techniques d'animation et de mobilisation (groupes d'utilisateurs, collectifs informels, etc.)) ; - confronter ces connaissances à des situations professionnelles pour questionner les processus de participation, de conscientisation, d'<i>empowerment</i>, etc., mis en œuvre dans le champ social.
Environnement professionnel de l'ISCC	<ul style="list-style-type: none"> - observer des situations professionnelles dans lesquelles sont mises en œuvre des pratiques d'ISCC ; - montrer l'importance d'articuler les modes d'intervention sociale « individuels » et « collectifs » pour répondre pertinemment aux « situations problèmes ». 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer la pluralité des acteurs sociaux et des contextes d'action développant des pratiques d'ISCC (philosophies et logiques d'intervention, pratiques, contradictions, limites, etc.) ; - présenter de façon ordonnée et critique les informations réunies lors de rencontres / observations de situations professionnelles ; - débattre avec les acteurs (politico-institutionnels, associatifs, du travail social et « périphériques » (militants, etc.) des enjeux, limites et opportunités de l'ISCC. - interroger les dimensions éthiques et déontologiques engagées dans ces formes d'action.
Concevoir et expérimenter une démarche d'ISCC	<ul style="list-style-type: none"> - expérimenter une démarche de conception et de mise en œuvre d'ISCC ; - imaginer et construire des modes d'ISCC adaptés à la complexité des situations. 	<ul style="list-style-type: none"> - engager une réflexion visant à imaginer et à construire des modes d'ISCC adaptés à la complexité d'une situation ; - concevoir et mettre en œuvre un programme d'ISCC (analyse de la situation, définition d'objectifs, détermination d'un choix d'approche collective, définition d'une méthodologie d'intervention, des stratégies et techniques de mobilisation, d'organisation, évaluation, etc.).

Bibliographie générale

- Aballéa, F., 2002, « Travail social et travailleurs sociaux : le divorce ? » in *Recherche Sociale*, n°163, p. 16-30.
- Alinsky, S., 1941, « Community Analysis and Organization » in *American Journal of Sociology*, vol. 46, n°6.

Alinsky, S., 1965, « The War on Poverty : Political Pornography » in *Journal of Social Issues*, vo. 21, n°1p. 41-47.

Alinsky, S., 1972, *Rules for radicals : a practical primer for realistic radicals*, New York, éd. Random House.

Alinsky, S., 1976, *Rules for Radicals, Manuel de l'animateur social*, Points politiques.

Alinsky, S., 2012, *Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, Bruxelles, éd. Aden.

Alinsky, S., 2013, « Extrait de l'entretien accordé au magazine *Playboy* en mars 1972 » in Guth, S., *Saul Alinsky. Conflit et démocratie locale*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, p. 177-206.

Alinsky, S., 2016, *Radicaux, réveillez-vous !*, Neuvy-en-Champagne, éd. Le passager clandestin.

Althusser, L., 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'État. Notes pour une recherche » in *La Pensée*, juin, n°51, p. 3-51.

Altshuler, A.-H., 1970, *Community Control. The Black Demand for Participation in Large American Cities*, New York, Bobbs-Merill.

Amselle, J.-L., 2014, *Les nouveaux rouges-bruns. Le racisme qui vient*, Fécamp, éd. Lignes.

Anderson, E., 2012, *The Cosmopolitan Canopy. Race and Civility in Everyday Life*, New York, éd. Norton.

Arslan, L., 2013, « D'hier à demain : des collectifs locaux citoyens en France ? » in Didi, R., Arslan, L. (dir.), *Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires*, Paris, éd. Fondation Jean Jaurès, p. 41-77.

Bacqué, M.-H., « Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? Empowerment zones aux États-Unis et politique de la ville en France » in *Gestion de proximité et Démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, éd. La Découverte, 2005, p. 81-99.

Bacqué, M.-H., 2005, « Associations « communautaires » et gestion de la pauvreté. Les *Community Development Corporations* à Boston » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, p. 46-65.

Bacqué, M.-H., 2005, « L'intraduisible notion d'empowerment vue au fil des politiques urbaines américaines » in *Territoires*, n°460, p. 32-35.

Bacqué, M.-H., 2014, « On peut parler pour la France d'un rendez-vous manqué de la participation », entretien in *Recherche Sociale*, Janvier-mars, printemps, n°209, p. 7-13.

Bacqué, M.-H., Biewener, C., 2013, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, éd. La Découverte.

Bacqué, M.-H., Blanc, M., Hamel, P., Sintomer, Y., 2006, « Éditorial », numéro spécial « Ville, action « citoyenne » et débat public », *Espaces et Sociétés*, 1, n°123, Toulouse, éd. Erès, p. 9-19.

Bacqué, M.-H., Mechmache, M., juillet 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Rapport au ministre délégué chargé de la ville.

Bacqué, M.-H., Rey, H., Sintomer, Y. (dir.), 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, éd. La Découverte.

Bacqué, M.-H., Rey, H., Sintomer, Y., 2005/3, « La démocratie participative urbaine face au néo-libéralisme » in *Mouvements*, n°39-40, p. 121-131.

Baillergeau, E., Duyvendak, J.-W., 2006, « Les enjeux du travail social d'intermédiation d'après l'exemple des Pays-Bas » in *Espaces et sociétés*, n°124-125, p. 223-241.

Baillergeau E., 2007/7, « Organisation communautaire et pratique professionnelle au Québec. Nouveaux défis, nouvelles problématiques », in *Informations sociales*, n° 143, p. 98-107

Balazard, H., 2012, *Quand la société civile s'organise : l'expérience démocratique de London Citizens*, Thèse pour le doctorat en science politique, ENTPE/Université de Lyon.

Balazard, H., 2013, « Le *community organizing* au Royaume-Uni et ses ambivalences : de *London Citizens* à la *Big Society* » in Didi, R., Arslan, L. (dir.), *Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires*, Paris, éd. Fondation Jean Jaurès, p. 79-97.

Balazard, H., 2015a, *Agir en démocratie*, Ivry-sur-Seine, éd. de l'Atelier.

Balazard, H., 2015b, « L'empowerment entre contre-pouvoir et justification du retrait de l'État, de *London Citizens* à la *Big Society* » in Kirszbaum, T. (dir.), *En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville*, Paris, éd. de l'Aube.

Beck, U., 2004, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme*, Paris, éd. Aubier.

Behrent, M.-C., 2008, « Saul Alinsky, la campagne présidentielle et l'histoire de la gauche américaine », *La Vie des idées*, 10 juin. ISSN : 2105-3030, URL : [http://www.laviedesidees.fr/Saul-Alinsky-la-campagne.html]

Bertin, A., 2008, « L'approche par les capacités d'Amartya Sen, une voie nouvelle pour le socialisme libéral » in *Cahier du GRETHA* (Université Bordeaux IV – UMR CNRS 5113), n°9.

Bevort, A., 2013, « Capital social » in Casillo, I. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, éd. GIS démocratie participation, ISSN : 2268-5863, URL : [http://www.dicopart.fr/fr/dico/capital-social].

- Blanc, M., Eberhardt, A., 2011, « Travail social communautaire et mobilisation des habitants dans les quartiers populaires en Allemagne » in *Informations sociales*, n°163, p. 106-114.
- Blondiaux, L., Sintomer, Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, vo. 15, n°57, p. 17-35.
- Boehm, W. M., 1958, « The nature of social work » in *Social Work*, 3 (2) avril, p. 10-18.
- Boucher, M., (avec la collaboration de Belqasmi, M., Eloi, M., Martinez, C., Pouchadon, M.-L.), 2011, *Gouverner les familles*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale.
- Boucher, M., 1998, « Pour un *aggiornamento* de l'éducation populaire » in *La Lettre de Peuple et Culture*, octobre.
- Boucher, M., 2000, *Les théories de l'intégration*, Paris, éd. L'Harmattan.
- Boucher, M., 2004, « Travail social, intervention sociale et pacification sociale. D'un projet d'intégration et de contrôle à une action d'émancipation ? » in *Recherches Sociologiques* (devenue *Recherches sociologiques et anthropologiques* en 2005), Volume XXXV, n°3, p. 137-151.
- Boucher, M., 2004, *Repolitiser l'insécurité. Sociographie d'une ville ouvrière en recomposition*, Paris, éd. L'Harmattan.
- Boucher M., Belqasmi M. (dir.), 2008, *Guide pédagogique de l'antiracisme en formation sociale*, Paris, Vuibert.
- Boucher, M., 2010, *Les internés du ghetto. Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale.
- Boucher, M., 2015, *Sociologie des turbulences. Penser les désordres des inégalités*, Paris, L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale.
- Boucher, M., Belqasmi, M. (dir.), 2014, *L'État social dans tous ses états. Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale. A Robert Castel*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale.
- Boudon, R., 2007, *Essais sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, éd. Puf.
- Bouquet, B. et Dubasque, D., « L'intervention sociale d'intérêt collectif en France : États des lieux et enjeux actuels », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 23, n° 2, 2011, p. 111-123.
- Bourdieu, P. (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, éd. Le Seuil.
- Bourgeois, L., 2008, *Solidarité. L'idée de solidarité et ses conséquences sociales ?* Paris, éd. Le Bord de l'eau.
- Bourque, D., 2013, « Le travail communautaire au Québec » in Fourel, C., Malochet, G., *Les politiques de cohésion sociale. Acteurs et instruments*, Rapports & Documents, Centre d'analyse stratégique/Direction générale de la cohésion sociale, p. 114.
- Bouteldja, H., 2015, « Race, classe et genre : une nouvelle divinité à trois têtes », article publié le 15 décembre sur le site du Parti des indigènes de la République, URL : [<http://indigenes-republique.fr/race-classe-et-genre-une-nouvelle-divinite-a-trois-tetes-2/>]
- Bouteldja, H., 2015, « Revendiquer un monde décolonial », entretien publié le 26 avril dans la revue *Vacarme*, n°71, dossier « Sales races », URL : [<http://www.vacarme.org/article2738.html>]
- Cacérés, B., 1964, *Histoire de l'éducation populaire*, éd. Le Seuil / Peuple & Culture.
- Carrel, M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, éd. ENS.
- Carrel, M., Neveu, C. (dir.), 2014, *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, éd. Karthala.
- Castel, R., 1970, « Le traitement moral. Médecine mentale et contrôle social au XIX^e siècle » in *Topiques*, n°2, février, p. 109-129.
- Castel, R., 1973, *Le psychanalisme*, Paris, éd. Maspéro.
- Castel, R., 1989, « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social » in Le Gall, D., Martin, C., Soulet, M.-H. (dir.), *L'éclatement du social. Crise de l'objet, crise des savoirs ?*, Document reprographié, Université de Caen (Centre de recherche sur le travail social), p. 173-184.
- Castel, R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Chronique du salariat*, Paris, éd. Fayard.
- Castel, R., Duvoux, N., 2013, *L'avenir de la solidarité*, Paris, éd. La vie des idées/Puf.
- Castells, M., 1975, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, éd. Maspéro.
- Castells, M., 1981, *La question urbaine*, Paris, éd. Maspéro.
- Chambers, E., 2004, *Roots for radicals. Organizing for Power, Action, and Justice*, éd. Continuum International Publishing Group.
- Clinton, H., 1969, *There is only the fight. An analysis of Alinsky Model*, Thèse soutenue au Wellesley College, Massachusetts, États-Unis, URL : [<http://www.gopublius.com/HCT/HillaryClintonThesis.pdf>].
- Cohen, J., Fung, A., 2011, « Le projet de la démocratie radicale. » in *Raisons politiques*, 2, n°42, p. 115-130.
- Coleman, J., 1961, « Community disorganization » in Merton and Nisbet, *Contemporary social problems*, New-York, Harcourt, Brace and World.

Coleman, J., 1975, *Community conflict*, Glenocoe (Ill.), The Free Press.

Collins, R., 2008, *Violence. A micro-sociological theory*, Princeton, éd. Princeton University.

Condorcet, 1998, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, éd. Flammarion.

Conseil économique et social, 2000, *Mutations de la société et travail social*, Paris, éd. La Documentation française.

Conseil supérieur du travail social (CSTS), *Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC)*, Presses de l'EHESP, 2010.

Cnaf, 2005, *Recherches et Prévisions*, n° 81, septembre.

Cnaf, 2006, *Documents, travaux et commentaires*, n° 84

Crozier, M., 1999 (1971), *La société bloquée*, Paris, éd. Seuil.

CSTS, 1998, *Intervention sociale d'intérêt collectif*, Paris, éd. La Documentation française.

CSTS, 2010, *Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif*, Rennes, éd. Presses de l'EHESP.

CTPS, 2009, *La prévention spécialisée à l'heure de la diversité culturelle : état des lieux, questionnements, initiatives, projets innovants en matière de développement social, communautaire*, rapport, URL : [\[http://www.cnlaps.fr/CNLAPS/rapport-commission-diversite-culturelle\]](http://www.cnlaps.fr/CNLAPS/rapport-commission-diversite-culturelle)

Dahl, R. A., 1963, *Modern Political Analysis*, New-York, éd. Prentice Hall.

de l'œuvre de Jean-François Médard : néo-patrimonialisme, corruption, gouvernement local, échange et éthique politique », Mar 2007, Pessac, France. 14 p. <halshs-00142832>

Debono, E., 10 novembre 2015, « Un nouvel antiracisme s'affirme par l'exclusion du Blanc » in *Le Monde*, p. 14.

Dewey, J., 1995 (1939), « La démocratie créatrice : la tâche qui nous attend » in *Horizons philosophiques*, vol. 5, n°2, p. 41-48.

Didi, R., 2013, « Introduction » in Didi, R., Arslan, L. (dir.), *Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires*, Paris, éd. Fondation Jean Jaurès, p. 11-17.

Donzelot J., *Banlieues et quartiers populaires : remettre les gens en mouvement*, Terra Nova, 2012.

Donzelot, J. et al., 2003, *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, éd. Le Seuil.

Donzelot, J., 1971, « Le troisième âge de la répression » in *Topique*, n°6, mai, p. 93-130.

Donzelot, J., 1984, *L'invention du social*, Paris, éd. Fayard.

Donzelot, J., 2008, « Le social de compétition », in *Esprit*, n° 11, p. 51-77.

Donzelot, J., Djaziri, Y., Wyvekens, A., 2012, *Banlieues et quartiers populaires. Remettre les gens en mouvement*, Projet 2012, n°27, Paris, éd. Terra Nova.

Donzelot, J., Wyvekens, A., 2004, *La magistrature sociale. Enquête sur les politiques locales de sécurité*, Paris, éd. La Documentation française.

Douard, Y., *Approche de la notion de développement communautaire en action sociale*, Paris, Centre d'études supérieures de sécurité sociale, 1974.

Dreier, P., 1989, « *Community empowerment, the limit and potential of community-based organizing in urban neighborhoods* » in *Cityscape*, 2, p. 121-161.

Dubasque, D., « L'intervention sociale d'intérêt collectif : un mode d'intervention en travail social pour retrouver le sens du vivre ensemble ? », *Information sociales*, 152, 2009, p. 106-114.

Dubet, F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, éd. Le Seuil.

Dubet, F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, éd. Le Seuil.

Dubet, F., 2011, *A quoi sert vraiment un sociologue ?*, Paris, éd. Armand Colin.

Dumazedier, J., 2002, *Penser l'autoformation*, Lyon, éd. Chronique Sociale.

Durand, R., 2006, *Histoire des centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté*, éd. La Découverte, 278 p.

Durkheim, E., 2007, *De la division du travail social*, Paris, éd. Puf, coll. Quadrige.

Durkheim, E., 2012 (1902-1903), *L'Éducation morale*, Paris, éd. Puf, coll. Quadrige.

Duvoux N., 2012, « Le ressentiment, passion de l'assistance ? Éléments pour une réflexion sur la fonction expressive de l'État social », in R. Castel, C. Martin C., *Changements et pensées du changement. Échanges avec Robert Castel*, Paris, éd. La Découverte, p. 157.

Eliasoph, N., 2010, *L'évitement du politique. Comment les américains produisent de l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, éd. Economica

Esprit, 1972, Numéro spécial : « Pourquoi le travail social ? », avril-mai, n°4-5.

Fassin, D., Fassin, E. (dir.), 2006, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, éd. La Découverte.

Ferrarese, E., 2015, « Nancy Fraser ou la théorie du « prendre part » », *La Vie des idées*, 20 janvier 2015. ISSN : 2105-3030, URL : [\[http://www.laviedesidees.fr/Nancy-Fraser-ou-la-theorie-du-prendre-part.html\]](http://www.laviedesidees.fr/Nancy-Fraser-ou-la-theorie-du-prendre-part.html)

- Fleck, M., 2013, « A l'origine des organisations communautaires. Du Chicago Area Project aux People's Organizations » in Guth, S. (dir.), 2013, *Saul Alinsky. Conflit et démocratie locale*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, p. 21-40.
- Foucault, M., 2004, *Sécurité, territoires, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, coll. Hautes Études, éd. Gallimard/Le Seuil.
- Foucault, M., 1963, *Naissance de la clinique*, Paris, éd. Puf.
- Foucault, M., 1972, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, éd. Gallimard.
- Fourel, C., Malochet, G., 2013, *Les politiques de cohésion sociale. Acteurs et instruments*, Rapports & Documents, Centre d'analyse stratégique/Direction générale de la cohésion sociale.
- Frazer, N., 2004, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance » in *Revue du MAUSS*, vol. 23, p. 152-164.
- Freire, A-M., 2013, « La pédagogie de l'autonomie de Paulo Freire en France » in Freire, P., *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, éd. Eres, p. 13-21.
- Freire, P., 1974, *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et Révolution*, Paris, éd. Maspéro
- Freire, P., 2006, *Pédagogie de l'autonomie : savoirs nécessaires à la pratique éducative*, Toulouse, éd. Eres.
- Galichet, F., 2014, *L'émancipation. Se libérer des dominations*, Lyon, éd. Chronique sociale.
- Garibay, F., Segurier, M., 2009, *Pratiques émancipatrices. Actualités de Paulo Freire*, éd. Syllepse, février 2009, 278 p.
- Gaspar, J.-F., 2012, *Tenir ! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*, Paris, éd. La Découverte.
- Ghrissi, K., Compingt, S., 2015, « Préface » in Balazard, H., *Agir en démocratie*, Ivry-sur-Seine, éd. de l'Atelier, p. 7-9.
- Godbout, J., 2014 (1983), *La participation contre la démocratie*, Montréal (Québec-Canada), éd. Liber.
- Godbout, J., Collin, J., 1977, *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?*, Rapport de recherche, Montréal, éd. INRS-Urbanisation?, n°3.
- Goffman, E., 1968, *Asiles, essais sur la condition sociale des maladies mentales*, Paris, éd. de Minuit.
- Goldthorpe, J., 1996, *Rational choice theory and large-scale data analysis*, Oxford, Oxford University Press.
- Gorren, J., 2014, *Précis de sociologie marxiste*, Mons (Belgique), éd. Tribord.
- Gramsci, A., 1978-1996, *Cahiers de prison*, Paris, éd. Gallimard, "NRF", 5 vol.
- Granovetter, M., 2000 (1973), « La force des liens faibles » in *Granovetter, M., Le marché autrement*, Paris, éd. Desclée de Brouwer.
- Grellier, Y., 1971, « Médard, J.-F., Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis », compte-rendu in *Revue française de sociologie*, 12-1, p. 135-138.
- Guth, S. (dir.), 2013, *Saul Alinsky. Conflit et démocratie locale*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Logiques Sociales.
- Gutiérrez, L., 1990, « Working with women of color : an empowerment perspective » in *Social Work*, vol. 35, n°2, p. 149-154.
- Hatzfeld, H., 1986, « Municipalités socialistes et associations. Roubaix : le conflit de l'Alma Gare » in *Revue française de sciences politiques*, vol. 36, n°3, 1986.
- Hillery, G. A., 1955, « Definitions of community : Areas of agreement » in *Rural Sociology*, vol. 20, n°1, p. 11-123.
- Homans, G., 1950, *The human group*, New-York, Harcourt, Brace and World.
- Hudson, H., 2005, *La bancarisation des nouveaux marchés urbains*, Paris, éd. Economica.
- Humain Lamoure, A.-L., 2010, *Faire une démocratie de quartier ?*, Paris, Bordeaux, éd. Le bord de l'eau, coll. Clair & net.
- IGAS, 2006, *L'intervention sociale de proximité*, Rapport annuel 2005 coordonné par Aubin, C., Strohl, H., Paris, éd. La Documentation française.
- Jamoul, L., 2006, *The Art of Politics : broad-based organizing in Britain*, Thèse soutenue à la Queen Mary University of London, London.
- Jaquier, C., 2005, « Les enseignements du développement social local, ailleurs » in *Recherches et Prévisions* » n° 81, septembre.
- Jeanneney, J.-N., 2015, « Prenons garde à un nouveau Munich ! » in *Le Monde*, 17 novembre, p. 33.
- Joas, H., 1999, *La créativité de l'agir*, Paris, éd. Cerf.
- Jouve, B., « Éditorial, l'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement » in *Géographie, économie, société*, vol. 8, n°1, 2006, p. 5-15.
- Kepel, G., 2015, « L'État islamique cherche à déclencher une guerre civile » in *Le Monde*, 17 novembre, p. 34.
- Khosrokhavar, F., 2014, *Radicalisation*, Paris, éd. MSH, coll. « Interventions ».
- Khosrokhavar, F., 2015, « Une Europe du djihadisme menace une Union mal coordonnée » in *Le Monde*, 19 novembre 2015, p. 26.

- Kirszbaum, T., 2013, « Vers un *empowerment* à la française. A propos du rapport Bacqué-Mechmache » in *La vie des idées*, publié le 12 novembre.
- Kokoreff, M., Lapeyronnie, D., 2013, *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Paris, éd. Le Seuil, coll. « La République des idées ».
- Kymlicka, W., 1995, *Multicultural Citizenship. A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, éd. Oxford University Press.
- Kymlicka, W., 1999, *Les théories de la justice. Une introduction*, Paris, éd. La Découverte.
- Lagrange, H., 2010, *Le déni des cultures*, Paris, éd. Le Seuil.
- Lascoumes, P., 1977, *Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social*, Genève, éd. Médecine et Hygiène – Masson.
- Latour, B., 2015, « Où est le pouvoir ? » in *Le Monde*, 6 novembre (supplément Livres), p. 1-2.
- Le Bris, M., 2015, « Plaidoyer pour une nouvelle reconnaissance de la prévention spécialisée » in *ASH*, 13 février, n°2897, p. 15-16.
- Lavoie, J., et Panet-Raymond, J., *La pratique de l'action communautaire*, 3ème éd. Presses de l'Université du Québec, 2014.
- Leclercq J.-B., 2014, « L'organisation communautaire au Québec et la reconfiguration de l'État social : le tournant », in *Revue du CREMIS*, p.49-55.
- Lemert, E.M., 1964, « Social structure, social control and deviation » in Clinard, M.B., *Anomie and deviant behavior*, New-York, éd. The Free Press, p. 51-97.
- Llobet, M., 2007, « The social creativity like strategy to harness the communitarian perspective », in *Pensée Plurielle*, Bruxelles, n° 15, pp. 57-66.
- Les Renseignements Généreux, 2010, « La méthode Alinsky. Synthèse du livre *Rules for Radicals, un manuel pour les révolutionnaires « made in USA »* in *La Traverse*, n°1, consulté le 05 mars 2014, URL : [www.les-renseignements-generaux.org]
- Malglaive, G., 1990, *Travail et pédagogie*, Paris, éd. Puf
- Manin, B., 2002, « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine », *Politix*, vol. 15, n°57, p. 37-55.
- Marcuse, H., 1968, *L'Homme unidimensionnel*, Paris, éd. de Minuit.
- Marcuse, H., 1973, *Contre révolution et révoltes*, Paris, éd. Le Seuil.
- Martuccelli, D., 2010, *La société singulariste*, Paris, éd. Armand Colin.
- Maurel, C., 2010, *Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, éd. L'Harmattan.
- Maurel, E., 1981, « Du contrôle à la régulation sociale » in Association Nationale des Assistants de Service Social, *Travail social contrôle social ?* (Actes du XXXV^e congrès de l'ANAS, Marseille, 1980), Paris, éd. ESF, p. 35-52.
- Mead, G.-H., 1963 (1934), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, éd. Puf, 1963.
- Médard, J.-F., 1966, *L'organisation communautaire aux États-Unis : des techniques d'animation et de participation civique dans les communautés locales*, Bordeaux, Université de Bordeaux, thèse de doctorat ès Sciences politiques.
- Médard, J.-F., 1969, *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Paris, Cahiers de la formation nationale des sciences politiques, n°172, éd. Armand Colin.
- Memmi, A., 2004, *Portrait du décolonisé*, Paris, éd. Gallimard.
- Mucchielli, L., Le Goaziou, V. (dir.), 2007, *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, éd. La Découverte.
- Murard, N., 2009, « Engagement et proximité. L'idée et le fait de la citoyenneté » in Carrel, M., Neveu, C., Ion, J., *Les intermittences de la démocratie*, Paris, éd. L'Harmattan, p. 245-254.
- Ninacs, W. A., 2002 ; *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Sainte-Foy (Québec), École de service social, Université Laval, URL : [http://www.lacle.coop/docs/Ninacs_these.pdf]
- Ninacs, W.A., 2008, *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec (Canada), éd. Les presses de l'Université Laval.
- Nisbet, R.-A., *La tradition sociologique*, Paris, éd. Puf, 2011.
- Norden, E., mars 1972, « An interview with peppery labor organizer Saul Alinsky » in *Playboy*, URL: [http://www.progress.org/2003alinsky2.htm].
- Nussbaum, M., 2012, *Capabilités : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, éd. Flammarion/Climats.
- Obama, B., (1995) 2004, *Dreams from my father : a story of race and inheritance*, New York, éd. Three Rivers Press.

- Obama, B., 2008, *Les rêves de mon père, l'histoire d'un héritage en noir et blanc. Autobiographie*, Paris, éd. Presses de la cité.
- Obama, B., Simon, D., 2015, « « The Wire » à la Maison Blanche », entretien in *Le Monde* (supplément Culture & idées), avril, p. 3.
- Ory, P., 2015, « Le terrorisme est la guerre de notre temps » in *Le Monde*, 17 novembre 2015, p. 33.
- Pages, R., 1967, « Le social control, la régulation sociale et le pouvoir » in *Revue française de sociologie*, VIII – 2, p. 207-211.
- Pages, R., 1967, « Régulation sociale, contrainte sociale et « social control » » in *Revue française de sociologie*, VIII – 1, p. 75-85
- Palard, J., 2007, « Le territoire, lieu de pouvoir et espace de régulation chez Jean-François Médard. Concepts, méthodes et postérité. Le comparatisme à la croisée des chemins. Autour de l'œuvre de Jean-François Médard : néo-patrimonialisme, corruption, gouvernement local, échange et éthique politique ».
- Park, R.E., Burgess, E.W., 1921, *Introduction to the science of sociology*, Chicago, éd. University of Chicago Press.
- Pascal, H., « Continuités de l'intervention collective dans l'histoire du travail social en France », *La revue française de travail social*, 248, 2013, p.8-16.
- Paugam, S. (dir.), 1996, *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, éd. La Découverte.
- Paugam, S. (dir.), 2007, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, éd. Puf.
- Paugam, S. (dir.), 2014, *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*, Paris, éd. Puf, coll. Le lien social.
- Paugam, S., 1991, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, éd. Puf.
- Paugam, S., 2008, *Le lien social*, Paris, éd. Puf.
- Paugam, S., 2012, « « Compter sur » et « compter pour » ». Les deux faces complémentaires du lien social » in Castel, R., Martin, C. (dir.), *Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel*, Paris, éd. La Découverte, p. 217-230.
- Paugam, S., 2015, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube.
- Paugam, S., Duvoux, N., 2013, *La régulation des pauvres*, Paris, éd. Puf.
- Paugam, S., mars 2014, « Il faut réfléchir à de nouvelles formes d'intégration pour la société du XXI^e siècle », entretien in *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n°2852, p. 28-29.
- Pennetier, C. (dir.), 2015, *Les anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, Paris, éd. L'Atelier, « Poche ».
- Peuple et Culture, 2003, *Penser avec l'Entraînement Mental. Agir dans la complexité*, Lyon, Chronique Sociale, p. 11-15.
- Peyre, V., Tétard, F., 2006, *Des éducateurs dans la rue. Histoire de la prévention spécialisée*, Paris, éd. La Découverte.
- Piven, F. F., Cloward, R. A., 1993 (1971), *Regulating the poor. The functions of public welfare*, New York, Vintage Books.
- Piven, F. F., Cloward, R. A., 2004 (1984), « Foreword » in Staples, L., *Roots to Power : A Manual for Grassroots Organizing*, Westport, Connecticut, éd. Praeger, p. 11-16.
- Portal, B., et Bueno-Cazejust, M., « Vous avez dit intérêt collectif ? Vers un développement social durable : L'apport du développement du pouvoir d'agir dans l'intervention sociale d'intérêt collectif », paru en ligne sur le site de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale, URL : [http://aifris.eu/04exploitress/clt_fiche.php?id_article=189]
- Putnam, R., 1995, « Bowling Alone » in *Journal of Democracy*, Vol. 6, n° 1, p. 65-78, URL : [http://muse.jhu.edu/journals/journal_of_democracy/v006/putnam.html].
- Putnam, R., 2002, *Democracies in Flux : The evolution of social capital in contemporary society*, Oxford, éd. Oxford University.
- Quinqueton, T., 2001, *Que ferait Saul Alinsky ?*, Paris, éd. Desclée de Bouver.
- Rappaport, J., 1987, « Terms of Empowerment/Exemplars of Prevention: Toward a Theory for Community Psychology » in *American Journal of Community Psychology*, Vol. 15, N° 2, p. 121-148.
- Régnier, J-C., 2013, « La pédagogie de l'autonomie de Paulo Freire en langue française » in
- Repo, M., 1977, « The fallacy of community control » in *Transformation*, vol. 1, n°1.
- Ricoeur, P., 1998, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*, Paris, éd. Le Seuil, coll. Points Essais.
- Robert, P., 1981, « Le contrôle social et ses histoires » in Association Nationale des Assistants de Service Social, *Travail social contrôle social ?* (Actes du XXXV^e congrès de l'ANAS, Marseille, 1980), Paris, éd. ESF, p. 9-34.
- Rocher, G., 1968, *Introduction à la sociologie*, vol. 3 (Le changement social), Montréal, éd. HMH.

Rogozinski, J., 2016, « Etre radical, c'est agir contre la souffrance sociale » in *Le Monde* (dossier : débats & analyses), 5 avril, p. 20.

Romagnon, M., « Pour conclure cette deuxième partie... Quelques repères », *La revue française de service social*, 259 (4), 2015, p. 103-113.

Rosanvallon, P., 2011, *La société des égaux*, Paris, éd. Le Seuil.

Ross, E.A., 1901, *Social control, a survey of the foundations of order*, New-York, éd. McMillan.

Ross, M., 1955, *Community Organization, theory, principles and practice*, New-York, éd. Harper and Row.

Ross, M., 1967, *Community Organization, theory, principles and practice*, New-York, éd. Harper and Row.

Roux, A., 2011, *50 ans de démocratie locale. Comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat*, Gap/Paris, éd. Adels/Yves Michel.

Roy, O., 2015, « Le djihadisme est une révolte nihiliste » in *Le Monde*, 25 novembre, p. 14.

Rupp, M.-A., 1972, *Le travail social communautaire. Le rôle des travailleurs sociaux dans le devenir des communautés*, Toulouse, éd. Edouard Privat.

Sainclair, U., 2003 (1906), *La Jungle*, Paris, éd. Le Livre de Poche.

Salbert, J.F., Welsh-Bonnard, S., 1970, *Action communautaire*, Paris, éd. Ouvrières.

Sallon, H., 19 novembre 2015, « La revendication « opportuniste » de l'État islamique » in *Le Monde*, p. 11.

Sanders, M., 1970, *The Professional Radical*, New-York, Vintage Book ed.

Sassen, S., 2001, *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, éd. Princeton University Press.

Sassen, S., 2015, « Les villes ont beaucoup plus de pouvoir qu'elles ne le pensent », entretien in *Le Monde*, 20 novembre, p. 24.

Schreker, C., 2006, *La communauté. Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, éd. L'Harmattan.

Sen, A., 1987, *Commodities and capabilities*, Oxford, éd. India Paperback.

Shaw, C.R., 1930, *The Jack-Roller. A Delinquent Boy's Own Story*, Chicago, éd. Chicago Press University.

Simmel, G., 1995, *Conflit*, Paris, éd. Circé.

Simmel, G., 1998, *Les pauvres*, Paris, éd. Puf, coll. Quadrige.

Solomon, B., 1976, *Black Empowerment. Social Work in Oppressed Communities*, New-York, Columbia University Press.

Sommaire, J.-C., 2013, « Promouvoir le travail social et le développement communautaire pour mieux vivre ensemble demain » in Fourel, C., Malochet, G., *Les politiques de cohésion sociale. Acteurs et instruments*, Rapports & Documents, Centre d'analyse stratégique/Direction générale de la cohésion sociale, p. 121-125.

Sommaire, J.-C., 2015a, « Le travail social face à l'islam radical » in *ASH* du 30 janvier, n°2895, p. 36-37.

Sommaire, J.-C., 2015b, « Prévention de l'islamisme : repenser notre « modèle français d'intégration » » in TSA-Quotidien du 30 janvier 2015, URL : [<http://www.tsa-quotidien.fr/action-sociale/voschroniques/c345529/prevention-de-l-islamisme-repenser-notre-modele-francais-d-integration.html>]

Tabboni, S., 2007, « De l'ambivalence sociale à l'ambivalence culturelle » in *Cahiers internationaux de sociologie*, n°12, p. 269-288.

Talpin, J., 2013, « Mobiliser les quartiers populaires. Vertus et ambiguïtés du *community organizing* vu de France », publié dans *La vie des idées*, le 26 novembre 2013.

Talpin, J., 2016, *Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir.

Taylor, C., 1992, *Multiculturalisme : Différence et démocratie*, Paris, éd. Aubier.

Tellier, T., 2014, « L'empowerment au regard de l'histoire française de la participation des habitants » in *Recherche Sociale*, janvier-mars, printemps, n°209, p. 14-24.

Todorov, T., 2015, « Ne déshumanisons pas l'ennemi » in *Le Monde* du 13-14 décembre, p. 21.

Touraine, A., 1973, *Production de la société*, Paris, éd. Le Seuil.

Touraine, A., 1978, *La voix et le regard*, Paris, éd. Le Seuil.

Touraine, A., 1984, *Le retour de l'acteur*, Paris, éd. Fayard.

Touraine, A., 2015, *Nous, sujets humains*, Paris, éd. Le Seuil.

Touraine, A., Renaut, A., 2005, *Un débat sur la laïcité*, Paris, éd. Stock.

Trasher, F.M., 1927, *The Gang*, Chicago, éd. University of Chicago Press.

Tremintin, J., « Reconnaître et promouvoir le travail social d'intérêt collectif », *Lien social*, 953, 2009.

Union des Etudiants Juifs de France, *Les enfants de la République – Y a-t-il un bon usage des communautés ?*, La Martinière, 2004.

Verdès-Leroux, J., juin 1976, « Pouvoir et assistance : cinquante ans de service social » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, n°2-3, La production de l'idéologie dominante, p. 152-172.

Weber, M., 1965, *Essais sur la théorie de la science (1904-1917)*, Paris, éd. Plon

Weil, M., *The handbook of community practice*, Sage, 2013.

Wieviorka, M., 2002, « Le conflit contre la violence » in *Cosmopolitiques* (Dossier : Cette violence qui nous tient), n°2, éd. De l'Aube, p. 12-24.

Wieviorka, M., 2011, *Pour la prochaine gauche*, Paris, éd. Robert Laffont.

Wieviorka, M., 2015, *Retour au sens. Pour en finir avec le déclinisme*, Paris, éd. Robert Laffont.

Yousfi, L., 2015, « Le PIR veut-il (vraiment) le pouvoir ? », article publié le 7 décembre sur le site du Parti des indigènes de la République, URL : [<http://indigenes-republique.fr/le-pir-veut-il-vraiment-le-pouvoir/>]

Zappi, S., 2 novembre 2015, « Une marche de la dignité à Paris contre les violences policières » in *Le Monde*, p. 13.

Zieger, R.-H., 1995, *The CIO, 1935-1955*, éd. University of North Carolina Press.

Bibliographie analytique²¹

Ouvrages

COMMUNITY ORGANIZING - DE L'EMEUTE A L'ALLIANCE DES CLASSES POPULAIRES AUX ÉTATS-UNIS. : TALPIN J. PARIS : RAISONS D'AGIR, 2016, 311 P., (COURS ET TRAVAUX) / M- 3 TALP Ce livre est le fruit d'une enquête ethnographique menée au sein de trois organisations à Los Angeles qui incarnent différentes façons de mettre en oeuvre les principes du community organizing. Ce travail permet d'en cerner tant sa vitalité que ses limites telles qu'elles se déploient aux États-Unis aujourd'hui. A partir de ce cas étasunien et des essais d'acclimatation du community organizing en France, ce livre identifie également des pistes pour renouveler le militantisme dans les quartiers populaires.

AGIR EN DEMOCRATIE. : BALAZARD H. IVRY-SUR-SEINE : ATELIER (EDITIONS DE L'), 2015, 155 P., / M- 3 BALA Des expériences en France et en Grande-Bretagne : celle construite sur le modèle du community organizing et celle de l'Alliance citoyenne à Grenoble ont permis à l'auteure d'ouvrir des perspectives sur la façon d'agir en démocratie et les manières de dépasser ces dilemmes dans la pratique professionnelle, associative, militante ou personnelle.



LA PRATIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE. : LAVOIE J., PANET-RAYMOND J., PU QUÉBEC, 2014 « L'action communautaire propose une conception de l'organisation sociale fondée sur des valeurs de justice sociale, de solidarité, de démocratie participative, d'autonomie et de respect. Elle se traduit, dans sa pratique par une forme d'intervention qui reconnaît aux individus la capacité à être les principaux acteurs du développement de leur collectivité. Cette troisième édition est renouvelée en profondeur afin de mettre à jour l'influence du contexte historique, la réflexion sur les valeurs et situer la méthodologie de l'intervention dans une perspective plus circulaire et dynamique. La partie consacrée aux moyens, techniques et outils a aussi été actualisée, notamment dans les chapitres portant sur les moyens de pression et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Les auteurs ont enrichi leur propos en faisant appel à des collaborateurs qui ont su insuffler un regard neuf et actuel sur une pratique qui ne cesse de se renouveler. D'abord conçu à l'intention des étudiantes et des étudiants en travail social, ce livre intéressera toutes les personnes qui cherchent une réponse collective aux problèmes sociaux auxquels nous sommes confrontés. »

DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR. UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'INTERVENTION SOCIALE. : JOUFFRAY C. - DEFERT F. - DUTRIEUX B. - ETIENNE C. - FOGUENNE V. - FOISSAC M-D. RENNES : EHESP, 2014, 232 P., (POLITIQUES ET INTERVENTIONS SOCIALES) / O- 2.1 JOUF L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA), démarche de conduite du changement, se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient. Après avoir présenté les principes de cette approche, ses conséquences sur la posture professionnelle et sur les façons de concevoir l'intervention sociale, ce

²¹ Cette bibliographie analytique a été réalisée pour le groupe de travail national UNAFORIS « Intervention sociale collective et communautaire » par le Centre de Ressources en Information sociale de l'IRTS-IDS Normandie - Route de Duclair, BP 118 - 76380 Canteleu (Rouen) - www.irtsnormandie.ids.fr

livre présente huit expériences menées à partir de cette approche en France, en Belgique et au Québec. Pour conclure, sont repris les éléments transversaux des expériences proposées pour montrer quelles pourraient être les caractéristiques d'une posture professionnelle basée sur l'approche DPA et ce que cette dernière vient apporter à la relation d'aide.

L'EMPOWERMENT, UNE PRATIQUE EMANCIPATRICE. : BACQUE M-H. - BIEWENER C. PARIS : LA DECOUVERTE, 2013, 175 P., (POLITIQUE ET SOCIETES) / O- 2.1 BACQ Ce livre retrace la genèse du concept d'empowerment et analyse les différents usages de cette notion et les enjeux qui accompagnent son introduction et sa diffusion dans différents champs, pour éclairer les modalités de son importation en France.

FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS ? CITOYENNETE ET POUVOIR D'AGIR DANS LES QUARTIERS POPULAIRES. : CARREL M. LYON : ENS (EDITIONS), 2013, 270 P., / M- 3 CARR Comment les acteurs de la politique de la ville peuvent « développer la participation des habitants » ?. Deux analyses s'affrontent dans les théories comme dans les pratiques : - la première pointe les dérives de l' « injonction participative », qui risque de redoubler les phénomènes d'exclusion et - la seconde analyse qui est opposée, voit dans la participation l'espoir de l'empowerment des pauvres, soit de leur émancipation sociale et politique. Présentation de l'ouvrage : - le premier chapitre est consacré à l'analyse de la politique de la ville et de son rapport ambivalent à la question de la "participation des habitants", marqué aux origines par les luttes urbaines des années soixante et soixante-dix - le deuxième chapitre analyse les obstacles de la constitution du public dans les quartiers d'habitat social - le troisième aborde la manière dont on peut retrouver le pouvoir d'agir via la délibération : l'exemple de la « qualification mutuelle » - le quatrième propose cinq méthodes participatives afin de procéder à une analyse critique de l'activité des « artisans de la participation ».

INTERVENTIONS SOCIALES ET EMPOWERMENT (DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR). : VALLERIE B. PARIS : L'HARMATTAN, 2012, 192 P. BIBLIOGR, (SAVOIR ET FORMATION) / O- 2.1 VALL Ce livre met en évidence les apports de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (empowerment) lors de diverses interventions sociales. Certaines relèvent de l'aide à la personne (notamment auprès de familles relevant de la protection de l'enfance et de personnes relevant de l'insertion), d'autres concernent des collectifs (auprès de demandeurs d'emploi en milieu agricole et de bénéficiaires de minima sociaux) et d'autres des actions de formation (formation d'éducateur spécialisé, formation continue d'assistants de service social). Il propose une réflexion sur l'intérêt, les caractéristiques et les limites de la référence à cette approche dans les interventions sociales.

DEVELOPPER DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES EN SANTE ET DEVELOPPEMENT LOCAL. : GOUDET B. LYON : CHRONIQUE SOCIALE, 2009, 351 P., (COMPRENDRE LA SOCIETE) / G- 5 GOUD Ce livre consacré aux pratiques communautaires dans le champ de la santé publique et de l'action sociale, retrace les grandes étapes du développement de l'action communautaire et propose un aperçu des définitions et documents faisant référence à ce courant de pensée dans les domaines de la promotion de la santé, du développement social et du développement durable, en mettant l'accent sur la convergence de ces trois domaines. La deuxième partie de ce livre propose une réflexion sociologique pour la compréhension du contexte, des conditions, des limites et des enjeux des pratiques communautaires. La troisième partie, centrée sur l'action, propose un état des lieux des pratiques communautaires dans les domaines de la promotion de la santé et du développement social, puis présente des modèles méthodologiques susceptibles de guider l'élaboration et l'évaluation de ces pratiques.

LES TRANSFORMATIONS DE L'INTERVENTION SOCIALE : ENTRE INNOVATION ET GESTION DES NOUVELLES VULNERABILITES ? : BAILLERGEAU E. - BELLOT C. QUEBEC : PRESSES DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC , 2007, 225 P., (PROBLEMES SOCIAUX & INTERVENTIONS SOCIALES) / O- 1.1 BAIL En croisant une diversité de regards de part et d'autre de l'Atlantique (Europe, Québec), cet ouvrage explore les mutations des pratiques de l'intervention sociale : contribuent-elles à réduire, voire à faire disparaître les cadres habituels des mécanismes de protection et de solidarité sociales ou sont-elles au contraire révélatrices d'innovation permettant de lutter contre les inégalités sociales?. La première partie analyse les contextes socio-politiques dans lesquels les nouvelles formes d'intervention sociale s'enracinent, et de leurs conséquences sur la structuration des pratiques sociales. La deuxième partie aborde les nouveaux référentiels pour l'intervention sociale de terrain : travail de proximité, participation, approche communautaire. Enfin, la troisième partie traite des nouveaux acteurs de l'intervention sociale, plus particulièrement dans le cadre du travail de rue, de l'intervention sociale de quartier et de l'intervention par les pairs.

L'INTERVENTION SOCIALE AUPRES DES GROUPES. : TURCOTTE D. - LINDSAY J. MONTREAL : GAETAN MORIN (EDITEUR), 2008, 276 P., BIBLIOGR, / O- 2.3 TURC Tous les êtres humains font partie de groupes qui exercent sur eux une influence considérable, que ce soit dans le cadre de leur vie familiale, de leurs activités professionnelles ou de leurs loisirs. Cette nouvelle édition de l'ouvrage : "l'intervention sociale auprès des groupes" aborde les

différents aspects de la réalisation d'une intervention basée sur la méthode de groupe et s'adresse aux intervenants sociaux et aux étudiants en travail social et aux personnes qui souhaitent s'initier à l'intervention de groupe.



L'INTERVENTION SOCIALE D'INTERET COLLECTIF : DE LA PERSONNE AU TERRITOIRE. : ROBERTIS C. de - ORSONI M. - PASCAL H. - ROMAGNAN M. - RENNES : ENSP, 2008, 300 P., (POLITIQUES ET INTERVENTIONS SOCIALES) / O- 2.3 ROBE Cet ouvrage vise à promouvoir l'ISIC et à définir les savoirs et savoir-faire inhérents à cette forme de travail social. Il fournit des outils et méthodes pour les étudiants et les praticiens pour : - comprendre l'évolution des concepts et méthodes de l'action collective ainsi que les positionnements professionnels ; - porter un regard sur les pratiques professionnelles au travers d'exemples : démarche diagnostic, élaboration de projets ; - passer d'une dynamique personnelle à une dynamique territoriale et évaluer ses pratiques. Les auteurs prennent appui sur la pratique de travailleurs sociaux en exercice afin d'alimenter leur réflexion tout au long de l'ouvrage.

SE FORMER AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL. : GOURVIL J-M. - KAISER M. PARIS : DUNOD, 2008, 317 P., (ACTION SOCIALE) / M- 3 GOUR « L'ouvrage expose les apports théoriques et les outils pédagogiques permettant de se former au développement social local. Il a pour objectifs : d'inscrire le DSL dans l'histoire des politiques sociales comme nouvelle approche globale de l'action sociale ; de déconstruire et reconstruire l'intervention sociale, pour qu'elle soit une aide au développement de la capacité d'agir des personnes dans leur environnement social ; de clarifier les méthodes d'intervention et le positionnement des acteurs ; de montrer l'importance des connaissances du territoire de l'usager ; de mobiliser l'héritage de chaque profession du travail social ; de mutualiser les expériences pédagogiques en DSL ».

EMPOWERMENT ET INTERVENTION - DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE D'AGIR ET DE LA SOLIDARITE. : NINACS W. A. LAVAL : PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL, 2008, 140 P., (TRAVAIL SOCIAL) / O-2.1 NINA Ce livre se concentre sur l'empowerment et l'intervention sociale. Le premier chapitre esquisse quelques raisons justifiant l'étude de ce phénomène et présente les principales idées sur lesquelles il repose. Puis, les trois chapitres suivants sont consacrés aux trois types d'empowerment : individuel, communautaire, organisationnel. Pour finir, deux chapitres explorent l'intervention sociale et l'action communautaire axées sur l'empowerment sous deux angles : - les modèles qui ont été développés dans le but de favoriser le développement du pouvoir d'agir des individus et des communautés et - les divers enjeux de l'intervention axée sur l'empowerment. Dix tableaux et neuf figures complètent ce livre.

LA PRATIQUE DU TRAVAIL SOCIAL AVEC DES GROUPES. : MASSA H. PARIS : ASH (EDITIONS), 2006, 200 P., (ASH PROFESSIONNELS) / O- 2.3 MASS Cet ouvrage illustré de nombreux exemples explore toutes les facettes du travail social avec les groupes : genèse et fondements théoriques, mise en œuvre et démarches méthodologiques.

INTRODUCTION AU TRAVAIL SOCIAL : METHODOLOGIES ET PRATIQUES NORD-AMERICAINES. : HURTUBISE Y. - DESLAURIERS J-P. - BOUQUET B. LYON : CHRONIQUE SOCIALE, 2004, 255 P., / O- 1.1 HURT Fruit des réflexions et du travail de praticiens et enseignants nord-américains, cet ouvrage collectif permet de mieux comprendre les finalités, les caractéristiques et les méthodologies d'intervention du travail social nord-américain et de mieux connaître, ses modèles et ses références. Il permet également de comparer les écarts avec le travail social européen, et même si les mots et expressions voisines ne recouvrent pas toujours les mêmes réalités, les méthodes et techniques présentées peuvent être une aide méthodologique très intéressante pour les travailleurs sociaux français. Parmi les modes d'interventions proposés ici, on trouve : l'intervention sociale d'aide à la personne et ses composantes, les principes d'évaluation et d'intervention avec les familles, l'intervention en service social avec les groupes, l'intervention collective en travail social. D'autres chapitres sont consacrés au rôle des services gestionnaires de services sociaux, à la recherche en travail social et enfin à la formation des travailleurs sociaux. Nombreuses références bibliographiques et sources Web.



INTRODUCTION A L'APPROCHE CENTREE SUR LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR (DPA) DES PERSONNES ET DES COLLECTIVITES. : LE BOSSE Y. QUEBEC : 2001, 266 P., / M- 3 LEBO Les textes proposés dans ce recueil exposent les fondements et les caractéristiques de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes (DPA) et des collectivités. Élaboré par Yann Le Bossé (professeur titulaire au département des fondements et pratiques en éducation et directeur du Laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (LADPA) à l'Université Laval), ce recueil constitue, pour les praticiens, une opportunité de réflexion à propos des modalités d'interventions conduites auprès de populations vivant des conditions de vie de plus en plus délétères.

L'INTERVENTION COLLECTIVE EN TRAVAIL SOCIAL : L'ACTION AUPRES DES GROUPES ET DES COMMUNAUTES. : ROBERTIS C. de - PASCAL H. PARIS : BAYARD (EDITIONS), 1987, 304 P., BIBLIOGR, (SOCIOGUIDES) / O- 2.3 ROBE Cet ouvrage est organisé en trois parties : la première définit l'intervention collective, la situe de manière historique, développe les concepts et la méthode. La seconde traite des outils d'analyse nécessaires à la connaissance et aux repérages des clientèles, des besoins, du milieu, des organisations, des groupes. La troisième partie développe les outils d'intervention du travailleur social, la création de structures, les interventions auprès des groupes, auprès des grands groupes et auprès d'une population.

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE. : CAREY-BELANGER E. - DORE G. - DOUCET L. - BARNABE J. - ROINSOL J. - AUCLAIR R. QUEBEC : PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL, 1985, 220 P., (SERVICE SOCIAL, 2 ET 3) / ARCH ORGA



MANUEL DE L'ANIMATEUR SOCIAL. : ALINSKY S. PARIS : SEUIL (EDITIONS DU), 1976, 249 P., / O- 5.5 ALIN S. Alinsky, pionnier des « organizers », ces animateurs communautaires de quartiers déshérités, livre dans cet ouvrage le bilan de trente années d'expériences, son propos n'est pas d'endoctriner, mais d'organiser, c'est-à-dire de « créer du pouvoir pour permettre aux autres de s'en servir ». Comment surmonter la passivité de ceux qu'écrase la vie ? D'abord en partant de leurs problèmes, puis en les aidant peu à peu à s'affirmer dans la revendication. Ensuite, en utilisant la légalité en retournant contre l'adversaire ses propos et ses actes. Les travailleurs sociaux trouveront dans ce livre beaucoup d'exemples et d'enseignements sur la façon de faire servir l'animation à des buts concrètement révolutionnaires.

LE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE : LE ROLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DANS LE DEVENIR DES COMMUNAUTES. : RUPP M-A. TOULOUSE : PRIVAT, 1972, 139 P., (MESOPE) / ARCH RUPP / H RUPP

LES GROUPES DANS LE TRAVAIL SOCIAL : LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET LEUR EFFORT DE PARTICIPATION ET D'ANIMATION. : RUPP M-A. TOULOUSE : PRIVAT, 1971, 101 P., (MESOPE) / O- 2.3 RUPP Ouvrage publié en 1971 sur les méthodes de travail de groupe comme outils du travailleur social. Le groupe est avant tout un objectif mais aussi un moyen d'aide. Sont présentées différentes applications du groupe par exemple la thérapie familiale et la thérapie de groupe. La seconde partie détaille davantage la vie des groupes, de leur formation, fonctionnement jusqu'à la dissolution.

Documents officiels : plan, rapports (date décroissante)

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU TRAVAIL SOCIAL ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL. ÉTATS GENERAUX DU TRAVAIL SOCIAL (EGTS), MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTE ET DES DROITS DES FEMMMES - SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGE DES PERSONNES HANDICAPEES ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION PARIS2015, 56 P., / O- 1.1 EGTS Aboutissement de la démarche engagée dans le cadre des États Généraux du Travail Social (EGTS), tenant compte des réflexions menées par les cinq groupes nationaux et s'inspirant des recommandations faites par Brigitte Bourguignon dans son rapport, ce plan gouvernemental s'articule autour des axes suivants : faire participer les personnes et mieux les accompagner, promouvoir le développement social pour simplifier les politiques publiques et les organisations, valoriser le travail social et moderniser l'appareil de formation, renouveler la gouvernance du travail social.

RECONNAITRE ET VALORISER LE TRAVAIL SOCIAL - MISSION DE CONCERTATION RELATIVE AUX ÉTATS GENERAUX DU TRAVAIL SOCIAL. : BOURGUIGNON B. 2015, 84 P., / O- 1.1 BOUR Dans ce rapport remis au Premier Ministre, Brigitte Bourguignon dresse un constat des mutations économiques, sociales et sociétales et de leur impact sur l'action sociale et le travail social. Ce constat vient compléter les quatre rapports des groupes de travail des États Généraux du Travail Social. Avec un objectif de réinterroger les pratiques d'intervention et de formation des travailleurs sociaux, elle émet une vingtaine de propositions parmi lesquelles plusieurs relatives à l'évolution des formations initiales et continues des travailleurs sociaux, notamment en réaffirmant la nécessité d'un important tronc commun d'enseignement pour les diplômés du travail social avec des spécialisations en fin de parcours, sans pour autant proposer de diplôme unique par niveau. Parmi les propositions, est également avancée la poursuite des travaux pour la reconnaissance du grade de licence pour les formations de niveau III. La députée préconise également d'évaluer les contenu des formations initiales et continues du travail social avec notamment l'élaboration d'un référentiel d'évaluation interne et d'actualisation des compétences pédagogiques.

ÉTATS GÉNÉRAUX DU TRAVAIL SOCIAL - GROUPE DE TRAVAIL "DEVELOPPEMENT SOCIAL ET TRAVAIL COLLECTIF". RAPPORT REMIS PAR MICHEL DAGBERT. : DAGBERT M., MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES. : MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES, 2015, 266 P., / O- 1.1 EGTS S'appuyant notamment sur les documents produits par les territoires dans le cadre des assises interrégionales du travail social, ce rapport identifie les freins à la mise en œuvre du développement social et du travail social collectif ainsi que les leviers permettant de les dépasser. Il propose également de revenir sur les définitions des différents types de travail social collectif : le travail social de groupe, le travail social communautaire, l'intervention de réseau et l'éducation populaire. Un chapitre est consacré à la formation des acteurs aux interventions collectives et aux méthodes mobilisant l'environnement social. La dimension du pouvoir d'agir individuel et collectif est également présente dans ce rapport.

POUR UNE RÉFORME RADICALE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE. CITOYENNETÉ ET POUVOIR D'AGIR - RAPPORT A FRANÇOIS LAMY, MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA VILLE. : BACQUE M-H. - MECHMACHE M. PARIS : MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT, 2013, 96 P., / M- 3 REFO Au sommaire de ce rapport : la participation comme enjeu majeur du renouvellement des pratiques politiques, le rendez-vous manqué de la politique de la ville, enjeux majeurs et propositions pour la mise en œuvre d'une démarche d'empowerment à la française qui "s'appuierait sur le pouvoir d'agir des citoyens, sur leur capacité d'interpellation et de création et permettrait de renouveler et transformer les services publics et les institutions".



DEVELOPPER ET REUSSIR L'INTERVENTION SOCIALE D'INTERET COLLECTIF. : DUBASQUE D. - BOUQUET B., CSTS - MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE RENNES : PRESSES DE L'EHESP, 2010, 330 P., (RAPPORTS DU CSTS) / O- 2.3 DEVE Ce rapport du CSTS a pour mission de produire une analyse de l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) en France. Alors que le territoire est devenu le lieu et support de la réorganisation de l'action publique de l'état et que le référentiel du DEASS insiste sur l'importance de l'ISIC, l'IGAS avait constaté un faible recours à cette modalité d'intervention. Le rapport débute par une partie historique sur l'ISIC (de 1880 à nos jours) avant de faire le point sur l'approche conceptuelle, les fondements de l'ISIC et ses liens avec le travail social communautaire le développement social local, la participation des usagers entre autre. Vient ensuite une analyse des pratiques d'ISIC et l'articulation ISAP/ISIC dans plusieurs champs spécifiques (insertion, politique de la ville, entreprise, travail avec les personnes handicapées ou âgées) étayée de nombreux témoignages de professionnels. Tout une partie est également consacrée aux difficultés rencontrées par ces professionnels pour la mise en œuvre effective de l'ISIC au sein des territoires avec une analyse des obstacles. Les auteurs du rapport insistent ensuite sur les enjeux et les leviers possibles pour ré-investir ce mode d'intervention pour les travailleurs sociaux en formation et sur le terrain.

RAPPORT ANNUEL 2005 : L'INTERVENTION SOCIALE, UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ., IGAS AUBERVILLIERS : DOCUMENTATION FRANÇAISE, 2005, 408 P., / O- 2.1 RAPP La première partie de ce rapport décrit l'intervention sociale dans ses grandes lignes, à travers son développement historique, ses pratiques et les moyens qui lui sont consacrés. La deuxième partie examine les évolutions et défis auxquels elle est confrontée (montée des situations de précarité et des problèmes d'intégration dans un contexte de remise en cause des solidarités de base). La troisième partie, à partir d'une enquête de terrain auprès des professionnels, tente de comprendre les facteurs d'échec ou de réussite pour enfin, dans une quatrième partie formuler des propositions concernant le contexte institutionnel, le cadre d'action, l'organisation, les méthodes et l'évaluation de l'intervention sociale.

INTERVENTION SOCIALE D'INTERET COLLECTIF : RAPPORT A MONSIEUR LE MINISTRE (RAPPORT N° 1)., CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL SOCIAL, GROUPE 4 - C.S.T.S PARIS : CSTS, 1987, 538 P., / O- 2.3 RAPP Historique et évolution des concepts de travail social communautaire, développement social local et action sociale collective, définition d'une nouvelle forme d'intervention, synthétisant le tout : l'intervention sociale d'intérêt collectif; ce nouveau concept doit permettre l'élaboration de contenus de formations spécifiques.

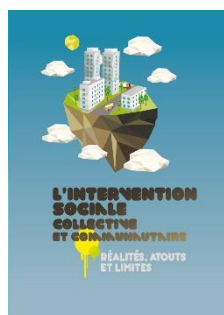
Actes de journées

INTERVENTION SOCIALE D'INTERET COLLECTIF. ACTES DE LA JOURNÉE DU 23 FEVRIER 2012 : PLACE ET ENJEUX DE L'EVALUATION. : DUBASQUE D. - , IDS CANTELEU : IDS, 2012, 125 P., / O- 2.3 INTE Ces actes de la deuxième journée organisée à l'IDS relative au développement des actions collectives, sont structurés en deux parties : la première

est la retranscription des interventions en séance plénière, principalement celle de Didier Dubasque, membre de la commission Ethique au CSTS, qui questionne le sens et les enjeux de l'évaluation de l'ISIC avant de faire trois propositions : accepter de rendre visible, évaluer « chemin faisant » et valoriser les personnes et les actions. La deuxième partie présente des ISIC menées dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime autour de thématiques très diversifiées.

INTERVENTION SOCIALE D'INTERET COLLECTIF. ACTES DE LA JOURNEE DU 10 FEVRIER 2011., IDS CANTELEU : IDS, 2011, 144 P., / O- 2.3 INTE Ces actes sont structurés en deux parties : la première est la retranscription des interventions qui ont eu lieu en séance plénière. Celle d'Annie Pasquereau, rapporteur de la commission du CSTS pour le rapport « Développer et réussir l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif » (2010) qui, à ce titre, part de la définition de l'ISIC proposée par le CSTS en 1988 et présente dans un premier temps les travaux réalisés par le CSTS dans le cadre du rapport de 2010, en revenant sur des éléments de contexte, quelques pistes d'analyse concernant le travail social aujourd'hui et les pratiques collectives ainsi que les enjeux autour de ces questions. Dans un deuxième temps, elle revient sur les modes d'intervention de l'ISIC : le travail social avec les groupes, le développement social local, les actions communautaires. La deuxième intervention est celle d'Elsa Piou, coordinatrice du Pôle Ressources de Développement Social (Pyrénées Orientales), qui présente ce pôle (PRDS) : son origine, ses missions et axes d'intervention. Elle analyse ensuite les freins et leviers sur les actions mises en œuvre par le pôle, et revient enfin sur l'intérêt pour l'antenne de l'IRTS de Perpignan d'avoir un tel pôle. La deuxième partie de ces actes présente des ISIC menées dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime autour de thématiques très diversifiées.

Revues (date décroissante)



L'INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE ET COMMUNAUTAIRE : RÉALITÉS, ATOUTS ET LIMITES : BOUCHER M. - PARAZELLI M. - BOURBONNAIS M. - BOUSQUET C. - BEN EZRA D. - PETIT A. SAS - REVUE SCIENCES ET ACTIONS SOCIALES, 6, 2017, Ce numéro fait suite à une conférence du même nom organisée le 11 mars 2016 à l'ESPE de Marseille. Il propose dans un premier temps de saisir les logiques d'action et les objectifs sociopolitiques partagés aujourd'hui par les promoteurs du travail social communautaire en France. Puis il distingue six approches théoriques se réclamant de l'empowerment afin de souligner leur apport respectif à la compréhension du phénomène d'appropriation du pouvoir d'agir en travail social. Il présente ensuite les résultats de 2 recherches-action : la première menée sur l'intervention collective au sein du Labo ISIC, porte à la fois sur les logiques d'action, la transformation des pratiques et la construction possible de nouvelles règles du jeu entre acteurs au sein des institutions de travail social. La deuxième s'intéresse aux pratiques d'intervention sociales collectives de 3 acteurs associatifs d'un même territoire - le 3ème arrondissement de Marseille. Elle met en évidence les postures et valeurs qui sont au cœur des interventions sociales collectives. Elle permet de questionner les transformations à apporter à la formation des travailleurs sociaux pour soutenir un renouvellement des postures au service du développement de l'ISIC. Ce numéro est consultable à cette adresse : URL : [<http://www.sas-revue.org/index.php/9-numero-de-revue/84-n-6-annee-2017-dossier-n-6>]

PARTICIPATION, EMPOWERMENT ET TRAVAIL SOCIAL : ENJEUX ET ACTEURS DE L'INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE ET COMMUNAUTAIRE. : BOUCHER M. CAHIERS DU TRAVAIL SOCIAL, 84, DECEMBRE 2016, P.P. 53-72, L'auteur dresse un état des lieux de la dynamique participative et de ses enjeux dans le travail social en interrogeant les concepts et les pratiques mobilisés par les acteurs du champs social dans l'objectif, d'une part, de penser les mutations du contrôle social et, d'autre part, des pistes d'amélioration pour démocratiser l'action sociale.

DE LA PARTICIPATION A L'IMPLICATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES. : CHAUVIERE M. - GOURGUES G. - LABORDE S. - CUCHEROUSSET M. - BOUCHER M. - CARREL M. - JOUFFRAY C. CAHIERS DU TRAVAIL SOCIAL, 84, DECEMBRE 2016, P.P. 3-129, Ce numéro des Cahiers du travail social rend compte des journées organisées par le PREFAS de l'IRTS de Franche-Comté sur la question de la participation des usagers intitulées : - « Lutte contre les exclusions : Et si les personnes concernée avaient des choses à dire » - « Empowerment : vers un développement du pouvoir d'agir des usagers » - « Participation citoyenne : Artifices ou réalité du développement social territorial ». Il propose une sélection d'articles issus des interventions de ces trois journées, ainsi qu'une sélection de dessins. Pour terminer ce dossier, deux articles de stagiaires en formation DEIS à l'IRTS de Franche-Comté viennent éclairer cette thématique.

EMPOWERMENT, PARTICIPATION, ACTIVATION... DES CONCEPTS AUX PRATIQUES D'INTERVENTION SOCIALE (PREMIERE PARTIE) : DEUTSCH C. - GODRIE B. - DEMAILLY L. - GARNOUSSI N. - D'ARRIPE A. - ROUTIER C. - COBBAUT J-P. - TREMBLAY M. - LENNE L. - BOUTTET F. - BALDELLI B. - PIOUS E. - TALPIN J. SAS - REVUE SCIENCES ET ACTIONS SOCIALES, 1, 2015, Les thèmes abordés dans ce dossier : l'empowerment en santé mentale, la participation des personnes déficientes intellectuelles à une recherche-action, la participation des personnes handicapées à l'élaboration des politiques sportives, la participation des habitants dans un projet de développement social, la politisation de jeunes des ghettos de Los Angeles. Tous les articles sont téléchargeables à cette adresse : URL : [http://www.sas-revue.org/index.php/9-numero-de-revue/13-n-1-annee-2015-dossier-n-1]

EMPOWERMENT, PARTICIPATION, ACTIVATION... DES CONCEPTS AUX PRATIQUES D'INTERVENTION SOCIALE (DEUXIEME PARTIE) : JOUFFRAY C. - TREPOS J-Y. - MUNOS J-C. - GOIRAND S. - GASPAR J-F. - BOUCHER M. - POUCHADON M-L. - DEFAUX S. - LEMAY L. - LUSSIER-THERRIEN M. - PROULX I. - CHAREST G. - LEFEBVRE N. SAS - REVUE SCIENCES ET ACTIONS SOCIALES, 2, 2015, Ce numéro questionne la réalité du pouvoir d'agir et de la participation des acteurs du secteur social. Quatre articles se consacrent à cette question dans le champ de la protection de l'enfance. Tous les articles sont téléchargeables à cette adresse : URL : [http://www.sas-revue.org/index.php/9-numero-de-revue/30-n-2-annee-2015-dossier-n-2]

LA REVUE FRANÇAISE DE
SERVICE SOCIAL
259 • 2015-4

L'ISIC :
DES PRATIQUES
ACTUELLES
À L'INTELLIGENCE
COLLECTIVE

CITIP
PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE LYON



L'ISIC : DES PRATIQUES ACTUELLES A L'INTELLIGENCE COLLECTIVE (DOSSIER) : DUBASQUE D. - BONAL E. - DE ROBERTIS C. - ORSONI M. - ROMAGNAN M. - BOULAY-DIOT H. - VACHE V. - GOSSELIN T. - DUPUIS-HEPNER N. REVUE FRANCAISE DE SERVICE SOCIAL, 259, DECEMBRE 2015, P.P.7-122, Après une partie consacrée aux concepts de co-construction (définitions et usages) et d'intelligence collective (définition et conditions de mise en oeuvre), ce dossier traite de l'ISIC à partir d'un recueil et d'une analyse des pratiques des travailleurs sociaux, mettant en lumière leurs motivations, le passage et l'articulation entre individuel (ISAP) et collectif, les relations entre les travailleurs sociaux, les institutions employeurs et les partenaires. Suivent la présentation d'une pratique ISIC qui souligne la co-construction à l'oeuvre dans l'intervention collective, puis quelques éléments de repère dans la construction de la démarche ISIC. Enfin la troisième partie revient sur l'intelligence collective, mettant en lumière les possibilités de sa mise en oeuvre dans l'intervention tant individuelle que collective.

L'EMPOWERMENT A LA FRANÇAISE ? EMPOWERMENT, DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR, DU FAIRE PARTICIPER, DE LA CITOYENNETE : QUELLES RELANCES POUR QUEL TRAVAIL SOCIAL ? : MERLE P. - ANTOINE J. - AOUIZERATE S. - CHEVALIER I. - DROUARD O. - DUTOIT M. - GAULENE S. - JACQUIER C. - JAEGER M. - JOUFFRAY C. - LECHAUX P. - LIETARD K. - NGNAFEU M. - OTT L. - PASCAL H. - DE ROBERTIS C. - ROBIN R. FORUM, 144-145, AVRIL 2015, P.P.1-102, Ce dossier présente l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) et montre, notamment au travers d'une expérience menée, comment elle contribue au renouvellement des pratiques du travail social. Il décrit l'émergence de la place de l'usager passant d'objet à sujet de l'intervention du travail social et questionne les risques liés à l'usage actuel des concepts d'empowerment et de participation. Il s'interroge sur la participation des habitants : permettrait-elle de co-construire une définition cohérente de l'identité française ? Il pointe un paradoxe : celui de l'attrait du concept d'empowerment alors que l'on constate un déficit des actions collectives dans le secteur social et prône une démarche s'appuyant sur la pédagogie sociale permettant d'inspirer le changement des pratiques professionnelles. Cette notion est ensuite interrogée à la lumière des approches communautaires en santé mentale. Il nous propose un décryptage du rapport du CSTS « Refonder le rapport aux personnes » qui recense des expériences innovantes, des expérimentations concernant la participation des usagers. Il revient sur les propositions de la CPC du travail social concernant la refonte des diplômes du travail social. Il interroge le sens de la notion d'empowerment et l'usage qui en a été fait dans les villes en Amérique du Nord et en Europe ainsi que les réticences françaises liées aux notions de communauté et de communautaire. Il questionne la contribution de l'ISIC à la participation des usagers. Il tente de répondre à cette question : comment intégrer l'empowerment au coeur des pratiques professionnelles ? Il interroge le développement du pouvoir d'agir des salariés de l'Economie sociale et solidaire à partir de l'analyse de deux expériences. Il réinterroge enfin l'accompagnement social à l'aune de l'expertise sociale et du développement du pouvoir d'agir des Assistants de service social.

L'ACTION PUBLIQUE AU DEFI DE L'EMPOWERMENT : PROGRES DEMOCRATIQUE OU ALIBI POLITIQUE ? (DOSSIER) : BACQUE M-H. - TELLIER T. - CARREL M. - ROSENBERG S. - TARDIEU B. - CORTESERO R. - VULBEAU A. RECHERCHE SOCIALE, 209, JANVIER-MARS 2014, P.P.7-85, Après un entretien avec Marie-Hélène Bacqué qui revient sur les grandes lignes du rapport sur la participation des habitants dans la politique de la ville, ce dossier rappelle les fondements historiques de la notion de participation des habitants, il montre que la question de l'empowerment a du sens dans les réflexions sur l'éducation populaire et la professionnalisation du travail social. Est-il possible de concilier la visée d'émancipation et la démocratisation des pratiques institutionnelles contenues dans la notion d'empowerment avec l'approche individualisée qui caractérise entre très largement l'action sociale ? Il s'appuie également sur l'expérience d'ATD Quart Monde pour suggérer des transpositions possibles. Il revient sur le lien qu'il convient d'établir entre le travail à destination de la jeunesse dans les quartiers prioritaires et l'empowerment. Il met enfin l'accent sur la possibilité de contribuer à la mise en œuvre de ce que certains chercheurs canadiens appellent la « capacitation ».

ISAP-ISIC - INTERVENTION SOCIALE D'AIDE A LA PERSONNE ET D'INTERET COLLECTIF. : FOSTEL A. - DANE C. - HAINZ B. - CHOLET P. - BOLARD A. - PARIS C. - SALVIAT E. CAHIERS DU TRAVAIL SOCIAL, 71, MARS 2013, 106 P., Comment l'ISAP et l'ISIC sont travaillées au sein des filières ASS et CESF ? Comment ces pratiques professionnelles s'inscrivent dans l'histoire des professions ? En quoi l'expertise de la vie quotidienne pour l'un et l'expertise sociale pour l'autre va influencer les pratiques ? Quels sont les enjeux pour les bénéficiaires de l'intervention sociale ? Pour tenter de répondre à toutes ces questions, l'IRTS de Franche-Comté, a proposé des journées d'étude permettant aux professionnels, aux étudiants, aux employeurs de réfléchir à ces pratiques professionnelles et de les confronter aux réalités des travailleurs sociaux sur le terrain.

L'ÉMANCIPATION PAR L'EMPOWERMENT (DOSSIER) : ROUFF K. LIEN SOCIAL, 1123, 24 OCTOBRE 2013, P.P. 10-18, La notion d'empowerment existe depuis plus de 10 ans. Les associations et collectifs se l'approprient et la diffusent auprès des citoyens tandis que ce concept est encore peu développé dans la politique de la ville. Ce dossier s'appuie sur divers exemples d'actions collectives (il présente notamment l'Alliance citoyenne grenobloise) pour mettre en évidence les bénéfices de « l'agir ensemble », où chaque initiative répond à une situation spécifique. Et malgré son intérêt, son application dans le travail social, même s'il en existe des exemples, est encore limitée : les pratiques actuelles risquent d'agir à la place de la personne, plutôt qu'avec elle et nécessiteraient d'être révisées pour donner une place plus importante à l'usager dans l'action sociale. Ce dossier comprend une interview de Marie-Hélène Bacqué, suite au rapport rendu au ministre de la ville sur la participation des habitants des quartiers populaires.

L'INTERVENTION SOCIALE D'INTERET COLLECTIF : REFLEXIONS SUR UNE DYNAMIQUE DE FORMATION ET DE PRATIQUE : PASCAL H. - ORSONI M. - MOLINA Y. - CHAMLA R. - COSSON A.-B. REVUE FRANCAISE DE SERVICE SOCIAL, 248, MARS 2013, P.P. 4-131, / O- 2.3 RFSS, Le travail social d'intérêt collectif, présent dès le début du travail social a été délaissé au profit du case work pendant des années. Cette dénomination est spécifiquement française. Ce numéro rassemble des articles sur sa mise en œuvre sur le terrain, dans les enseignements des assistants de service social (organisme de formation et sites qualifiants) au travers son évaluation dans le dossier de pratiques professionnelles notamment. Une première partie propose une approche théorique suivie ensuite par des expériences diverses tant dans la formation à l'ISIC que dans sa mise en œuvre. Une dernière partie aborde le travail social collectif dans d'autres pays (Québec et Amérique latine).



VOUS AVEZ DIT COMMUNAUTAIRE (DOSSIER) : BESSE M. - LAIEB N. - MARTIN J-P. VIE SOCIALE ET TRAITEMENTS, 117, 1ER TRIMESTRE 2013, P.P.13-74, Après avoir appréhendé l'évolution de l'emploi des notions de « communauté » et de « communautaire », notamment pour aller vers la notion de « collectif », ce dossier tente de répondre à ce questionnement à travers l'étude de diverses expériences menées en France et dans d'autres pays : qu'en est-il de la prise en compte de cette dimension communautaire, collective dans le secteur du soin et de l'éducation spécialisée ?

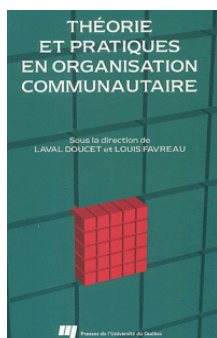
ACTION COLLECTIVE ET TRAVAIL SOCIAL : FRAGMENTS D'HISTOIRE (DOSSIER) : BOUQUET B. - WARD J. - ROGARD V. - ELOY J. - BOUSSEYROUX P. - ROZENBLUM A-M. - HATTON K. - QUINQUETON T. - PASCAL H. - LEGROS P. VIE SOCIALE, 2/2012, 2012, P.P.3-155, Partant du constat d'un regain d'intérêt pour l'action collective, comme le montre notamment les troisièmes journées de la recherche sociale au CNAM, ce dossier veut montrer que ces orientations sont loin d'être nouvelles et qu'elles constituent notamment le point de départ de la progressive professionnalisation du travail social au cours du XXème siècle.

PEUT-IL EXISTER UN TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE EN FRANCE ? : SOMMAIRE J-C. TERRITOIRES, 515, FEVRIER 2011, P.P.40-42, S'appuyant sur l'analyse d'une action collective de chercheurs et de professionnels menée depuis 5 ans, cet article tente de réhabiliter la démarche communautaire.

OSONS LE COLLECTIF ! L'I.S.I.C. AU COEUR DES INITIATIVES : ROMAGNAN M. - FERNANDEZ T. - LAROUSSE M. - FOURNIER M. - VERNAZ A. - DARGENTOLLE I. REVUE FRANCAISE DE SERVICE SOCIAL, 232, MARS 2009, P.P. 5-44, Dans le cadre de l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC), l'auteur du premier article propose de développer un des éléments d'analyse de l'intervention : la notion de dynamique. Deux assistantes sociales qui interviennent auprès de femmes en longue maladie, ont mis en place un projet de travail social en groupe. Elles rapportent leurs réflexions et celles des participantes. Ensuite, une assistante sociale présente une action d'insertion sociale, menée auprès de personnes bénéficiaires du RMI. Une autre présente une intervention sociale collective évoluant vers le D.S.L. (Développement social local) dans le cadre d'une opération de restructuration urbaine. Une intervention territoriale et de dynamisation d'une association de quartier a été menée en complémentarité avec la CAF des Bouches du Rhône. Une assistante sociale et une conseillère en Economie Sociale et Familiale développent cette expérience.

LE TRAVAIL SOCIAL DE GROUPE : UNE LENTE RECONNAISSANCE (DOSSIER) : TREMINTIN J. - EZEMBE F. LIEN SOCIAL, 856, 11 OCTOBRE 2007, P.P. 8-14, « Le travail social en direction des groupes n'est pas si récent que cela. Il engendre toute une série de bénéfices que peut difficilement déployer l'individu isolé. Mais si la démarche est banale dans les pays anglo-saxons, en France, elle peine à s'imposer. Explications. »

Guides pédagogiques / Ressources en ligne



THEORIE ET PRATIQUES EN ORGANISATION COMMUNAUTAIRE : FAVREAU L. DOUCET L. QUEBEC : PU QUEBEC, 1997, 464 P., (PRATIQUES ET POLITIQUES SOCIALES) Ouvrage de base en organisation communautaire dont le contenu gravite autour de trois axes : le développement local, l'action sociale et le planning social. Les auteurs relatent les fondements sociaux, l'histoire, les principaux champs d'intervention, les principales stratégies, les perspectives, les apports spécifiques ainsi que les conditions générales d'exercice de la pratique d'organisation communautaire. Ce livre traite de l'ensemble des pratiques d'organisation communautaire et, de ce fait, s'adresse aux étudiants des différentes disciplines de l'intervention sociale, notamment en travail social, en psychologie communautaire, en santé communautaire, en animation culturelle, en récréologie et en gérontologie sociale. Il intéressera également les intervenants sociaux travaillant dans les CLSC, avec des groupes populaires et communautaires, ainsi qu'avec des groupes de femmes et des groupes écologiques.

GUIDE QUÉBÉCOIS SUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN MILIEU COMMUNAUTAIRE, ORDRE PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC, 2008 [EN LIGNE]
DISPONIBLE SUR URL : [<https://www.otstcfq.org/docs/cadres-et-guides-de-pratique/20-guidepratiqueencommunautaire.pdf?sfvrsn=0>]

A partir du constat de manque de repères disponibles pour étayer les pratiques des travailleurs sociaux exerçant en milieu communautaire, ce guide a été réalisé pour évaluer les pratiques professionnelles et développer les compétences des travailleurs sociaux en ce domaine. Il est issu d'un groupe de travail composé de travailleurs sociaux issus de différents milieux communautaires et d'experts du sujet.

NEXUS SANTÉ, GUIDE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE : [EN LIGNE] DISPONIBLE SUR URL : [<http://fr.nexussante.ca/sites/fr.nexussante.ca/files/resources/cafren.pdf>] « Offre des conseils pratiques sur la façon d'engager le processus d'action communautaire. Il s'appuie sur les suggestions et l'expérience de gens qui ont travaillé ensemble au sein de leur communauté en vue d'apporter des changements. Vous trouverez dans ce guide une description du processus de l'action communautaire. Si vous suivez cette approche, cela devrait aboutir à la formation d'une coalition dirigée par la communauté et dont les membres travaillent en collaboration pour planifier et mettre en œuvre des programmes, des politiques et des activités de promotion de la santé. Cette

approche permet de tirer avantage de toutes les compétences et ressources qui existent à l'échelon local et en même temps, d'éviter la multiplication inutile des efforts et des services. »

MANUEL DE FORMATION POUR LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS ET LA MOBILISATION SOCIALE EN ÉDUCATION DE BASE, UNESCO, BANGLADESH : DHAKA AHSANIA MISSION [EN LIGNE] DISPONIBLE SUR URL : [<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001252/125292f.pdf>] « C'est pour cette raison que les services de l'UNESCO à Paris et Dacca ont préparé ce manuel afin de développer les potentialités des personnels des organisations non gouvernementales engagées au niveau local dans des programmes d'éducation de base. Lors de l'élaboration de ce manuel, on a suivi certaines procédures, dont la bonne identification des besoins, le recours aux méthodes participatives, la consultation de spécialistes et l'expérimentation auprès de certaines organisations locales. »

LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, UNE HISTOIRE, UN CONCEPT, DES VALEURS, 2003 [EN LIGNE] URL : [<http://www.fdss.be/uploads/TravailSocialDevComm/TravailSocEtDevComCombo.pdf>] Cet article est issu d'un exposé réalisé dans le cadre de la 6ème journée d'ouverture du 6ème module de formation organisé par la FCSS et la FCSSB-FBCMw en avril 2003 sur le thème "travail social et développement communautaire"

« Carrefour virtuel »

URL : [<http://www.educationpopulaireautonome.org/>]

Gratuit et convivial, le carrefour virtuel propose une diversité d'outils, clé en main, pour faciliter le travail de conscientisation et de mobilisation des groupes. Il met à la disposition de ses utilisateurs un guide pédagogique intitulé guide de voyage en ÉPA, permettant ainsi aux travailleurs et travailleuses du milieu communautaire de développer leur savoir-faire dans l'élaboration et l'animation de démarches d'éducation populaire autonome. Le CPRF veut ainsi soutenir le développement d'une expertise en éducation populaire au Québec et favoriser l'intégration des pratiques d'analyse et d'actions sociopolitiques dans le quotidien des organismes.

Annexes

Annexe 1

Membres du groupe

Co-animation : BOUCHER Manuel (IRTS/IDS Normandie) et CORNIER Chantal (IFTS Echirolles)

DUGUÉ Pierre (AFERTES - Hauts de France)
FRECHON Fabienne (IRTS Normandie Caen)
GUTHLEBEN Guillaume (ISSM - Grand Est)
IBRAHIM Méline (EMAP - La Réunion)
KELLENBERGER Sonja (IRTESS - Bourgogne Franche-Comté)
LALANDE Patrick (AFERTES - Haut de France)
PETIT Agathe (IRTS PACA et Corse)
PONT Christine (IRTS Montpellier - Occitanie)

Plateformes ayant effectué un retour d'entretiens collectifs :

- ⇒ Plateforme UNAFORIS Normandie (IFCASS, IFEN, IRTS-IDS Normandie, IRTS Normandie-Caen)
- ⇒ Plateforme UNAFORIS Occitanie (CEAS Formation LR, CFPMEA-CEMEA LR, CFP La Rouatière, CFRMS ERASME, CRFPFD Midi-Pyrénées, ERASS, ETES, IFME-APAFASE, IFRASS, INFA Occitanie, Institut Limayrac, Institut Saint-Simon-ARSEAA, IRFFD, IRTS Languedoc-Roussillon)
- ⇒ Plateforme UNAFORIS Bourgogne - Franche-Comté (CESAM-CRIFAD, INFA Bourgogne - Franche-Comté, IRTESS, IRTS de Franche-Comté, Les Arcades, Trajectoire Formation)
- ⇒ Plateforme UNAFORIS Auvergne-Rhône-Alpes (ADEA, ARAFDES, ARFRIPS, Carrel, CCAURA, CFP-LPP Saint-Ennemond, École Rockefeller, ESSSE, GRETA Nord-Allier, IFTS Échirolles, INFA Auvergne - Rhône-Alpes, Institut Saint-Laurent, IREIS Rhône-Alpes – Siège, ITSRA, IUT - Département Carrières Sociales, Le Puits de l'Aune)
- ⇒ Plateforme UNAFORIS Les Hauts-de-France (AFERTES, APRADIS Picardie, ARRFP Pôles Lille Métropole, CEMEA de Picardie, CFP de Vaumoise, CREFO - Direction générale, CRFPE, EESTS, IFAR, INFA Hauts-de-France, Institut Social de Lille, IRTS Hauts-de-France, Le Clos du Nid de l'Oise, OFFRE)
- ⇒ Plateforme UNAFORIS La Réunion (EMAP, IRTS La Réunion, IUT La Réunion)
- ⇒ Plateforme UNAFORIS Grand Est (CFEJE, CREAHI Champagne-Ardenne, EDIAC Formation, ESTES, IFCAAD, INFA Grand Est, IRTS Champagne-Ardenne, IRTS de Lorraine - Site de Nancy, ISSM)
- ⇒ Plateforme UNAFORIS Provence-Alpes-Côte d'Azur (Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, IESTS, IMF, INFA Provence-Alpes-Côte d'Azur, IRTS PACA et Corse, ISMC)

Acteurs auditionnés :

Acteurs nationaux

- ⇒ Andass (Roland GIRAUD, Philippe CHOLET)
- ⇒ Collectif pouvoir d'agir (Guillaume COTY, coordinateur du collectif Pouvoir d'agir)
- ⇒ SPISC, recherche action sur l'intervention sociale communautaire (Bernard HECKEL, Pierre-Jean ANDRIEU, Christophe JIBARD, Marie-Josée BERNARDOT, Chloé LAUZET)

Acteurs locaux

- ⇒ Groupe ADDAPT 13 - association départementale pour le développement des actions de prévention (Sabbah CHERGUI, directrice de territoire)
- ⇒ Fondation père Favron 36 établissements (enfance, gérontologie, handicap) La Réunion
- ⇒ iPEICC (Peuple et Culture) de la Paillade Montpellier

Annexe 2 : courrier

Bonjour,

L'UNAFORIS (union nationale qui rassemble plus de 130 centres de formation en travail social), en accord avec le plan d'action interministériel en faveur du travail social qui stipule, notamment, qu'il s'agit d'intégrer les notions de travail social collectif/communautaire et de développement social dans les formations de l'intervention sociale, a constitué un groupe de travail sur « l'intervention sociale collective et communautaire » en juin 2016.

Ce groupe, coordonné et animé par Manuel Boucher et Chantal Cornier, a pour objectif de construire un processus de formation modulaire, transversal de formation initiale et continue en référence aux modèles d'intervention sociale collective, communautaire et de développement social.

Dans cet objectif, le groupe projet de l'UNAFORIS a réalisé un état des lieux des concepts (*empowerment*, *pouvoir d'agir*, *community organizing...*), des pratiques de formation, des projets et choix pédagogiques mis en œuvre dans les centres de formation en travail social ayant un rapport avec l'intervention sociale collective et communautaire.

Aujourd'hui, notre groupe de travail souhaite dresser un état des lieux des acteurs et des pratiques s'inscrivant dans l'intervention sociale collective et communautaire (promotion du pouvoir d'agir, de la participation, du *community organizing*, etc.) depuis leur émergence jusqu'à leurs développements les plus récents. L'objectif est notamment d'établir une typologie des différents acteurs et approches de l'intervention sociale collective et communautaire présents en France²² et d'étudier à quelles conditions ces acteurs pourraient participer à la formation des travailleurs sociaux ?

Dans la pratique, en tant qu'acteur impliqué dans le champ de l'intervention sociale collective et communautaire et plus largement en tant que promoteur du « pouvoir d'agir » dans le champ social, culturel et politique, nous souhaitons vous inviter à participer à une rencontre d'une heure environ avec les membres du groupe projet. Dans ce cadre, nous vous proposons trois dates au choix en fonction de vos disponibilités : le **6 février**, le **8 mars** ou le **6 avril** 2017.

Cette rencontre peut avoir lieu le matin ou l'après-midi dans les locaux de l'UNAFORIS, 8 rue Mayran, 75009 Paris (Métro cadet).

En espérant que vous serez intéressé par notre proposition, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous donnions de plus amples informations.

Très cordialement.

Pour le groupe projet « Intervention sociale collective et communautaire »

Manuel Boucher et Chantal Cornier

²² Le colloque intitulé « L'intervention sociale collective et communautaire » organisé à Marseille, le vendredi 11 mars 2016 à l'Institut Régional du travail Social de PACA et Corse (Cf. Programme du colloque en ligne : URL : [http://www.acofis.org/images/colloquesetconferences/2016/affiche_11_mars_2016.pdf]) a déjà permis d'identifier des expériences et des approches différenciées de la « participation citoyenne » dans le contexte français, mais également des « pratiques d'intervention et de la travail social communautaire » dans le champ social, ainsi que dans la formation. Nous avons pu notamment repérer des initiatives comme celle du Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire (SPISC), du Collectif Pourvoir d'Agir, de l'Alliance Citoyenne Grenobloise ou de la Coordination nationale Pas sans Nous.

Groupe projet UNAFORIS	Intervention sociale collective et communautaire

→ Démarche

En lien avec le plan d'action interministériel en faveur du travail social, il s'agit d'intégrer les notions de travail social collectif/communautaire et de développement social dans les formations de l'intervention sociale

Au sein de l'UNAFORIS, ce groupe est articulé au groupe projet Professionnalisation, ainsi qu'à la commission spécialisée de suivi du plan d'action interministériel

→ Contexte

En France, repart contre l'individualisation (exclusive), le renouvellement des pratiques d'intervention sociale s'inscrit historiquement dans les modèles d'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) et plus globalement dans le développement social local (DSL). L'approche du travail social collectif convoque ainsi la notion de groupe, de communauté de réseau...différentes formes diversifiées de solidarités destinées à établir ou rétablir un lien social entre les personnes.

Les différents modèles d'intervention sociale collective (groupe, communautaire, réseau primaire) ont ceci de commun qu'ils relèvent d'un parti pris démocratique, d'un processus de changement, d'un cadre de référence: l'inclusion et d'une croyance dans les capacités des personnes, des communautés à définir les problèmes qui les concernent et à être auteurs et acteurs de changement social.

Les démarches collective relèvent d'un processus qui s'appuie sur les ressources que les habitants, les personnes accompagnées, partagent en commun sans en avoir forcément conscience. C'est cette force latente qu'il s'agit d'aider à organiser, afin qu'ils développent leur « pouvoir d'agir ».

Les états généraux du travail social CF rapport national sur le travail social collectif et développement social, l'analyse faite par UNAFORIS à partir des cinq rapports thématiques ainsi que le plan d'action du gouvernement donnent des orientations fortes qui conduisent les organismes de formation à s'approprier les différents modèles d'intervention collective : communautaire, groupe, réseau primaire et la notion de développement social afin de développer les compétences des intervenants sociaux et des cadres.

→ OBJECTIFS de travail

Construire un processus de formation modulaire, transversal de formation initiale et continue en référence aux modèles d'intervention sociale collective/communautaire et de développement social :

- S'adapter aux mutations et la complexification du champ social.
- Accompagner les changements de pratiques professionnelles et la construction de nouvelles compétences en référence à la définition internationale du travail social.
- Accompagner la construction de nouvelles compétences.

→ **Production du groupe**

- Réaliser un état des lieux des concepts, des formes d'interventions, des pratiques... .
- Faire des choix pédagogiques et construire des modules de formation.
- Le travail du groupe pourrait ouvrir à la réalisation d'un ouvrage ou à des recherches action

→ **Participants et partenaires**

Groupe projet constitué de personnes ressources mandatées par les plateformes. Les membres du groupe seront dans un premier temps chargés d'identifier l'existant des réflexions et pratiques en cours au sein de leur plateforme.

Dans un second temps, le groupe fera appel à des partenaires externes (fédération des centres sociaux, collectif pouvoir d'agir, SPISC etc.)

→ **ECHEANCIER de travail**

- 25 mai 2016 : Retour des plateformes, constitution du groupe
- 8 juin 2016 : première rencontre
- Sept- octobre 2016 : deuxième rencontre, retour sur l'existant dans le réseau
- Nov-dec 2016 : rencontres partenaires
- Janvier 2017 – juin 2017 : Production, présentation de l'état d'avancement du projet

Mode de travail

Réunions à l'UNAFORIS avec possibilité de visioconférence.

→ **CONSTITUTION du groupe**

Le groupe est ouvert à un référent par plateforme

Régions	Référent Plateformes UNAFORIS
Grand Est	Guillaume GUTHLEBEN
Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	Dany TEULE

Auvergne - Rhône-Alpes	Chantal CORNIER Nicolas BERUT
Bourgogne - Franche-Comté	Sonja KELLEMBERGER
Bretagne	
Centre - Val de Loire	Anne HOSTALIER
Corse	
Guadeloupe	
Guyane	
Haut de France	Patrick LALANDE Pierre DUGUÉ
Île-de-France	
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	Christine PONT
Martinique	
Normandie	Manuel BOUCHER Fabienne FRECHON
Pays de la Loire	Nathalie FRANCOIS
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Agathe PETIT
Réunion	Mélina IBRAHIM

SUIVI DU GROUPE PROJET Intervention sociale collective et communautaire

Référents mandatés par le Conseil d'administration UNAFORIS

- **Manuel Boucher**
- **Chantal Cornier**

Pilotage opérationnel

- **Chloé Altwegg-Boussac, Chargée de mission**
chloe.altwegg-boussac@unaforis.eu
- **Sylvie Coly, Assistante projet**
sylvie.coly@unaforis.eu